RAPPORT FINAL DE L'EVALUATION FINALE

PROJET DE PROMOTION DE LA SECURITE COMMUNAUTAIRE ET DE LA COHESION SOCIALE AU LIPTAKO GOURMA (PSCCS)

KABORE Bila Roger : consultant international
YAHAYA Garba Ismaël : Consultant national (Niger)
OUATTARA Youssouf : Consultant national (Burkina Faso)
DIARRA Lassine : Consultant national (Mali)

Octobre 2020

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS 4

RESUME EXECUTIF..... 6

INTRODUCTION 9

I. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET ....**Erreur ! Signet non défini.**1

1.1. Contexte de développement .....**Erreur ! Signet non défini.**1

1.2. Description du PSCCS .....**Erreur ! Signet non défini.**3

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION**Erreur ! Signet non défini.**5

La revue documentaire .....**Erreur ! Signet non défini.**5

La collecte des données avec les guides 15

La collecte des données avec le questionnaire ……16

Le croisement et la triangulation des données 16

Les méthodes d'analyse des informations..... 17

Les hypothèses sous-jacentes de l'évaluation 19

Points forts de l'évaluation 20

Limites de l'évaluation…….20

III. RESULTATS, CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS 20

3.1. Analyse du cadre de formulation, du cadre logique et du dispositif de mise en œuvre du programme..... 20

3.2. Analyse de l'exécution financière 29

3.3. Etat de mise en oeure des activités 31

3.4. Analyse des changements et débuts d'impacts du projet……..41

3.5. Mesure de la pertinence du PSCCS…….....61

3.6. Mesure de l'efficacité du PSCCS…….....63

37. Mesure de l'efficience du PSCCS ……64

3.8. Mesure de la durabilité/viabilité du PSCCS ……65

3.9. Mesure du degré de prise en compte de la dimension « genre »**……66**

IV. LES CONTRAINTES ET LES INSUFFISANCES RENCONTREES 67

V. LES LECONS APPRISES…… ……..……..69

VI. LES BONNES PRATIQUES ……..70

VII. LES RECOMMANDATIONS……70

CONCLUSION……72

ANNEXES 74

Liste des Tableaux

Tableau N° 1 : Performances du PSCCS selon les critères majeurs

Tableau N° 2 : Résumé du cadre logique

Tableau N° 3 : Répartition du budget sur la durée du projet entre 2018 et 2019

Tableau N° 4 : Le budget du projet par catégorie de dépense

Tableau N° 5 : Situation de réalisation des indicateurs du résultat 1

Tableau N° 6 : Situation de réalisation des indicateurs du résultat 2

Tableau N°7 : Situation de réalisation des indicateurs du résultat 3

Tableau N° 8 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires pour l'ensemble des trois pays (Burkina Faso, Mali, Niger)

Tableau N° 9 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires (Burkina Faso)

Tableau N° 10 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires (Mali)

Tableau N° 11 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires (Niger)

Tableau N° 12 : Taux de réalisation des produits

Liste des graphiques

Graphique N°1 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires

Graphique N°2 : Nombre de jeunes formés qui participent à la vie économique de leurs communautés

Graphique N° 3 : Pourcentage des personnes estimant que la sécurité des zones transfrontalières était stable

Graphique N° 4 : Pourcentage, par pays, des personnes informées de la législation liée à la transhumance et qui appliquent ces textes

Graphique N° 5 : Nombre, par pays, de jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi qui participent à la vie économique des communautés.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigles	Signification
A2N	Association Nodde Nooto
AJD	Association des Jeunes pour le Développement du Sahel
APESS	Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
CD	Coefficient de durabilité
CG	Coefficient du genre
CE	Coefficient d'efficacité
CEA	Communauté Economique de l'Afrique
CEF	Coefficient d'efficience
CEI	Coefficient d'effet/impact
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
CNPV	Centre National pour la promotion du Volontariat
CP	Coefficient de pertinence
CPT	Comité de Pilotage Transfrontalier
CRUS	Conseil Régional des Unions du Sahel
DIM	Direct Implementation
DNF	Direction Nationale des Frontières
ECOWAS	Economic Community of West African Society (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FfD3	Conférence internationale sur le financement du développement
GATIA-MSA	Groupe Autodéfense Touareg Imghad et Alliés- Mouvement pour le Salut de l'AZawad
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
LOBI	Initiative transfrontalière de Développement Local
MINUSMA	Mission multi dimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali
MUJAO	Mouvement pour l'Unicité et Jihad en Afrique de l'Ouest
NIM	National Implementation
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ODD	Objectif du développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
PM	Pour mémoire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de projet
PSCCS	Promotion de la sécurité Communautaire et de la Cohésion sociale
PTA	Programme de Travail Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès-verbal
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini

SNU	Système des Nations Unies
SPAI	Sous-produits agro-industriels
TE	Taux d'efficacité
TRP	Taux de réalisation des produits
UFC	Union Fraternelle des Croyants
UTC	Unité Transfrontalière de Coordination
UTCP	Unité transfrontalière de Coordination du projet
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
USD	Dollar des Etats Unis
VNU	Volontaire des Nations Unies

Résumé exécutif

Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie de l'évaluation a consisté à : (i) faire une exploitation documentaire ; (ii) conduire des entretiens avec les bureaux du PNUD au Burkina Faso, au Mali et au Niger, avec l'Unité de coordination transfrontalière, les services ministériels concernés, les autorités politiques, administratives et communales de la zone du projet et avec les populations bénéficiaires; (iii) visiter les réalisations du projet dans les trois pays ; (iv) discuter avec les parties prenantes des projets nationaux qui mettent en œuvre les thématiques similaires dans les trois pays pour évaluer comment le projet transfrontalier a complémenté les activités/résultats des projets nationaux, et pour voir dans quel mesure améliorer la coordination et/ou synergies entre les projets nationaux et transfrontaliers ; (v) faire l'analyse/synthèse des informations collectées auprès des différents acteurs ; (vi) réaliser l'identification des principaux acquis et insuffisances du PSCCS, les difficultés rencontrées et les leçons apprises ; (vii) et formuler des recommandations pour les interventions futures.

PSCCS

Le projet « Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans la région du Liptako Gourma (PSCCS) » s'est exécuté dans trois régions frontalières que sont la région du Sahel au Burkina Faso, la région de Tillabéry au Niger et la région de Gao au Mali. Il vise la zone à l'intersection des trois pays, plus précisément le triangle Dori (BF) - Tera (N) - Ansango (M). La zone du projet inclut également les zones de Menaka (M) et Bankilare (N). Il a bénéficié d'un financement de 3.000.000 $US du PBF. Le projet a été signé le 26 juillet 2017 pour une durée initiale d'une année et a bénéficié d'une première extension d'une année (Août 2018 au 31 Juillet 2019) et d'une seconde de 5 mois (août 2019 à décembre 2019). Cette extension a été rendue nécessaire à cause du retard intervenu dans le démarrage du projet et à cause des difficultés dues à la situation d'insécurité rencontrées au cours de la mise en œuvre. Son objectif était d'améliorer la sécurité communautaire et la cohésion sociale des populations dans la zone à l'intersection du Mali, du Niger et du Burkina Faso à travers des interventions visant à mitiger les vecteurs de conflits que sont la marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les FDS, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Analyse du processus de mise en œuvre, de coordination et du cadre logique

La stratégie de mise en œuvre du PSCCS a été basée sur l'approche DIM ou exécution directe. Le dispositif de coordination et de pilotage du projet a comporté un comité de pilotage transfrontalier et une unité de coordination transfrontalière qui ont bien fonctionné. Le cadre logique contenu dans le document du projet indique un (1) objectif général ; trois (3) Effets/Résultat ; neuf (9) produits ; et 23 indicateurs, lesquels sont tous SMART

Réalisation des activités

Les activités ont consisté en : l'organisation d'ateliers, le renforcement des capacités des centres de multifonctionnels pour la formation professionnelle des jeunes, la tenue de sessions de formations, de campagnes de sensibilisation sur les thèmes de cohésion sociale,

de paix, de sécurité et du vivre-ensemble des populations. Il s'est agi aussi de mettre en place des cellules de veille et d'alerte précoce pour prévenir les conflits, de créer des cadres de concertation sur la transhumance et de construire des infrastructures pastorales pour maîtriser la gestion du bétail. Le taux de réalisation des activités a été de 85,6%. Ces réalisations ont contribué à la consolidation de la paix dans la zone d'intervention.

Performances majeures du projet

Les performances du PSCCS selon les critères majeurs en matière d'évaluation sont reprises dans le tableau ci-après :

Tableau N° 1 : Performances du PSCCS selon les critères majeurs

NB : Les modalités de calcul des notes mentionnées dans le tableau ci-dessous sont précisées dans le corps du rapport.

Critères	Indicateurs	Notes	Appréciation
Les Effets/Impacts	Coefficient d'Effets/Impacts (CEI)	3,5/5	Moyennement satisfaisant.
Pertinence	Coefficient de pertinence (CP)	5/5	Très satisfaisant
Efficacité	Coefficient d'efficacité (CE)	4,2/5	Satisfaisant
Efficience	Coefficient d'efficience (CEF)	4/5	Satisfaisant
Durabilité	Coefficient de durabilité (CD)	3,5/5	Moyennement satisfaisant
Genre	Coefficient genre (CG)	3/5	Moyennement satisfaisant

Source : Les consultants

Les principales contraintes

Des contraintes ont été rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet. Elles concernent, entre autres :

- le contexte sécuritaire délétaire et volatile dans la zone du projet ;
- les lourdeurs administratives au niveau des bureaux pays du PNUD ;
- les inconvénients du caractère transfrontalier du projet ;
- les insuffisances du document de projet et l'absence d'initiatives au debut de la mise en œuvre du projet pour y remedier **;**
- la durée très courte du projet.

Les recommandations

Dix-neuf (19) recommandations ont été formulées pour améliorer l'efficacité des interventions futures. Elles sont adressées au PNUD, au PBF, au SNU et aux gouvernements des trois pays. Elles visent, entre autres, à :

- Renforcer l'auto-emploi des jeunes et des femmes ;
- Accompagner l'institutionnalisation d'un cadre permanent de concertation transfrontalière ;

- Appuyer la finalisation et la mise en œuvre du projet de plan d'action conjoint de sécurisation et de développement ;
- Renforcer les relations de complémentarité et de collaboration entre les FDS ;
- Appuyer la mise en œuvre des plans de communication et de sensibilisation ;
- Mettre à l'échelle la formation des acteurs de la communication ;
- Renforcer la vulgarisation des textes et des règlementations nationaux et communautaires liés à la gestion des ressources naturelles et à la transhumance :
- Promouvoir des projets de moyen terme (trois ou quatre ans) ;
- Renforcer l'offre d'infrastructures et de services pastoraux ;
- Consolider les recommandations issues de l'ensemble des concertations ;
- Appuyer les présidents des conseils régionaux et les mairies à institutionnaliser et à organiser les espaces de dialogue ;
- Initier des compétitions ou des prix pour récompenser les meilleures initiatives de paix ;
- Identifier et renforcer les solutions locales de résolution des conflits ;
- Accompagner le fonctionnement des comités de sécurité et des cellules de veilles ;
- Renforcer les capacités des chargés de programmes du PNUD ;
- Adopter une législation qui promeut et favorise les thématiques majeures telles que l'équité, l'égalité du genre, les droits humains, l'appui à la jeunesse, l'appui aux femmes, etc.
- Faire une meilleure programmation des activités des projets futurs.

INTRODUCTION

Contexte et justification de l'évaluation

Le Système des Nations Unies (SNU), à travers les bureaux pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) du Burkina Faso, du Mali et du Niger, a mis en œuvre en partenariat avec les gouvernements respectifs des trois pays, le projet « Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans la région du Liptako Gourma (PSCCS) ». Le projet a été exécuté dans trois régions frontalières que sont la région du Sahel au Burkina Faso, la région de Tillabéry au Niger et la région de Gao au Mali.

Le PSCCS s'est inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel et est venu en appui aux initiatives des Gouvernements des trois pays dans leurs efforts de rétablissement de la sécurité et du développement dans la zone du Liptako Gourma, et plus généralement, dans le Sahel, en proie depuis 2012 à une crise sécuritaire.

L'objectif du projet était d'améliorer la sécurité communautaire et la cohésion sociale des populations dans la zone à l'intersection du Mali, du Niger et du Burkina Faso à travers des interventions visant à mitiger les vecteurs de conflits que sont la marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les FDS, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Le PSCCS est mis en œuvre en partenariat avec plusieurs agences du Système des Nations Unies (OIM, UNCDF, UNHCR), divers acteurs nationaux (ministères sectoriels, services techniques déconcentrés, administrations déconcentrés, collectivités territoriales) et des ONG. Au niveau stratégique et politique, il a été piloté par un Comité de Pilotage Transfrontalier (CPT) composé des parties prenantes nationales désignées des trois pays.

Le projet s'est exécuté dans un contexte sécuritaire relativement difficile, marqué notamment par la persistance et l'intensification des attaques terroristes dans la zone d'intervention.

Le projet a bénéficié d'une extension sans coût de onze mois pour assurer l'achèvement des activités prévues dans le PRODOC. Il a été signé le 26 juillet 2017 pour une durée initiale d'une année et a bénéficié d'une première extension d'une année (Août 2018 au 31 Juillet 2019) et d'une seconde de 5 mois (août 2019 à décembre 2019).

Conformément aux procédures du PBF et du PNUD en matière de suivi-évaluation, le projet doit faire l'objet d'une évaluation finale. La présente étude se situe dans ce cadre.

Objectifs de l'évaluation

L'objectif global et les objectifs spécifiques de l'évaluation, rappelés ci-dessous, sont décrits dans les termes de référence de l'étude.

Ainsi :

L'objectif global de l'évaluation est d'analyser les performances du projet, à savoir : l'état de mise en œuvre des activités, l'exécution financière, le degré d'atteinte des objectifs, les principaux acquis, les insuffisances et les contraintes.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte et priorités des trois pays en matière de sécurité, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement ;
- Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion et de coordination conjoints du projet ;
- Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, ainsi que la qualité des résultats obtenus ;
- Déterminer l'impact ou les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les régions cibles des trois pays ;
- Documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet ;
- Tirer les leçons de la mise en œuvre de ce projet transfrontalier de consolidation de la paix en se focalisant davantage sur la manière dont les agences et les pays ont travaillé ensemble pour l'atteinte des résultats ;
- Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets transfrontaliers ou conjoints ;
- Alimenter les indicateurs clés permettant d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés à travers la mise en œuvre du projet.

Portée de l'évaluation

L'évaluation a couvert un vaste champ, notamment la conception du projet, le choix des zones d'intervention, les stratégies de mise en œuvre, les mécanismes de suivi, la pérennisation des réalisations et le rapportage. Elle a couvert aussi bien les questions relatives aux mécanismes de coordination (à différents niveaux), à la cohérence interne au sein des bureaux pays du PNUD, à la participation des communautés, à la participation des femmes, des jeunes et d'autres personnes marginalisées, ainsi qu'à l'implication des Gouvernements des trois pays.

Structure du rapport

Le présent rapport de l'évaluation finale traite des grands points suivants :

* Résumé Exécutif ;
* Introduction ;
* Approche méthodologique de l'évaluation ;
* Résultats de l'évaluation ;
* Principales contraintes ;
* Principales leçons apprises ;
* Principales bonnes pratiques ;

* Recommandations
* Conclusion.
* ANNEXES.

I – CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Contexte de développement du Liptako Gourma

Contexte sous régional

La zone du Liptako Gourna, site du projet, comporte 1303 km de frontière commune entre le Mali et le Burkina Faso, 630 km entre le Burkina et le Niger (Document du PNDES du Burkina Faso) et 900 km entre le Niger et le Mali (Direction nationale des frontières du Mali). C'est une région frontalière entre ces trois pays. Elle est dans une situation de fragilité aigue caractérisée par des sécheresses récurrentes, la pauvreté endémique et la présence de groupes armés qui échappent au contrôle des gouvernements.

La grande perméabilité des frontières due à la faible présence et les capacités limitées des forces de sécurité dans les zones frontalières a concouru à l'instabilité et s'est répercuté même sur l'ensemble du territoire de ces pays. Dans certaines zones, les conflits ont bouleversé les économies locales et déchiré le tissu social.

Au-delà de cet environnement fragile, la faible présence des services gouvernementaux et la décentralisation inadéquate ont constitué les obstacles majeurs pour toute stratégie visant à promouvoir la stabilité dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest. Les populations de ces zones du Liptako-Gourma ont souffert de ces insuffisances et de l'extrême pauvreté. Cette pauvreté est alimentée par la marginalisation de la région. Les jeunes et les femmes, principales victimes de la pauvreté, sont davantage exposés. L'élevage, principale activité économique ont été confronté au problème d'insécurité, notamment le vol de bétail, l'insuffisance de couloirs de transhumance et le manque d'infrastructures permettant de créer une chaîne de valeurs.

Par ailleurs, la prolifération d'armes légères était de plus en plus visible chez les jeunes. Au Mali notamment, les attentes générées par le processus de cantonnement et DDR, qui tardait à se mettre en place, ont aussi engendré des effets négatifs. En particulier, l'espoir déraisonné, entretenu par un grand nombre de jeunes adultes, qu'ils tireront parti du désarmement, a entrainé une course parmi ces individus pour acheter des armes légères.

Les groupes extrémistes actifs dans la zone incluent Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). A ceux-ci viennent s'ajouter des groupes locaux qui vivent du racket, des activités criminelles transnationales et du trafic de drogue, ce qui brouille souvent la frontière entre l'extrémisme et la criminalité. Par exemple, daesh a officiellement accepté un serment d'allégeance de Saharaoui Katiba, qui est présent dans la région, notamment au Niger, au Burkina Faso et dans certaines bases opérantes supposément situées au Sud de l'Axe Ansongo-Ménaka. La région a assuré une relative mobilité pour les djihadistes qui traversaient la frontière du Mali et entraient en contact avec des combattants venant du Nord (Libye) et d'autres réseaux en place. L'incapacité de l'Etat à désarmer et réintégrer certains des jeunes, anciens combattants de MUJAO, Ansar Dine et d'autres groupes favorisait un potentiel recrutement par des groupes extrémistes opérant dans la zone de Kidal et Ménaka.

Les affrontements intercommunautaires et entre les groupes armés, notamment GATIA-MSA et la CMA, ont aussi contribué au niveau des communautés à créer la nécessité de « posséder des armes ».

Du fait de l'augmentation des violences et de l'insécurité dans la région, un grand nombre d'enfants et d'élèves ne pouvaient plus aller à l'école ou à l'université, ce qui a nui à leur qualité de vie actuelle et future. Exclus des processus politiques, privés de possibilités d'emploi viables et souffrant d'un sentiment de désespoir croissant, les jeunes étaient des cibles faciles pour les recruteurs radicalisés qui les attiraient par divers arguments religieux, incitations financières, messages d'espoir, et souvent, avec violence. Les attaques liées à l'extrémisme violent d'inspiration religieuse ont atteint des niveaux sans précédent, et leur impact est lourd de conséquences. Entre 20ll et 2015, un rapport du PNUD estimait que plus de 21 245 décès auraient été causés par l'extrémisme d'inspiration religieuse en Afrique (Rapport sur le développement humain du PNUD 2015). La présence et les opérations de Boko Haram, dans la région du Liptako- Gourma et au Nigeria, ont provoqué le déplacement forcé de 1,2 million de personnes sur le territoire et contraint plus de 200 000 Nigérians à fuir vers le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad et le Niger (Rapport sur le développement humain du PNUD 2015). Les déplacements internes ont eu tendance à alimenter et à exacerber les conflits préexistants, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Ainsi, la lutte contre le terrorisme est devenue un axe majeur pour les acteurs de l'Afrique de l'Ouest, tels que les Gouvernements, le G5 Sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie et Tchad) et pour la communauté internationale.

Contexte international

Le PSCCS s’est exécuté dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel qui est axée sur trois grands domaines d'appui que sont la Sécurité, la Gouvernance et la Résilience, définis comme objectifs stratégiques et organisés suivant des thèmes principaux. Les objectifs de cette Stratégie visent à appuyer et renforcer les initiatives en cours et à combler les lacunes identifiées. Une série d'objectifs spécifiques et une liste indicative de mesures à prendre sont proposées pour atteindre ces objectifs.

Par ailleurs, le PSCCS a été mis en œuvre dans le contexte des Plans cadres des Nations unies pour l’assistance au développement (UNDAF) des trois pays concernés. Ces Plans visent une meilleure coordination des interventions et des efforts entrepris par le Système des Nations Unies (SNU) pour accompagner les trois pays dans leurs actions de développement, en vue notamment de la réalisation des Objectifs de développement durable et des autres agendas internationaux de développement contenus dans les plans d’action des conventions et conférences internationales.

En outre, le PSCCS s’est déroulé dans un contexte international qui a connu, en septembre 2015, l’adoption, au siège des Nations Unies à New-York, de l’agenda 2030 pour le développement durable incluant les ODD. Quelques mois auparavant, la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD3) s’est réunie à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015 et a adopté le Programme d’action d’Addis-Abeba.

1.2. Description du projet

1.2.1. Durée et financement du projet

Le projet s'est exécuté sur 29 mois, du 13 septembre 2017 au 31 décembre 2019. Le projet, initialement prévu pour 18 mois, a bénéficié de deux extensions sans coût, respectivement de six et de cinq mois. Le PSCCS a été financé à hauteur de 3.000.000 $US par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF), à raison de 1 000 000 $US par pays

1.2.2. Problèmes et défis auxquels le projet vise à résoudre ou doit faire face

Les principaux problèmes et défis que le projet visait à résoudre ou devait faire face étaient les suivants :

- la situation de vulnérabilité particulière des femmes, en raison des pratiques socio-culturelles qui les excluaient de la prise de décisions communautaires ;

- l'accroissement des flux migratoires : la région de Liptako Gourma n'était pas le noyau central des flux de migration vers l'Afrique du Nord et l'Europe, mais c'était une des routes menant à Gao, que la plupart des flux de migrants traversaient avant de se diriger vers le Nord et le Nord Est ;

- le manque d'opportunité : Les jeunes désœuvrés et sans perspective avaient découvert les groupe terroristes (Boko Haram, AQMI) comme un modèle puissant de valorisation individuel. Les jeunes avaient trouvé des défis et une trajectoire différente dans ces mouvements ;

- le chômage des jeunes : L'oisiveté des jeunes, compte tenu des opportunités économiques et sociales limitées, facilitait leur vulnérabilité face aux messages extrémistes et leur participation dans les activités violentes ;

- la faible présence de l'Etat : de façon générale, la faible présence d'autorités étatiques y compris de services décentralisés, favorisait un mouvement aigu de marginalisation et de défiance ; cette faible présence peut être d'ordre physique, mais peut se rapporter aussi à une insuffisance de législation sur des thématiques majeures ;

- la prolifération des groupes armés et de contre bande : les mouvements frontaliers non réguliers créaient des menaces sécuritaires nationales et internationales en raison des groupes armés et des organisations terroristes actives dans la région ;

- la porosité des frontières : les longues zones frontalières distantes et poreuses constituaient un défi naturel pour la gestion efficace des frontières ;

- la prolifération d'armes légères menant à des vols réguliers et des petits larcins : une telle prolifération était à la fois la cause et la conséquence de l'instabilité, alimentant ainsi le cercle vicieux de l'instabilité régionale ;

- les problèmes liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles partagées de la zone du Liptako Gourma ;

- la montée de l'extrémisme religieux : cet extrémisme conduit à des violences et peut gagner les jeunes s'ils sont sans emplois et laissés à eux-mêmes.

- l'accroissement des conflits communautaires : Ces conflits deviennent récurrents et entame la cohésion sociale et le vivre-ensemble des populations.

1.2.3. Objectifs et Résultats du projet

L'objectif visé par le projet est d'améliorer la sécurité communautaire et la cohésion sociale des populations dans la zone à l'intersection du Mali, du Niger et du Burkina Faso à travers des interventions visant à mitiger les vecteurs de conflits que sont la marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les FDS, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

En lien avec les objectifs poursuivis, trois résultats sont attendus du projet, à savoir :

1. **Résultat 1 :** les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.
2. **Résultat 2 :** la sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières.
3. **Résultat 3 :** les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles.

1.2.4. Coordination et gestion su projet

Le PSCCS, au niveau stratégique et politique, a été piloté par un Comité de Pilotage Transfrontalier (CPT) composé des parties prenantes nationales désignées des trois pays.

Sur le plan opérationnel, une Unité de Coordination Transfrontalière (UCT) a été mise en place et établie à Dori, au Burkina Faso, avec pour mission principale d'assurer la gestion globale du projet et sa mise en œuvre.

Au niveau pays, la gestion du projet a été assurée par des points focaux désignés de chaque bureau du PNUD. Cinq Volontaires des Nations Unies (VNU) ont appuyé la mise en œuvre opérationnelle du projet dans les zones d'intervention. Au Mali, compte tenu du contexte sécuritaire qui prévalait dans la zone du projet, ce sont plutôt des volontaires nationaux, recrutés par le Centre National pour la Promotion du Volontariat (CNPV), une structure nationale qui utilise les Volontaires communautaires, qui ont appuyé la mise en œuvre et le suivi des activités du projet sur le terrain. Ces volontaires nationaux ont travaillé sous la supervision directe d'un coordonnateur également mis à disposition par le CNPV et basé à Gao.

1.2.5. Public cible et zones d'intervention du projet

Le projet a ciblé prioritairement les jeunes, les femmes et les éleveurs transhumants. Il s'est inscrit dans une approche transfrontalière. Il visait la zone à l'intersection du Burkina Faso, du Niger et du Mali. Plus précisément, il a opéré dans le triangle Dori (BF) - Tera (N) - Ansango (M). Cette zone inclut également les zones de Menaka (M) et Bankilare (N). Il a été ainsi mis en œuvre dans trois régions frontalières que sont la région du Sahel du Burkina Faso, la région de Tillabéry au Niger et la région de Gao au Mali. (Cf. Carte N°1).

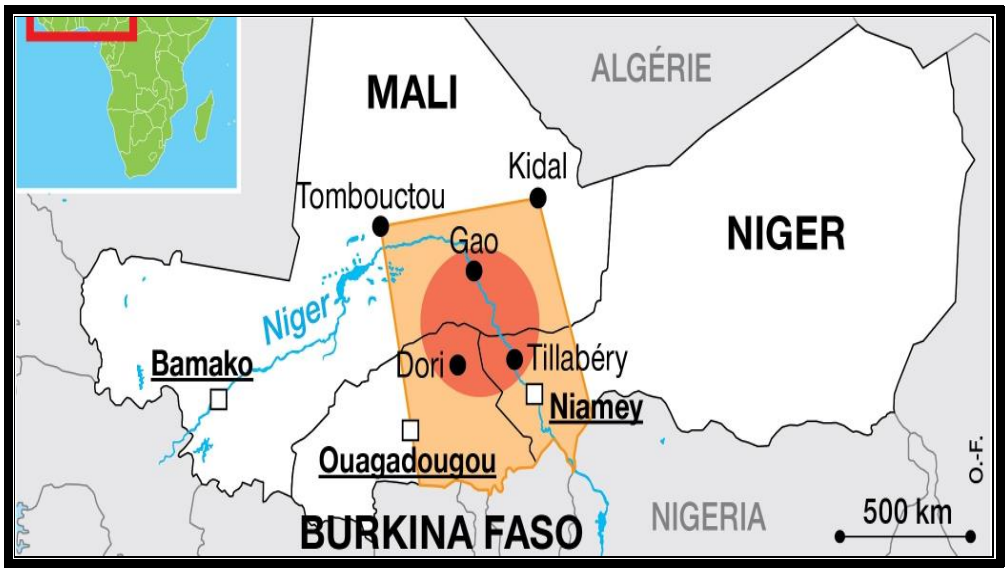

Carte N° 1 : La zone du projet

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

Les différentes étapes de l'approche méthodologique de l'évaluation ont été les suivantes :

2.1. Revue documentaire

Les consultants ont disposé d'un volume important de documents dont l'exploitation leur ont permis d'apprécier le contenu et les performances du PSCCS. A cet effet, une fiche de lecture a été élaborée pour faciliter une exploitation judicieuse des documents. La liste de tous les documents consultés est présentée en annexe.

2.2. Collecte des données avec des guides d'entretiens semi structuré

Les entretiens au niveau national ont été menés avec :

- les représentations du PNUD au Burkina Faso, au Mali et au Niger ;
- les chargés de programme du PNUD responsables du PSCCS dans les trois pays ;
- la Coordination transfrontalière du PSCCS au Burkina Faso ;
- les points focaux du PSCCS au Burkina Faso, au Mali et au Niger ;
- les Ministères en charge de la défense et de la sécurité dans les trois pays ;
- les forces de défense et de sécurité dans les trois pays : Etat-major des forces armées, police nationale, gendarmerie nationale ;

- les autorités politiques et administratives de la zone projet : gouverneurs, hauts commissaires, préfets, maires ;
- les populations bénéficiaires dans les trois pays : agriculteurs, éleveurs, jeunes, femmes ;
- les PTF intervenants dans la zone du projet ;
- les ONG et Associations de la zone du projet intervenant sur les questions de sécurité, de citoyenneté et de cohésion sociale, partenaires de la mise en œuvre du projet ;
- Les structures étatiques chargées des questions de frontières ;
- certains responsables des projets nationaux qui interviennent dans les mêmes thématiques que le PSCCS dans les trois pays.

La collecte des informations s'est faite en utilisant les outils appropriés suivants :

- Des guides d'interview non structurés, de groupe ou individuels, surtout destinés à la collecte des informations d'ordre qualitatif ;
- Des guides d'interview semi-structurés, individuels ou de groupe : avec cet outil, on a permis au groupe et aux individus de s'exprimer sur des problèmes, les besoins, etc.

Tous ces outils ont fait appel à la technique de **l'observation in situ** qui a aidé les consultants à constater, **de visu**, les résultats du projet sur le terrain.

2.3. Collecte de données par un questionnaire structuré

Dans le cadre de la présente évaluation finale, une enquête a été réalisée sur la perception des effets et impacts du PSCCS par les bénéficiaires. Cette enquête s'est appuyée sur l'enquête de perception initiale en termes de méthode et de zones cibles. Elle a été conduite au Burkina Faso, au Mali et au Niger, sur un échantillon représentatif. Ce sont les trois consultants nationaux, appuyés par une équipe d'enquêteurs qui ont fait cette enquête. Un questionnaire a été utilisé à cet effet.

2.4. Croisement et triangulation des données

Les données collectées et utilisées lors de l'évaluation ont fait l'objet de croisement et de triangulation afin de vérifier leur fiabilité. La triangulation s'est faite à partir de trois sources et selon le processus suivant :

- L'exploitation documentaire : Les rapports d'activités sur l'exécution technique et financière du PSCCS, année par année, ont été compilés. L'état de mise en œuvre exhaustive des activités, le niveau d'obtention des résultats et le degré d'atteinte des objectifs ont été ainsi établis. Il s'agissait, alors, de vérifier leur exactitude.

- Les entretiens avec les bénéficiaires et les parties prenantes du PSCCS : les informations collectées au cours de la phase de l'exploitation documentaire ont été vérifiées et complétées lors des entretiens que les consultants ont menés avec les parties prenantes du projet.

- Les observations in situ : les visites des réalisations du projet sur les sites d'intervention a permis aux consultants de vérifier la réalité des investissements.

2.5. Méthodes d'analyse des informations

2.5.1. Clarification sur le choix des critères d'évaluation et les facteurs d'appréciation

Des facteurs ou paramètres ont été utilisés pour apprécier les critères d'évaluation et affecter une note par critères. Ces facteurs ne tombent pas ex nihilo.

En effet, les facteurs d'appréciation du critère des effets/impacts sont une reprise des résultats attendus du PSCCS. Quant aux facteurs d'appréciation des autres critères comme la pertinence et la durabilité, ils dérivent des TDR de l'évaluation qui donnent des indications y relatives.

Concernant les critères majeurs d'évaluation utilisés, ce sont les critères classiques employés dans les évaluations ex post, ou évaluations à postériori. Il s'agit des critères suivants : les effets/impacts ; la pertinence ; la durabilité ; l'efficacité ; l'efficience ; la prise en compte de la dimension genre. Cependant, ce sont les facteurs d'appréciation de ces critères qui varient d'un projet à un autre, et qui, pour le cas d'espèce, sont spécifiques au PSCCS.

Il est à noter que les performances réalisées au niveau d'un critère donné, peuvent être :

- Soit spécifiques au projet : dans ce cas, la performance est l'incidence spécifique et exclusive du projet. Les performances réalisées au niveau des critères d'efficacité et d'efficience sont celles spécifiques du PSCCS. Il s'agit notamment de performances sur le taux de réalisation des activités et le taux d'exécution financière par exemple.

- Soit la résultante d'actions conjuguées du projet et d'autres projets ou interventions. C'est le cas des performances réalisées en termes d'effets et impacts sur les populations. C'est la conjugaison des interventions présentes et passées de différents acteurs qui ont produits ces performances. Il n'est pratiquement pas possible d'isoler la part spécifique qui est attribuable au PSCCS.

2.5.2. Analyse des informations collectées

L'analyse des informations a suivi le processus suivant :

Analyse de la pertinence du PSCCS : Cet exercice s'est fait par un travail documentaire qui a été complété par des entretiens croisés avec le PNUD, les structures nationales de mise en œuvre et les partenaires au développement. Pour ce critère, l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en six facteurs a, b, c, d, e, f, qui sont :

Facteur (a) : Alignement avec la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.
Facteur « b » : Alignement par rapport aux priorités du G5 Sahel.
Facteur « c » : Alignement avec les thématiques de la Plateforme Ministérielle de Coordination des Stratégies Sahel.
Facteur « d » : Pertinence de la théorie de changement du projet.
Facteur « e » : Cohérence avec les priorités nationales et les attentes des populations.

Facteur « f » : Pertinence des outils de suivi-évaluation et de coordination.

La note obtenue sur ce critère a été appréciée à l'aide de la grille suivante :

- Note de 5/5 : Très Satisfaisant (TS).
- Note inférieure à 5/5 et supérieur ou égal à 4/5 : satisfaisant (S).
- Note comprise entre 3/5 et 4/5 : Assez Bien (AB).
- Note comprise entre 2,5/5 et 3/5 : Moyen (M).
- Note inférieure à 2,5/5 : Peu satisfaisant (PS).

L'indicateur est noté sur une échelle de 1 à 5. La note globale du projet sur cet indicateur est obtenue en estimant les performances du projet sur chacun des six facteurs énoncés ci-dessus. La somme des notes sur les six facteurs donne la note globale du projet par rapport au critère de la pertinence.

Ainsi : CP = a + b + c +d +e + f = ou **< 5.**

Identification des effets/impacts du PSCCS : Les effets et impacts du projet ont été identifiés et mesurés à travers des entretiens, des interviews et de la consultation documentaire. Il s'est agi, notamment, d'interviewer les bénéficiaires directs et indirects du projet pour s'enquérir de l'incidence des activités réalisées. Pour ce critère, l'indicateur du « Coefficient d'effets/impacts » (CEI) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c) qui sont :

Facteur « a » : Contribution du projet à l'implication des jeunes et des femmes dans les processus de prise de décision.
Facteur « b » : Contribution du projet au renforcement de la sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays.
Facteur « c » : Contribution du projet à la réduction des conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance.

L'indicateur est noté sur une échelle de 1 à 5. Comme ci-dessus, la note globale du projet sur cet indicateur est obtenue en estimant les performances du projet sur chacun des trois facteurs énoncés ci-dessus. La somme des notes sur les trois facteurs donne la note globale du projet par rapport au critère des effets/impacts.

Ainsi : CEI = a + b + c = ou < 5.

Analyse de l'efficacité du PSCCS : Pour ce critère, on a eu recours à l'indicateur du taux de réalisation des produits (TRP). Ce taux a été estimé en comparant les cibles prévues par produits aux performances obtenues. Le TRP traduit le taux d'efficacité (TE) de la mise en œuvre du projet. Ce taux d'efficacité peut être converti en un coefficient d'efficacité (CE) noté sur une échelle de 1 à 5.

Ainsi : CE = ou < 5.

Analyse de l'efficience du PSCCS : Pour le critère, l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte quatre facteurs, a, b, c et d qui sont les suivants :

Facteur « a » : Le niveau de l'exécution technique par rapport au niveau de l'exécution financière.
Facteur « b» : La suffisance des financements mobilisés pour l'exécution des activités.
Facteur « c » : Le projet a-t-il été bien géré selon les normes attendues ? Les rapports d'audit étaient-ils favorables ?
Facteur « d» : Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?

Cet indicateur est noté sur une échelle de 1 à 5 :

Ainsi, CEF = a + b + c + d = ou < 5.

Analyse de la durabilité du PSCCS : Pour ce critère, l'indicateur du « Coefficient de durabilité » (CD) a été utilisé. Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c) qui sont :

Facteur « a » : Appropriation nationale du projet et contribution nationale.

Facteur « b » : Importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Facteur « c » : Degré d'engagement des bénéficiaires pour la pérennisation des acquis du projet.

Cet indicateur est noté sur une échelle de 1 à 5 : CD = a + b + c = ou < 5.

Analyse du degré de prise en compte du genre : Pour la dimension du genre, l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) a été utilisé pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5. Cet indicateur comprend deux facteurs qui sont :

Facteur « a » : Le degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception du projet.

Facteur « b » : Le degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres.

Ainsi : CG = a + b = ou < 5.

Identification des meilleures pratiques et formulation des recommandations : A partir du diagnostic de la mise en œuvre du PSCCS, il a fallu capitaliser les meilleures pratiques utilisées, ainsi que les leçons apprises, et formuler des recommandations pour les interventions futures.

2.5. Hypothèses sous-jacentes de l'évaluation

Les hypothèses sous-jacentes de l'évaluation sont **:**

- Le cadre logique du projet est cohérent avec une harmonie entre les activités, les résultats et les objectifs.

- Les effets et impacts sont susceptibles d'apparaitre à cette étape du projet.

- Les indicateurs proposés sont SMART.

- Les cibles retenues sont réalistes.

2.6. Points forts de l'évaluation

La mesure des critères d'évaluation avec des coefficients calculés sur la base des paramètres d'appréciation de ces critères a rendu aisée et objective l'analyse de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus par le projet.

Les questions d'évaluation incluses dans la méthodologie ont permis l'élaboration des outils appropriés de collecte de données et ont servi de référence pour faire des analyses pertinentes sur la mise en œuvre des activités et des résultats atteints par le projet.

La démarche participative adoptée qui a impliqué tous les acteurs de mise en œuvre du projet a permis de dégager les constats et les solutions à mettre en œuvre à l'avenir pour améliorer les effets et impacts du Projet.

2.7. Limites de l'évaluation

La situation d'insécurité qui prévaut dans la zone d'intervention du projet a rendu difficile les missions de terrain, surtout à Gao, au Mali, et à Djibo au Burkina Faso, où les consultants nationaux ont eu beaucoup de difficultés à s'y rendre.

Une étude de référence n'a pas été réalisée au début du projet afin de rendre disponibles les données de base nécessaires pour apprécier les performances ultérieures du projet.

III. RESULTATS, CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

3.1. ANALYSE DU CADRE LOGIQUE ET DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE COORDINATION ET DE SUIVI-EVALUATION DU PROJET

3.1.1. Analyse de la stratégie de mise en œuvre et de gestion du Projet

La stratégie de mise en œuvre du projet a été basée sur l'approche DIM (Direct Implementation) ou modalité de mise en œuvre directe. Ainsi, l'exécution du projet a incombé entièrement au PNUD qui a mis en place une Unité de coordination transfrontalière du projet (UCT) pour s'occuper de la mise en œuvre.

Cette approche DIM, qui a été préférée à l'approche NIM (National Implementation) ou modalité d'exécution nationale, se justifiait par le fait que c'était un projet qui concernait trois pays, et parce qu'il fallait utiliser des procédures rapides pour exécuter le projet initialement en 18 mois.

Concrètement, l'approche DIM s'est faite ainsi qu'il suit : L'exécution technique était revenue à l'UCT, et l'exécution financière au PNUD. Un programme de travail annuel (PTA) a été élaboré par la coordination du projet et adopté par le comité de pilotage. Conformément au budget adossé à ce PTA, le PNUD débloquait les ressources financières pour payer les prestataires ou pour financer des activités.

La stratégie de mise en œuvre a revêtu des caractéristiques que l'on peut analyser ainsi qu'il suit :

L'ancrage institutionnel et l'organisation du projet : Le projet a été mis en œuvre par le PNUD en tant qu'organisation des Nations Unies récipiendaire, en étroite collaboration avec ses partenaires tels que I'OIM, I'UNHCR et l'UNCDF, en relation avec le Programme Régional Sahel, I'UNOWAS et I'ECOWAS. Le projet, en tant que composante du portefeuille de la Gouvernance, a été supervisé opérationnellement par les Directeurs Pays des trois pays avec l'appui d'un Project Management Specialist pour le Burkina et les Secrétariats PBF pour le Mali et le Niger. Il s'est appuyé sur l'expertise déjà existante dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives transfrontalières (LOBI Initiative transfrontalière de Développement Local avec l'appui de I'UNCDF et le projet Gestion des frontières et communautés frontalières dans le sahel sous financement du Japon).

Au niveau pays, la gestion du projet était assurée par une équipe de staffs désignés de chaque bureau du PNUD. Par ailleurs, des Volontaires des Nations Unies (VNU) et des volontaires nationaux (Mali), assistants communautaires, ont appuyé la mise en œuvre et le suivi des activités sur le terrain.

Il faut noter qu'au Mali, une cellule de coordination du projet a été mise en place à Ansongo. Un coordinateur régional a assuré avec les 5 volontaires nationaux la mise en œuvre des activités. Cette unité de proximité dotée d'un local, de matériel roulant et d'ordinateurs a été une bonne pratique qui a assurée l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des activités au Mali, dans une partie du pays où la situation sécuritaire était des plus difficiles.

Le recours aux Volontaires : Des volontaires des Nations unies (VNU) issus du terroir ont été utilisés au Burkina Faso, des VNU classiques au Niger et des volontaires nationaux (VN) au Mali. Le recours aux volontaires nationaux ou issus du terroir dans un contexte d'insécurité a permis un meilleur suivi des activités, ainsi que la mobilisation des acteurs sur le terrain. Ce fut une approche de proximité basée qui a non seulement assurée la réalisation des activités même dans les zones de risque sécuritaire élevé, mais aussi de renforcer l'expertise locale. Ces volontaires issus des terroirs constituent des ressources locales sur lesquelles pourraient s'appuyer d'autres initiatives pour la poursuite et la consolidation des activités de recherche de la sécurité et de consolidation de la paix. Par ailleurs, ceci a permis de mettre en œuvre une approche communautaire, participative et inclusive qui a facilité l'appropriation des activités par les acteurs nationaux et locaux et permis de construire un consensus autour des problématiques sécuritaires, de cohésion sociale et de paix. Cette dynamique d'appropriation et de consensus est un gage pour la poursuite et le renforcement des initiatives de consolidation de la paix par les populations bénéficiaires du projet.

La pratique du « Faire-Faire » et l'implication des partenaires locaux : Le projet a développé des partenariats avec des structures gouvernementales et non gouvernementales pour la mise en œuvre des activités.

Au Burkina, les partenaires du projet ont été : l'Association des Jeunes pour le Développement du Sahel (AJDS), l'Union fraternelle des croyants, l'A2N, l'APESS, le CRUS, le Secrétariat Permanent des frontières, la Coordination du Programme d'Urgence (PUS) pour le Sahel, l'Association des Municipalité du Burkina Faso F/Sahel (AMBF), la Commission nationale pour les réfugiés (CONAREF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UN/HCR), et les Directions régionales en charge de la jeunesse et de la femme.

Au Mali, les partenaires ont été : le Centre National de Promotion du Volontariat (CNPV) du Mali et la Direction Nationale des Frontières.

Au Niger, les partenaires ont été : la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, le Secrétariat permanent du Code Rural, le Génie militaire, l'United Nations Capital Developement Fund (UNCDF), et le Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses

Le projet s'est ainsi appuyé sur les organisations locales pour conduire les activités. Il a fait recourt au faire-faire en externalisant des activités auprès d'ONG locales. La gouvernance du projet au niveau terrain a ainsi été inclusive avec l'association des acteurs étatiques et des ONG locales. Cela a permis la concertation et le dialogue entre acteurs qui ont été des points fort de l'approche du projet au regard des sujets de la paix et de la cohésion sociale qui ont été des questions communautaires.

La pratique du « Faire-Faire » et l'implication des acteurs locaux n'étaient pas prévues au démarrage du projet. Mais, au regard du contexte sécuritaire qui s'est dégradé au fil du temps surtout du côté du Burkina Faso et qui a occasionné les difficultés liées à l'accès aux zones d'intervention, cette option a été introduite comme mesure de mitigation. Par ailleurs, dans un contexte d'insécurité ou la méfiance entre populations s'était développée, une telle approche était forcément un acquis, même s'il s'agissait d'un point de départ dans la recherche de la paix.

La synergie d'action du PSCCS avec les autres projets similaires : Une synergie d'action a été développée avec les autres partenaires intervenants dans les domaines de la promotion de la sécurité communautaire, la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Il s'agit notamment de PRAPS Burkina Faso, de l'ALG, et du PFUA/GIZ. Ces synergies ont permis d'éviter certaines duplications et d'assurer la cohérence de la mise en œuvre des activités par rapport aux initiatives futures dans la zone du Liptako Gourma. La valeur ajoutée du PSCCS a été son caractère multi-pays et transfrontalier, l'utilisation des partenaires locaux et le recours aux volontaires issus du terroir.

3.1.2. Analyse du processus de formulation du projet

En amont à la formulation du projet, une mission exploratoire a été effectuée dans la zone du Liptako Gourma avec quatre objectifs principaux : (1) visiter la région du Liptako-Gourma (Oudalan, Ansongo, Tillabery) pour recueillir des informations précises sur l'impact des conflits transfrontaliers ; (2) déterminer les défis de sécurité, de paix et de développement dans la région du Liptako-Gourma ; (3) collecter des données sur l'impact des activités de sécurité communautaire et de gestion des frontières du système des Nations Unies, et les différentes interventions liées à la cohésion sociale et à la réconciliation ; (4) identifier les points d'entrée pour un programme transfrontalier conjoint des Nations Unies (Mali / Burkina Faso / Niger), s'attaquer aux moteurs actuels de conflit dans les trois régions transfrontalières, en impliquant les communautés des trois régions afin de renforcer la cohésion sociale et de gérer la diversité sociale et les conflits potentiels selon les analyses de conflit disponibles.
Sur cette base, la formulation du projet a commencé avec l'élaboration d'une fiche de projet. Ensuite, une équipe de consultants internationaux ont été commis à la tâche de formulation du projet. Ceux-ci ont travaillé avec un consultant national et des experts des structures

nationales concernées. Les consultants internationaux, après avoir élaboré une note méthodologique, ont rencontrées les structures concernées par les questions de paix, de sécurité et de cohésion sociale. Ils ont, ensuite, élaboré un draft de document de projet. Ce draft a servi de base lors de séances de travail que les consultants internationaux ont eu avec les experts des structures nationales concernées. Un document de projet provisoire a été produit à l'issue des travaux entre les consultants internationaux et les experts nationaux, et après une mission de terrain. Le document de projet a été examiné et validé au cours d'un atelier national. Il a, finalement, fait l'objet de signature par les représentations du PNUD au Burkina Faso, au Mali et au Niger et par le Gouvernement du Burkina Faso.

Lors de la formulation, une théorie du changement a été formulée dans le document du projet. Elle s'énonce comme suit : « Si le sentiment d'exclusion/marginalisation des populations transfrontalières est résorbé ; si les conditions de vie des populations (en particulier les jeunes et les femmes) sont améliorées et leur confiance dans la capacité de l'Etat de livrer des services de base est renforcée ; et si les conflits entre les communautés liés à la transhumance sont résolus de façons pacifiques et de manière participative entre les différentes parties, alors les intentions à se livrer à des activités illicites ou le penchant pour les discours radicaux seront réduits, parce que les jeunes et les femmes auront d'autres moyens de gagner leur vie tout en gérant de manière efficace les ressources naturelles et seront moins exposés aux moteurs idéologiques de l'extrémisme violent, ce qui permettra de créer une dynamique de stabilisation dans cette zone transfrontalière sensible ».

Lors de la mise en œuvre, la chaîne de changements successifs ci-après a été observée :

1°) Le changement de premier rang du PSCCS

Le changement de premier rang du projet est constitué par son premier résultat attendu qui est : Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus. Ce changement a été obtenu. En effet, les enquêtes réalisées pendant la présente évaluation ont fait ressortir que des jeunes, 200 au Burkina Faso, 73 au Mali et 50 au Niger, qui ont été formés par le projet, participent davantage à la vie économique de leur communauté et prennent part aux décisions. Par ailleurs, à travers le projet, 325 jeunes désœuvrés et à risque dont 47% de filles des communes cibles ont été formés et installés dans plusieurs corps de métiers.[1]

2°) **Le changement escompté de deuxième rang du projet**

Le changement de deuxième rang du projet est constitué par son deuxième résultat attendu qui est : La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières. Ce changement a été obtenu, en effet, à travers les multiples activités entre civiles et militaires (travaux d'intérêt commun, activités sportives) tenues dans la zone du projet dans les trois pays, le projet a accru le rapprochement et la fraternité entre les populations civiles et les Forces de Défense et de sécurité (FDS).

3°) Le changement escompté de troisième rang du PSCCS

[1] Ces 325 jeunes sont les mêmes bénéficiaires que ceux indiqués dans le paragraphe précédent.

Le changement de troisième rang du projet est constitué par son troisième résultat attendu qui est : Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles. Ce changement a été en partie obtenu, car à travers des activités, notamment les cadres de concertation, les sensibilisations et les formations, les études diagnostiques participatives d'identification d'infrastructures pastorales (couloirs de transhumance, forages, puits…), le projet a contribué à une prise de conscience des éleveurs transhumants sur le caractère règlementé de la transhumance et l'appropriation des documents y relatifs.

4°) Le changement de quatrième rang du projet

Le changement escompté de quatrième rang est constitué par les effets et les impacts résultant des activités mises en œuvre dans le cadre du PSCCS, à savoir :

- Les intentions à se livrer à des activités illicites ou le penchant pour les discours radicaux sont réduites.

- La sécurité communautaire et la cohésion sociale des populations dans la zone à l'intersection du Mali, du Niger et du Burkina Faso sont améliorées.

Ce changement, qui est structurel et basique, était difficile à obtenir en 29 mois de mise en œuvre du projet. Cependant, des bonnes pratiques allant dans le sens de la sécurisation du territoire et de la promotion de la cohésion sociale ont été enregistrées telles que : la fraternisation entre les populations civiles et militaires ; la concertation entre les autorités politiques, administratives et communales à la frontière des trois pays pour échanger les expériences et mutualiser les moyens ; et la mise en place de cellules de veille pour résoudre les conflits.

Au vu du processus suivi pour l'élaboration du PSCCS, on peut dire que la démarche a été à la fois participative, inclusive, exhaustive et itérative, toute chose qui garantit sa pertinence, sa cohérence, son adéquation aux besoins réels des trois pays concernés et la prise en compte des contraintes et défis de ces pays. La formulation a été notamment conjointe avec les Bureaux PNUD des trois pays (Mali, Niger, Burkina). Elle a adopté une démarche participative en impliquant les autorités administratives, la jeunesse, la société civile, les communautés bénéficiaires, les services techniques via des ateliers et des rencontres (Senior Management du PNUD, parties prenantes). Le ciblage géographique a découlé des différentes rencontres. Le Burkina Faso a été choisi comme Agence Lead en raison de sa position géographique.

3.1.3. Analyse du processus de coordination et de mise en œuvre du projet

Le Burkina Faso a hébergé l'Unité de Coordination Transfrontalière (UCT) du projet à Dori. Cette unité de gestion a été prise en charge financièrement par les trois pays selon la modalité de gestion parallèle des fonds. Compte tenu du fait que le personnel de cette unité était géré par le Burkina Faso, ce dernier a reçu des deux autres pays un COA afin de faire face aux dépenses liées à la bonne marche de cette unité. Le Burkina Faso a coordonné également l'élaboration des rapports semestriels et annuels conjoints des trois pays à soumettre au PBSO. Le plan de travail de démarrage a été produit lors du premier comité de pilotage par

les trois pays. Les réunions du COPIL ont été organisées de façon tournante : la première au Burkina Faso et la seconde au Mali. La 3e réunion du COPIL sera organisée par le Burkina Faso et se fera à distance à travers l'utilisation d'outils internent, compte tenu de la situation de la pandémie du COVID 19 et des mesures de protection en place. Toutefois, la prise de décisions de gestion de l'ensemble du projet incombait au comité de pilotage transfrontalier. La Plateforme de coordination ministérielle des stratégies du sahel et ses mécanismes qui était un cadre politico diplomatique permettant aux pays du Sahel, organisations régionales et internationales, partenaires bilatéraux et multilatéraux de discuter et traiter des questions communes de la région du Sahel a été utilisée pour assurer la communication sur le projet à un haut niveau stratégique. Les groupes thématiques de travail présidés par les trois pays ont servi de cadre d'échanges au niveau technique.

Il faut noter, globalement que le dispositif de coordination mise en place n'a pas été facile à faire fonctionner en raison des problèmes de conciliation des agendas et des problèmes de sécurité.

Les structures de Gestion du Projet ont été les suivants :

Le Comité de Pilotage Transfrontalier (CPT) : Le CPT est l'organe d'orientation stratégique et de contrôle de qualité de la mise en œuvre du projet et sert d'interface entre les bénéficiaires et les partenaires du Systèmes des Nations Unies. Le comité de pilotage transfrontalier est composé vingt-sept (27) membres dont :

-Trois (03) représentants des autorités nationales de chaque pays ;
- Un (01) Coordinateur Résident du Systèmes des Nations Unies par pays ;
- Un (01) représentant du PNUD de chaque pays ;
- Un (01) représentant des FDS de chaque pays ;
-Trois (03) représentants des bénéficiaires par pays (un représentant des jeunes, une représentante des femmes, un représentant des éleveurs transhumants).

Pour le Burkina Faso, les structures représentants des autorités nationales étaient :
- Un représentant du ministère en charge de la gestion des frontières,
- Un représentant du ministère en charge de l'économie et de la planification
- Le Gouverneur de la Région du Sahel.

Pour le Mali, les structures représentants des autorités nationales étaient :
- Un représentant du Ministère des Affaires étrangères ;
- Un représentant du Ministère de l'Administration Territoriale en charge des frontières ;
- Le Préfet du Cercle d'Ansongo.

Pour le Niger, les structures représentants des autorités nationales étaient :
- Un représentant de la HACP (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix) ;
-Un représentant du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires coutumières et Religieuses ;
- Un représentant du Gouvernorat de la Région de Tillabéry.

Initialement, le CPT devait se réunir sur une base rotative tous les six mois dans les trois pays. Cette fréquence n'a pas été entièrement respectée car le CPT ne s'est réuni que deux fois. Il était présidé par le pays hôte de la réunion du projet. Les réunions ont été organisées

par l'Unité de Coordination Transfrontalière (UCT), le bureau pays PNUD du pays organisateur en collaboration avec les Secrétariats du PBF et l'appui du pays hôte. Le procès-verbal final de chaque réunion du Comité de Pilotage Transfrontalier était validé par les membres du CTP et cosigné par les Représentants Résidents du Système des Nations Unies des trois pays. Conformément au document de projet, ces PV devaient être transmis au PBF une semaine au plus tard après chaque réunion. Ce délai n'a pas été toujours respecté.

L'Unité de coordination Transfrontalier (UCT) : L'UTC, basée à Dori au Burkina Faso, s'occupait de la mise en œuvre du projet. Elle était composée d'un Coordonnateur international, de cinq VNU Assistants communautaires, d'une Assistante administrative, d'un spécialiste en gestion de projet/Point focal pour le PBF et d'un chauffeur. L'équipe du projet était supervisée directement par le Coordonnateur Résident du PNUD pour les aspects liés aux orientations stratégiques de mise en œuvre. Pour les aspects de gestion opérationnelle, le gestionnaire de projet du Burkina Faso a travaillé en collaboration avec les Teams Leaders/Conseillers en gouvernance du PNUD. Les secrétariats de PBF ont joué un rôle d'appui et de suivi. Les VNU du Burkina étaient supervisés par le coordinateur transfrontalier, ceux du Niger par le PNUD-Niger et ceux du Mali par le CPNUD-Mali, à travers le CNPV.

3.1.4. Analyse du dispositif de suivi-évaluation et de rapportage

Analyse du cadre logique

Le cadre logique contenu dans le document du projet indique un (1) objectif général ; trois (3) Effets/Résultat ; neuf (9) produits ; et 23 indicateurs, répartis comme indiqués dans le tableau N° 2 ci-après.

Tableau N° 2 : Résumé du cadre logique

Objectif/Effets	Nombre de Produits	Nombre d'indicateurs
Objectif général	-	-
Effet/Résultat N°1	3	8
Effet/Résultat N°2	3	9
Effet/Résultat N°3	3	6
Totaux	9	23

Source : Synthèse réalisée par les consultants à partir du document du projet (2019)

Sur les 23 indicateurs, il y a 8 indicateurs de résultats et 15 indicateurs de produits. Tous les indicateurs sont Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement bien définis (SMART). (Cf. Tableau en annexe).

On note que les activités préconisées dans le document de projet sont en cohérence avec les produits, lesquels sont également en cohérence avec les Effets/Résultats, lesquels sont aussi en cohérence avec les objectifs spécifiques et l'objectif général du projet.

Les produits et indicateurs ne sont pas tous assortis de cibles ni d'une situation de référence. Cela a été un handicap dans le suivi du projet et lors de la présente évaluation, car on ne connait pas la ligne départ (situation de référence), ni la ligne d'arrivée (les cibles).

En effet, pour mesurer, avec la rigueur requise, les résultats, les effets et les impacts du projet, il faut comparer la « situation après le projet », établie par l'évaluation finale, à la « situation avant le projet » fournie par l'étude de référence. L'absence de cette étude de référence prive donc des informations sur le niveau des indicateurs au démarrage du projet. La connaissance de ce niveau de départ aurait permis de mesurer l'évolution des performances pendant et à la fin du projet.

Par ailleurs, l'absence de certaines cibles ne permet pas de savoir quels étaient les objectifs spécifiques poursuivis sur chaque indicateur, soit pour une année donnée, soit pour la fin du projet. Ce qui fait qu'on ne dispose pas de repère pour apprécier les performances obtenues à la fin du projet.

Il est à remarquer que les informations sur la perception par les bénéficiaires des effets et impacts du projet ne pouvaient s'obtenir de manière exhaustive que par des enquêtes, lesquelles n'ont pas été réalisées. Le niveau de renseignement des indicateurs au cours du projet a donc été insuffisant et incomplet. Ce fut lors de l'évaluation finale que les consultants nationaux, un par pays, appuyés par des enquêteurs, ont réalisé l'enquête sur la perception des effets et impacts du projet.

Analyse de la conduite du suivi-évaluation et du rapportage du projet

On peut relever certaines incohérences, notamment au niveau du produit N° 1.3. du Résultat N°1 qui est intitulé : « Les jeunes filles et garçons sont impliqués dans les processus de prise des décisions dans leurs communautés ». Les indicateurs qui sont associés à ce produit ne sont pas en cohérence avec lui. En effet, ces indicateurs, au nombre deux, sont les suivants :

- Nombre de participants aux ateliers de dialogue entre jeunes et autorités locales et coutumières sur les défis liés à la marginalisation socio-politique et la sécurité.

- Nombre de cellules de veille mis en place.

Ces deux indicateurs, qui sont, certes, SMART, c'est-à-dire, rappelons-le, spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement bien définis, ne sont pas pertinents pour le produit auxquels ils sont adossés. En effet, ils n'ont rien à voir avec l'implication des jeunes dans la prise de décision au sein des communautés.

Le plan de suivi-évaluation préconisé au départ pour le projet comprend : l'élaboration des rapports annuels de mise en œuvre, d'un rapport consolidé à la fin du projet et d'une évaluation finale.

Les rapports annuels d'exécution du projet ont été produits pour les années 2017 et 2018. Les rapports produits ont permis de faire le point, annuellement, de l'état de mise en œuvre des activités et de l'exécution financière. De même, des programmes annuels d'activités, assortis de budgets annuels, ont été élaborés pour les années 2017 et 2018. Tous ces rapports ont été examinés et approuvés par le comité transfrontalier de pilotage.

Il était prévu qu'à la fin du projet, un rapport final d'exécution, axé sur les résultats, soit élaboré par l'UCT. Ce rapport a été produit en janvier 2020 et intégrera les résultats clefs de la présente évaluation.

La présente évaluation finale a été réalisée entre décembre 2019 et février 2020. Cette évaluation apprécie les performances du projet selon des critères comme la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Elle formule aussi des recommandations pour la suite des interventions du PNUD et de ses partenaires.

Des audits spécifiques au PSCCS n'ont pas été réalisés.

Le document de projet du PSCCS n'avait pas prévu la réalisation d'une étude de référence. Ceci aurait permis de disposer de données de base pour apprécier les performances obtenues par le projet.

Au vu de ces activités réalisées, on peut conclure que le schéma de suivi-évaluation arrêté au départ, à l'élaboration du projet, a été globalement respecté.

Par ailleurs, il a été noté ce qui suit :

- Le plan de suivi-évaluation a été bien conçu et suffisant pour apprécier les résultats obtenus et suivre les progrès vers la réalisation des objectifs.

- Les rôles et responsabilités concernant le plan de suivi-évaluation ont été clairement définis lors de la conception du projet et pendant la mise en œuvre. En effet, il est ainsi revenu au PNUD, par exemple, de procéder, en lien avec la partie nationale, aux recrutements des experts indépendants chargés de l'évaluation finale. Les rapports annuels sur l'exécution technique et financière du projet ont été de la responsabilité de l'unité de coordination transfrontalière du projet.

- Les rapports de suivi ont été discutés avec les parties prenantes et le personnel du projet. Ainsi, le rapport produit par les consultants chargés de l'évaluation finale du PSCCS a été partagé avec les parties nationales des trois pays et a été examiné par le comité de suivi de l'étude le 26 mai 2020.

3.1.5. Avantages comparatifs du PNUD

Les avantages comparatifs du PNUD dans le cadre du projet sont les suivants :

Les Bureaux PNUD du Burkina Faso, du Mali et du Niger disposent de l'expertise requise pour assurer la mise en œuvre du projet. Cet avantage relève des unités et/ou clusters qui travaillent régulièrement avec des partenaires nationaux et locaux sur des programmes et projets.

Le PNUD fournit des appuis à l'élaboration des politiques et des règles relatives à la gestion de la paix et de la sécurité. Il a des compétences pour la gestion des fonds alloués par le PBF pour la mise en œuvre de divers projets dans les pays. Son intervention se situe tant au niveau des politiques qu'au niveau de la base à travers divers projets. Il est aussi membre du Groupe stratégique des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Les procédures de gestion financière du PNUD sont à même d'assurer la transparence dans les procédures de passations de marchés.

Le PNUD en tant qu'institution d'exécution du PBF est au centre de la problématique de la paix et de la sécurité. Il dispose par conséquent d'un capital de connaissances sur la problématique abordée par le projet.

Le PNUD dispose d'une longue expérience en matière de renforcement de capacités des acteurs nationaux et locaux.

L'accompagnement du PNUD sur le plan national et régional se fait à travers une approche de « faire-faire », de responsabilisation des communautés bénéficiaires et de valorisation des compétences locales.

3.1.6. Gestion adaptative

La gestion adaptative a essentiellement porté sur la prolongation du projet, d'abord de six mois, ensuite de 5 mois, soit 11 mois au total, afin d'achever l'exécution de toutes activités prévues. Cette prolongation a été rendue nécessaire à cause du retard intervenu dans le démarrage du projet, notamment dans le recrutement du coordonnateur du projet.

3.2. ETAT DE MISE EN ŒUVRE FINANCIERE DU PROJET

3.2.1. Budget mobilisé du PSCCS à la clôture du projet

Le budget total mobilisé par le PBF et remis en une seule tranche est de **3 000 000 USD**, à raison de **1 000 000 USD** par pays. Dans le cadre de la gestion de l'Unité de coordination transfrontalière, le Mali et le Niger ont chacun transféré **174 333 USD** au Burkina, portant à **1 348 666 USD** le montant total de son budget et réduisant leur budget respectif à **825 667 USD**.

Dans ce budget, il est important de distinguer le budget effectif affecté aux activités de développement qui est de 825.667 USD pour chacun des 3 pays, du budget affecté à la gestion ou au fonctionnement qui est 174.333 par pays.

3.2.2. Utilisation des ressources financière par période

Les 3 000 000 USD de budget alloué au projet ont été utilisées à 47% en 2018 et à 53% en 2019, soit un taux d'exécution total de 100% sur la durée du projet.

Tableau N° 3 : Répartition du budget sur la durée du projet entre 2018 et 2019

	Budget 2018	%	Budget 2019	%	Total
Burkina Faso	431 597	32	917 069	68	**1 348 666**
Mali	464 520	56	361 146	44	**825 667**
Niger	513 362	62	312 305	38	**825 667**
Total	**1 409 479**	**47**	**1 590 520**	**53**	**3 000 000**

Source : Rapport final du projet, janvier 2020

3.2.3. **Evolution du budget par catégorie de dépense**

L'analyse du budget par catégorie laisse apparaître l'accroissement des charges de personnels (57%), des frais de déplacement (42%) et les frais généraux (85%). L'accroissement des charges de personnel est lié aux deux prolongations sans coût de 11 mois de la durée du projet. Il a fallu continuer de payer le personnel au-delà de la période initiale prévue. L'augmentation substantielle des charges de déplacement est consécutive à la dégradation de la situation sécuritaire qui a occasionné des déplacements par voies aériennes alors que ceux-ci étaient prévus pour se faire par voies terrestres beaucoup moins onéreuses.

Tableau N° 4 : Le budget du projet par catégorie de dépense

Catégorie	**Total projet**	**Changements liés aux modifications des Agences bénéficiaires**	**Variation**
1. Personnel et autres employés	275 001	432 915	57,42
2. Fournitures, produits de base, matériels	905 004	143 317	-77,11
3. Équipement, véhicules et mobilier	53 004	101 805	3,88
4. Services contractuels	1 125 000	1 298 043	5,96
5. Frais de déplacement	20 004	170 000	41,67
6. Transferts et subventions aux homologues	334 995	346 763	3,51
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	76 992	310 894	84,78
Sous-total	2 790 000	2 803 737	-
8. Coûts indirects*	210 000	196 262	-
TOTAL	**3 000 000**	**3 000 000**	**-**

Source : Rapport final du projet, janvier 2020.

Dans l'ensemble, l'accroissement des charges de fonctionnement a impacté la réalisation des activités du projet. Malgré les différentes stratégies développées par les équipes du projet, quelques activités ont dû être annulées et le nombre d'autres revue à la baisse. Dans certains cas, ce sont les cibles de produits qui ont été revues à la baisse.

Il faut noter que la sous budgétisation de l'essentiel des activités du projet n'a pas assuré l'efficacité de toutes les stratégies déployées.

3.3. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

L'état de mise en œuvre technique du projet est présenté par résultat et par produit.

3.3.1. Résultat 1 : Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus

Les activités réalisées ont été les suivantes, par produit :

Produit 1.1 : Les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/Cellule d'appui conseils pour les jeunes filles et garçons sont créés et/ou renforcés et fonctionnels : Aucune étude diagnostique des infrastructures existantes, des opportunités en formation et cartographie des acteurs associatifs n'a été réalisée alors que trois études étaient attendues. Cette activité a été jugée non pertinente compte tenu de l'existence d'informations collectées dans le cadre d'études antérieures. Un centre multifonctionnel et un centre de formation professionnel ont été réhabilités et équipés, respectivement au Mali (Ansongo) et au Niger (Téra), contre trois prévus. 225 jeunes dont 109 filles ont été inscrits dans les différentes filières de formation : agro-sylvo-pastorale, construction métallique, menuiserie bois, économie familiale, mécanique moto. Six sessions ont permis de former dans les trois pays, 325 jeunes (200 au Burkina, 75 au Mali et 50 au Niger), dont 255 ont été installés dans divers domaines d'activités. 109 des jeunes installés étaient des filles. Par ailleurs, 62 femmes membres d'associations de promotion de la paix ont été bénéficiaires de micro crédits pour la réalisation d'activités génératrices de revenus au Mali. Les ressources initialement destinées à la réhabilitation des infrastructures ont été utilisées au Burkina pour accroitre le nombre de bénéficiaires des formations en entreprenariat (200 formés) et des appuis en kits d'installation (150 jeunes équipés).

Salle de spectacle construite à Ansongo/ Gao/ Mali
Source : Photo prise par les consultants pendant leurs missions de terrain

Produit 1.2: Les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation à l'engagement civique et social sont renforcés : six plans de communication et de sensibilisation ont été élaborés et validés au Burkina et au Niger sur une prévision de trois. Le Niger a plutôt privilégié l'élaboration de plans communaux de communication, ce qui a porté le nombre à cinq dans ce pays. Quatre associations de jeunes ont été formées au Mali et au Niger sur six prévues. Des activités de sensibilisation sur l'engagement civique, la paix et la sécurité ont été menées à travers divers canaux dans des zones de rencontres transfrontalières.
Au Burkina Faso, des messages et des émissions radios en langues locales (fulcé, fulfudé, sonhraî) sur l'importance et la consolidation de la paix ont été réalisés.

Produit 1.3: Les jeunes filles et garçons sont impliqués dans les processus de prise de décisions dans leurs communautés : Quatre ateliers de dialogue entre jeunes et autorités locales et coutumières sur les défis liés à la marginalisation socio-politique et la sécurité ont regroupé 222 participants dont 53 femmes. Huit cellules de veille sur une prévision de trois ont été mises en place dans les trois pays.

Tableau N°5 : Situation de réalisation des indicateurs du résultat 1

Activités	Indicateurs de produits	Prévus	Réalisés	Commentaires
Produit 1.1 : Les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/ Cellule d'appui conseils pour les jeunes filles et garçons sont créés et/ou renforcés et fonctionnels.				
Activité 1.1.1	Nombre de rapports d'études diagnostics réalisés	3	0	**Taux de réalisation : 00,00%** Absence de pertinence : des études similaires existaient
Activité 1.1.2	Nombre de centres multifonctionnels réhabilités/équipés	3	2	**Taux de réalisation : 66,66%** Réalisées au Mali et au Niger Centres du Burkina déjà fonctionnels, Micro-entreprises crées en lieu et place
Activité 1.1.3:	Nombre de jeunes formés en entreprenariat et dotés en kits	350	255	**Taux de réalisation : 73%**

Activités	Indicateurs de produits	Prévus	Réalisés	Commentaires
				325 jeunes formés et 255 installés, 62 femmes bénéficiaires de micro-crédits
Produit 1.2: Les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation à l'engagement civique et social sont renforcés				
Activité 1. 2.1:	Nombre de document de communication et de sensibilisation validé	3	6	**Taux de réalisation : 200%** 05 plans communaux (Niger), 01 plan régional (Burkina) Les documents n'ont pas fait l'objet de mise en œuvre
Activité 1. 2.2:	Nombre d'associations et structures de jeunes renforcées en capacités	6	4	**Taux de réalisation : 67%** 02 associations formées au Mali et 02 au Niger
Activité 1.2.3:	Nombre de personnes sensibilisées à travers les radios communautaires et zones de rencontres transfrontalières sur l'engagement civique, la paix et la sécurité.	PM	22 500	2 000 au Mali et 20 000 au Burkina
Produit 1.3: Les jeunes filles et garçons sont impliqués dans les processus de prise des décisions dans leurs communautés.				
Activité : 1.3.1:	Nombre de participants aux ateliers de dialogue entre jeunes et autorités locales et coutumières sur les défis liés à la marginalisation socio-politique et la sécurité	PM	222	53 femmes participantes Au regard des contrainte budgétaires le nombre d'ateliers a été réduit à 01 au Burkina
Activité 1. 3.2:	Nombre de cellules de veille mis en place	3	8	**Taux de réalisation : 267%** 05 au Niger à raison d'une cellule par commune 02 cellules mises en place au Mali Le Burkina a opté pour la mise en place d'une (01) cellule régionale qui coiffe au total 34 sous cellules mise en place

Source : Rapport d'activités final consolidé du projet. Janvier 2020.

3.3.2. Résultat 2 : La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières.

Produit 2.1: Des réunions de coopération et de coordination entre les FDS et les autorités administratives et locales des trois pays sont organisées : une réunion tripartite de concertation et de coordination ayant regroupé 50 participants constitués des Gouverneurs, des autorités des circonscriptions administratives, des représentants des maires, des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), ainsi que les structures en charge de la gestion des frontières des trois régions de la zone du Liptako-Gourma, s'est tenue à Niamey au Niger sur l'échange de bonnes pratiques sur la gestion des risques liés aux menaces

sécuritaires émergentes. Trois rencontres tournantes dans chacun des trois pays ont été organisées et ont servi de cadre d'échange autour de la problématique sécuritaire et de développement de la zone du Liptako Gourma. Ces trois rencontres ont regroupé 77 personnes ressources des municipalités frontalières et une vingtaine de représentants des administrations déconcentrées. Enfin, une session de formation conjointe sur des thématiques en lien avec la gestion des frontières au profit des FDS, tenue à Ségou, a permis à 50 personnes ressources dont 38 agents des forces de défense et de sécurité des trois pays et des responsables et représentants des structures en charge de la gestion des frontières de faire un partage d'expériences et de dégager des pistes de solutions pour une coopération renforcée.

Produit 2.2 : La collaboration est instaurée entre les FDS et les populations civiles à travers des activités de masse et des campagnes de sensibilisation : Dix activités de salubrité et de réhabilitation d'infrastructures ont été réalisées dans les 3 pays. Elles ont mobilisé environ 3 000 personnes. Cinq activités sportives ont été réalisées sous forme de tournois. Elles ont opposé des jeunes civiles et les FDS. Ces activités ont intéressé environ 3 000 personnes dans les trois pays. Deux ateliers de formation et de dialogue sur le droit international humanitaire, les droits et devoirs des refugiés ont été réalisées dans la zone du projet au Burkina Faso. Pour une cible de 150 pour le Burkina et le Niger, ce sont 169 personnes qui ont été concernées par cette activité. Trois sessions de renforcement des capacités, à raison d'une par pays, ont été réalisées à l'intention des acteurs des radios communautaires sur la production de messages favorables à la paix, à la sécurité et à la cohésion sociale. Au total, ce sont 67 animateurs de radios communautaires, contre une cible de 45, qui ont été formés. Les photos ci-dessous traduisent la bonne collaboration entre FDS et populations civiles.

Activité sportive entre FDS et populations civiles à Dori/ Burkina Faso

Activités civilo-militaire de Salubrité à Téra, au Niger
Source : Photo prise par les consultants pendant leurs missions de terrain

Produit 2.3: Les capacités des communautés sont renforcées à travers des formations sur la paix et la sécurité, des comités locaux d'alerte précoces et de consolidation de la paix sont mis en place et fonctionnels : Les trois ateliers d'information et de formation des leaders communautaires et OSC sur les textes régissant la coopération transfrontalière ont été organisés dans chacun des pays et ont concerné au total 165 personnes contre une cible de 300. L'activité relative à la tenue de tribunes citoyennes a mobilisé 908 contre 300 prévus. Contre une prévision de 15, ce sont 46 comités locaux d'alerte précoce et de consolidation de la paix qui ont été formés dans les trois pays.

Tribune citoyenne au Niger
Source : Photo prise par les consultants pendant leurs missions de terrain

Tableau N° 6 : Situation de réalisation des indicateurs du résultat 2

Activités	Indicateurs de produits	Prévus	Réalisés	Commentaires
Produit 2.1: Des réunions de coopération et de coordination entre les FDS et les autorités administratives et locales des trois pays sont organisées				
Activité 2.1.1	Nombre de participants aux réunions tripartites	PM	50	02 femmes Pour des raisons budgétaires 01 seule réunions a été réalisée
Activité 2.1.2	Nombre d'acteurs des municipalités ayant participés aux échanges	PM	77	- Toutes les communes frontalières du Mali et du Niger ont participé aux 03 rencontres - Compte tenu de contraintes budgétaires les communes frontalières du Burkina (22) ont partiellement participé aux rencontres du Mali et du Niger. Une représentativité tournante a été instituée par le projet pour permettre aux maires de participer à tour de rôle.
Activité 2.1.3	Nombre de FDS formés sur la gestion des frontières	50	50	Rencontre tenue à Ségou au Mali et regroupée les participants du Burkina et du Niger
Produit 2.2: La collaboration est instaurée entre les FDS et les populations civiles à travers des activités de masse et des campagnes de sensibilisation				
Activité 2.2.1:	Nombre de personnes mobilisées par les travaux d'intérêt communautaires FDS et populations	PM	3 000	10 activités ont été réalisées dans les 03 pays
Activité 2.2.2:	Nombre de personnes mobilisées par les activités socio sportives bilatérales entre FDS et population	PM	3 000	03 activités réalisées dans 03 provinces au Burkina 01 activité au Mali 01 activité au Niger
Activité 2.2.3:	Nombre de FDS et populations réfugiées conjointement formés	150	169	- 02 ateliers réalisés au Burkina - 13 femmes participantes **- Taux de réalisation de 112%**
Activité 2.2.4:	Nombre d'acteurs de radios communautaires formées à la production de messages favorables à la paix/sécurité/cohésion sociale	45	67	- 16 femmes formées (24%) **- Taux de réalisation de 149%**
Produit 2.3: Les capacités des communautés sont renforcées à travers des formations sur la paix et la sécurité, des comités locaux d'alerte précoces et de consolidation de la paix sont mis en place et fonctionnels.				
Activité 2.3.1:	Nombre de leaders communautaires et OSC informés sur les textes régissant la coopération transfrontalière	300	165	- Les contraintes budgétaires n'ont pas permis de réunir les 100 participants souhaités au Burkina et au Niger **- Taux de réalisation de 55%.**
Activité 2.3.2:	Nombre d'acteurs participants aux tribunes citoyennes	300	908	- L'activité a suscité beaucoup d'engouement dans chaque pays **- Taux de réalisation de 303%.**

Activités	Indicateurs de produits	Prévus	Réalisés	Commentaires
Activité 2. 3.3:	Nombre de comités locaux d'alerte précoce et de consolidation de la paix formés	15	45	- 01 comité au Mali - 44 comités communaux et une cellule régionale formés au Burkina **- Taux de réalisation de 307%**

Source : Rapport final consolidé du projet. Janvier 2020.

PM = Pour mémoire (données non disponibles et indication pour mémoire)

3.3.3 Résultat 3 : Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles

Produit 3.1: Les couloirs de transhumance sont créés et viabilisés : Deux études de faisabilité d'identification/traçage ont été réalisées. 14 infrastructures pastorales sur 18 réalisées et 10 comités locaux mixtes de gestion des infrastructures réalisées sur 15 prévus ont été mis en place. Les études de faisabilité réalisées ont permis d'identifier au Niger et au Mali, 31 couloirs de passage dont 14 transfrontaliers. Au Mali, ce sont au total 510 km de couloirs de transhumance qui ont été négociés avec les populations. Deux puits pastoraux, quatre forages pastoraux avec composants photovoltaïques, abreuvoirs et clôtures en grillages, quatre parcs de vaccination, deux aires de repos de 70 ha et six pistes à bétail d'un total de 86,143 km ont été réalisés.

Forage de Petakole /Dori/ Burkina Faso

Source : Photo prise par les consultants pendant leurs missions de terrain

Parc de vaccination de Guide/Dori/ Burkina Faso
Source : Photo prise par les consultants pendant leurs missions de terrain

Piste à bétail Sofokel Yatako/ seytenga/ Burkina Faso
Source : Photo prise par les consultants pendant leurs missions de terrain

Produit 3.2: Les acteurs sont formés et informés sur les règlementations et coutumes relatives à la gestion des ressources naturelles : 360 participants sur 600 prévus ont été

informés sur les textes relatifs à la transhumance dans les trois pays. 360 acteurs contre un objectif de 300 ont été formés sur les règlementations et coutumes relatives à la transhumance. Dans l'ensemble, ces activités en lien avec la transhumance ont permis d'améliorer les connaissances des acteurs sur les textes et règlementations qui régissent la transhumance dans les trois pays et au niveau communautaire.

Produit 3.3 : Un mécanisme de gestion des conflits transfrontaliers liés à la transhumance et au vol de bétail est renforcé : cinq cadres de concertation des acteurs impliqués dans la transhumance contre trois prévus ont été renforcés. Un document de stratégie de gestion des conflits liés à la transhumance et au vol de bétail sur 3 a été élaboré et validé, et une rencontre d'échanges entre 54 éleveurs/transhumants sur les questions liées à la transhumance et au vol de bétail ont été réalisés. La cible était de 3 rencontres.

Produit 3.4: Les échanges culturels et économiques entre communautés concernées dans la zone transfrontalière sont promus : deux marchés sur trois prévus ont été renforcés à travers la formation des acteurs de gestion au Burkina et au Mali. Cette activité n'a pas été jugée pertinente au Niger qui a réorienté les ressources vers d'autres activités. Trois caravanes de la paix ont été organisées dans les trois pays. Elles ont sillonné des dizaines de localités et mobilisées environ 5.319 personnes au Burkina et au Mali. (Les statistiques du Niger ne sont pas disponibles). Par ailleurs, plusieurs activités culturelles transfrontalières ont été organisées dans les trois pays. Elles ont mobilisé environ 5 600 personnes. Au Burkina Faso, une activité culturelle dénommée « festival Leelal » qui a regroupé des artistes locaux, nationaux et internationaux, a été organisée. Cette activité avait pour objectif de favoriser un brassage culturel.

Tableau N°7 : Situation de réalisation des indicateurs du résultat 3

Activités	Indicateurs de produits	Prévus	Réalisés	Commentaires
Produit 3.1: Les couloirs de transhumance sont créés et viabilisés.				
Activité 3.1.1:	Nombre d'études de faisabilité d'identification/traçage réalisées	3	2	**- Taux de réalisation : 66,67%** - Etudes antérieurement réalisées au Burkina - Les 02 études ont permis d'identifier 31 couloirs de passage dont 14 transfrontaliers au Mali et au Niger
Activité 3.1.2:	Nombre d'infrastructures pastorales réalisées/réhabilitées	18	14	**- Taux de réalisation : 77,78%** - Compte tenu des contraintes budgétaire et de la nature des infrastructures identifiées, la cible a été revue à la baisse
Activité 3.1.3:	Nombre de comités locaux mixtes de gestion des infrastructures réalisées/réhabilitées mis en place	15	10	**- Taux de réalisation : 66,67%** **Comités mis en place au Burkina et au Mali** - Comités non mis en place au Niger
Produit 3.2: Les acteurs sont formés et informés sur les règlementations et coutumes relatives à la gestion des ressources naturelles				

Activités	Indicateurs de produits	Prévus	Réalisés	Commentaires
Activité 3.2.1:	Nombre de participants informés sur les textes relatifs à la transhumance	600	360	**- Taux de réalisation : 60%** - Compte tenu des contraintes budgétaires le nombre d'atelier a été revu à la baisse
Activité 3.2.2:	Nombre d'acteurs formés sur les règlementations et coutumes relatives à la transhumance	300	360	**- Taux de réalisation : 120%**
Activité 3.2.3:	Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation sur la transhumance	PM	5319	- Mobilisées au Mali et au Burkina - Nombre non défini au Niger
Produit 3.3: Un mécanisme de gestion des conflits transfrontaliers liés à la transhumance et au vol de bétail est renforcé				
Activité 3.3.1:	Nombre de cadres de concertation des acteurs impliqués dans la transhumance créés/renforcés	3	5	**- Taux de réalisation : 166,67%** - 03 ateliers réalisés au Niger 01 atelier au Burkina 01 atelier au Mali
Activité 3.3.2:	Document de stratégie de gestion des conflits liés à la transhumance et au vol de bétail validé	3	1	**- Taux de réalisation : 33,33%** - Elaborée uniquement au Burkina - Compte tenu des contraintes budgétaires et des choix stratégiques non réalisée au Mali et au Niger
Activité 3.3.3:	Nombre d'acteurs aux rencontre d'échanges/foras entre éleveurs/transhumants sur les questions liées à la transhumance et au vol de bétail	PM	54	01 atelier réalisé au Burkina
Produit 3.4: Les échanges culturels et économiques entre communautés concernées dans la zone transfrontalière sont promus				
Activité 3.4.1:	Nombre de marchés redynamisés	03	02	**- Taux de réalisation : 67%** - Marché à bétail de Seytenga au Burkina - 50 membres (17 femmes) du marché local de Tilwate renforcés au Mali - Non pertinent pour le Niger qui a réaffecté les ressources à d'autres activités
Activité 3.4.2:	Nombre de personnes mobilisées par les caravanes de paix	PM	4 600	- Plusieurs dizaines de localités sillonnées dont 06 communes au Burkina et 2 au Mali dans le cercle d'Ansongo - Nombre non déterminé au Niger
Activité 3.4.3:	Nombre de personnes mobilisées par les activités culturelles transfrontalières	PM	5 606	- 5 000 personnes mobilisées au Burkina - 478 personnes dont 230 femmes mobilisées au Mali - 126 jeunes mobilisées au Niger

Source : Rapport final consolidé du projet. Janvier 2020.

3.4. ANALYSE DES CHANGEMENTS ET DEBUT D'IMPACTS DU PROJET

La durée relativement courte du projet (29 mois) ne permet pas de générer, déjà, les impacts attendus du projet. Les impacts, en principe, ne se manifestent que dans le moyen et le long terme, surtout dans un domaine social comme la sécurité, la cohésion et la paix.

Néanmoins, des changements basiques ont été enregistrés qui sont des débuts d'effets ou d'impacts du projet, allant dans le sens de l'atteinte des objectifs globaux du projet, à savoir, la sécurité communautaire et la cohésion sociale.

Ces principaux changements sont les suivants :

La création d'emplois et de revenus qui éloignent les jeunes des activités illicites : Les activités du projet ont permis de générer des revenus et de l'emploi pour les jeunes. Avec un nouveau statut d'entrepreneurs et d'employés et avec un revenu relativement régulier, ces jeunes ont accru leur confiance en soi, bénéficient de plus en plus d'une certaine reconnaissance sociale, toutes choses qui les éloignent des activités illicites.

L'accroissement de l'offre de formation professionnelle et technique qui favorise l'employabilité et l'insertion des jeunes : Les jeunes des zones bénéficiaires et environnantes des centres de formation réhabilités par le projet, manifestent un intérêt grandissant pour l'apprentissage technique, toute chose qui renforce leurs perspectives d'insertion économique et leur éloignement des activités illicites.

L'émergence d'un leadership de jeunes dans les initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix : La capacitation d'associations, la tenue d'ateliers de dialogues, l'implication des jeunes dans des initiatives de promotion de la paix (caravane, activités civilo militaires…) ont fortement contribué à l'émergence et au renforcement du leadership des jeunes et des femmes dans les zones cibles.

L'existence de capacités locales en matière de communication favorable à la paix, la sécurité et la cohésion sociale : La formation des acteurs des radios communautaires en matière de production et de diffusion de messages favorables à la paix, la sécurité et la cohésion sociale, ainsi que la formulation participative de stratégies et plans de communication sur la résolution des conflits et de consolidation de la paix participent à l'amélioration continue de la qualité de la communication en lien avec la sécurité et la paix dans la zone du projet.

La culture d'un dialogue inter communautaire dans les zones cibles du projet : L'organisation d'ateliers, de tribunes citoyennes et de fora a offert aux communautés des opportunités de renforcer les échanges et le dialogue, ce qui les amènent progressivement à s'inscrire dans une dynamique de communication et de concertation permanente en vue de la résolution de leurs différends. La mise en place et le renforcement des capacités de comités locaux d'alerte précoce et de la consolidation de la paix favorisent cette culture du dialogue.

La prise de conscience des transhumants : A travers des activités comme les cadres de concertation, les sensibilisations et les formations, les études diagnostiques participatives d'identification d'infrastructures pastorales, le projet a contribué à une prise de conscience des éleveurs transhumants sur le caractère règlementé de la transhumance et l'appropriation des documents y relatifs.

Le rapprochement et la collaboration entre les populations civiles et les Forces de Défense et de Sécurité : Les travaux d'intérêt commun et les activités sportives tenues dans la zone du projet ont accru le rapprochement et la fraternité entre les populations civiles et les Forces de Défense et de sécurité (FDS). Dans certains cas, ces initiatives ont déjà suscité la collaboration entre les populations, notamment les jeunes et les FDS, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité.

La dynamisation de la coopération transfrontalière entre les acteurs : A travers plusieurs activités conjointes qui ont impliqué les acteurs clés (autorités administratives nationales, régionales et locales, collectivités locales, FDS) des trois pays autour de thématiques en lien avec la sécurité, la cohésion sociale et la consolidation de la paix et plus largement le développement, le projet a contribué à dynamiser la coopération entre les acteurs transfrontaliers. Le projet a notamment permis de renforcer la coopération entre les municipalités frontalières et créé un cadre informel de fraternisation entre les FDS et autorités des trois pays.

La réduction de la pression sur les infrastructures pastorales et les conflits d'usages entre acteurs : A travers l'accroissement de l'offre d'infrastructures pastorales le projet a contribué à réduire les conflits d'usages entre éleveurs, et entre éleveurs et agriculteurs.

Par ailleurs**,** une enquête a été réalisée au cours de la présente évaluation et a porté sur la perception par les populations bénéficiaires des effets et impacts du projet. L'enquête a été conduite dans les trois pays du projet. (Une étude de référence n'ayant pas été réalisée, on ne dispose pas de la situation au début du projet qui aurait permis de bien apprécier les performances obtenues).

Les résultats sont les suivants :

94,09% de la population enquêtée des trois pays (98,27% au Burkina Faso, 100% au Mali et 84% au Niger), ont confiance en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie.

91,58% des membres des communautés enquêtées (94,82 % au Burkina Faso, 93,44% au Mali et 86,5% au Niger) jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes.

367 jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi, dont 200 pour le Burkina Faso, 94 pour le Mali et 63 pour le Niger, participent à la vie économique des communautés.

87,65% des membres des communautés enquêtées des trois pays (100 % au Burkina Faso, 76,47% au Mali et 86,5% au Niger) jugent satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées.

91,65% de personnes enquêtées, avec 93,10% pour le Burkina Faso, 97,06% pour le Mali et 84,8% pour le Niger, jugent efficaces et font confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes.

950 incidents violents ont été répertoriés et résolus par les cellules de veille, dont 904 pour le Mali et 46 pour le Niger. (Données pour le Burkina non disponibles).

85,14% de personnes enquêtées, avec 89,8% pour le Burkina Faso, 96,08% pour le Mali et 69,7% pour le Niger, estiment que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable.

52,50% des autorités traditionnelles et locales enquêtées, avec 24,51% pour le Mali et 80,5% pour le Niger, estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières. (Données non disponibles pour le Burkina Faso).

Selon l'estimation propre de la population enquêtée des trois pays, il y a eu 71% de diminution des actes illicites (vols, agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes) dans les communautés pendant la durée du projet, avec 89,39% pour le Mali et 53,03% pour le Niger.(Données non disponibles pour le Burkina Faso).

51,78% des FDS et autorités administratives enquêtés, avec 71,42% pour le Burkina Faso, 15,68% pour le Mali et 68,2% pour le Niger, jugent satisfaisants les mécanismes de coordination.

136 incidents sécuritaires ont été résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives, dont 102 pour le Mali et 34 pour le Niger.(Données non disponibles pour le Burkina Faso).

88,71% des jeunes et de femmes enquêtés, ayant participé aux activités de masses, avec 100% pour le Burkina Faso, 93,14% pour le Mali et 73% pour le Niger, estiment que cela a permis de restaurer la confiance avec les FDS.

86,5% des personnes formées sur les enjeux de la sécurité, qui ont été enquêtées, avec 100% pour le Mali et 73% pour le Niger, mettent en pratique les enseignements reçus. (Données non disponibles pour le Burkina Faso).

Selon une estimation propre des enquêtés, il y a eu 65,88% de réduction des conflits liés à la transhumance depuis la mise en œuvre du projet, avec 70% pour le Burkina Faso et 61,76% pour le Mali. (Données non disponibles pour le Niger).

72,26% de la population enquêtée des zones frontalières, informée sur la législation liée à la transhumance, avec 80% pour le Burkina Faso, 60,79% pour le Mali et 76% pour le Niger, applique les textes.

43,14 % des conflits liés à la transhumance ont été résolus par les comités formés et renforcés, avec 0% pour le Burkina Faso et 43,14% pour le Mali. (Données non disponibles pour le Niger).

155 personnes formées dans les communautés ciblées sur les réglementations relatives à la gestion des communes, dont 55 pour le Burkina Faso et 100 pour le Niger, participent à la réduction des conflits.(Données non disponibles pour le Mali).

Graphique N°1 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires

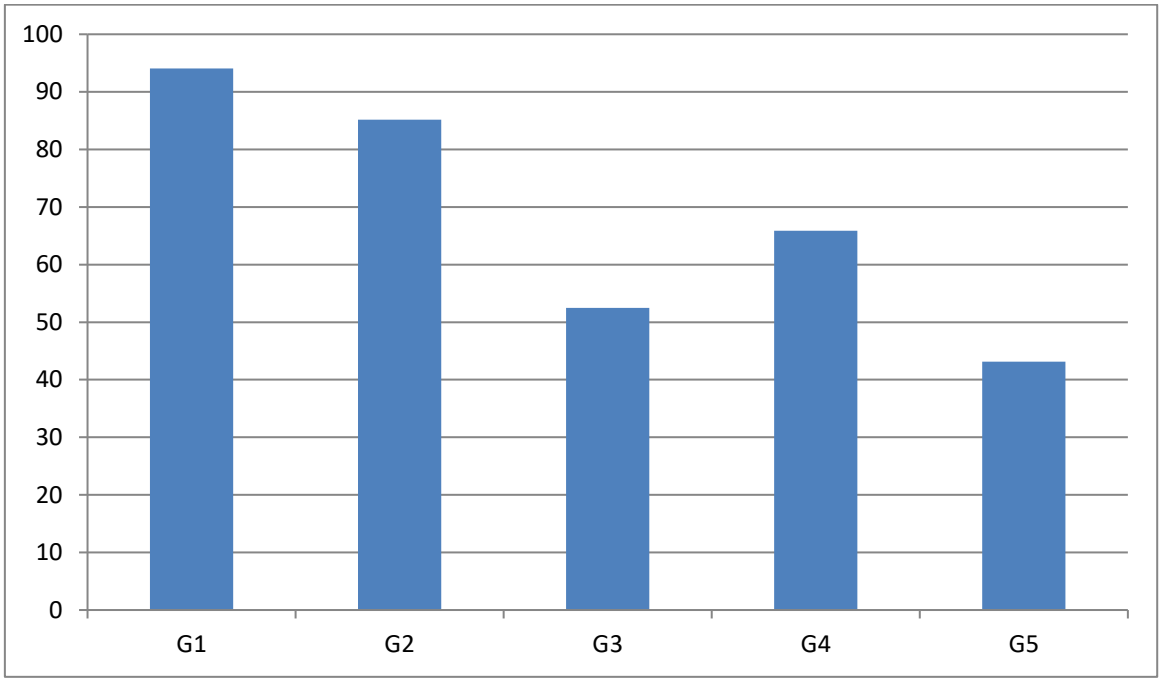

Source: Données issues de l'enquête réalisée au cours de l'évaluation finale du PSCCS par les consultants nationaux

G1 : % de confiance des populations (jeunes, femmes) en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie.
G2 : % de personnes estimant que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable.
G3 : % des autorités traditionnelles et locales qui estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières
G4 : % de conflits liés à la transhumance réduit depuis la mise en œuvre du projet
G5 : % de conflits liés à la transhumance résolus par les comités formés/renforcés

Graphique N°2 : Pourcentage de jeunes formés qui participent à la vie économique de leurs communautés

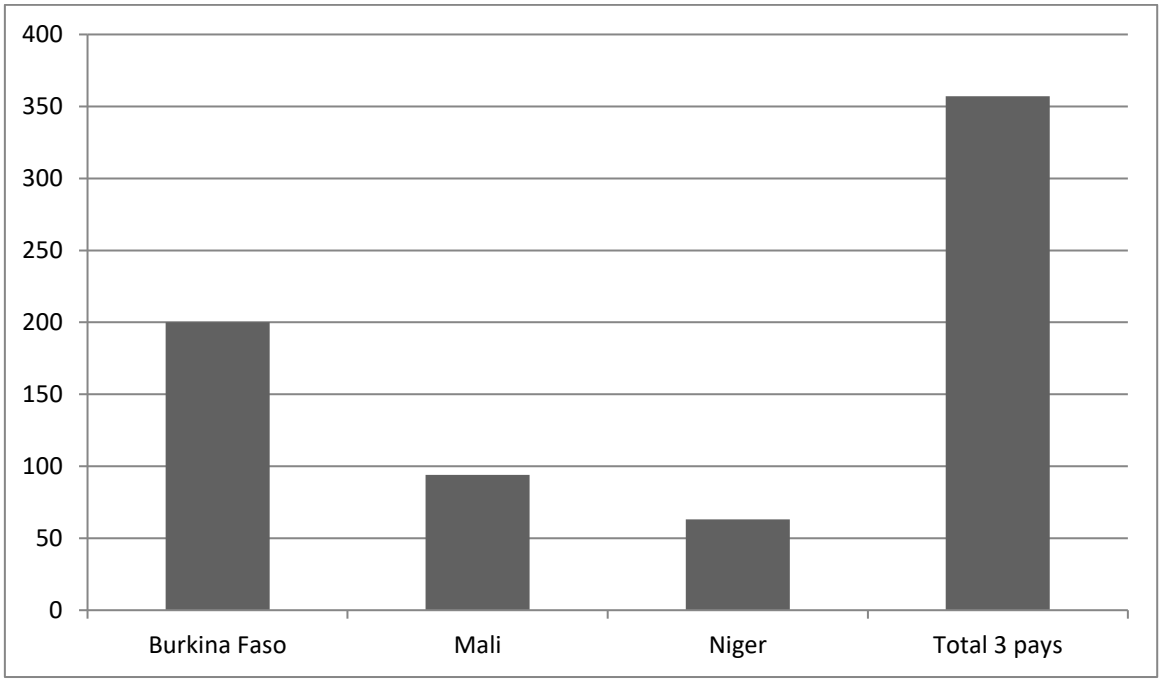

Source: Données issues de l'enquête réalisée au cours de l'évaluation finale du PSCCS par les consultants nationaux

Graphique N° 3 : Pourcentage des personnes estimant que la sécurité des zones transfrontalières était stable

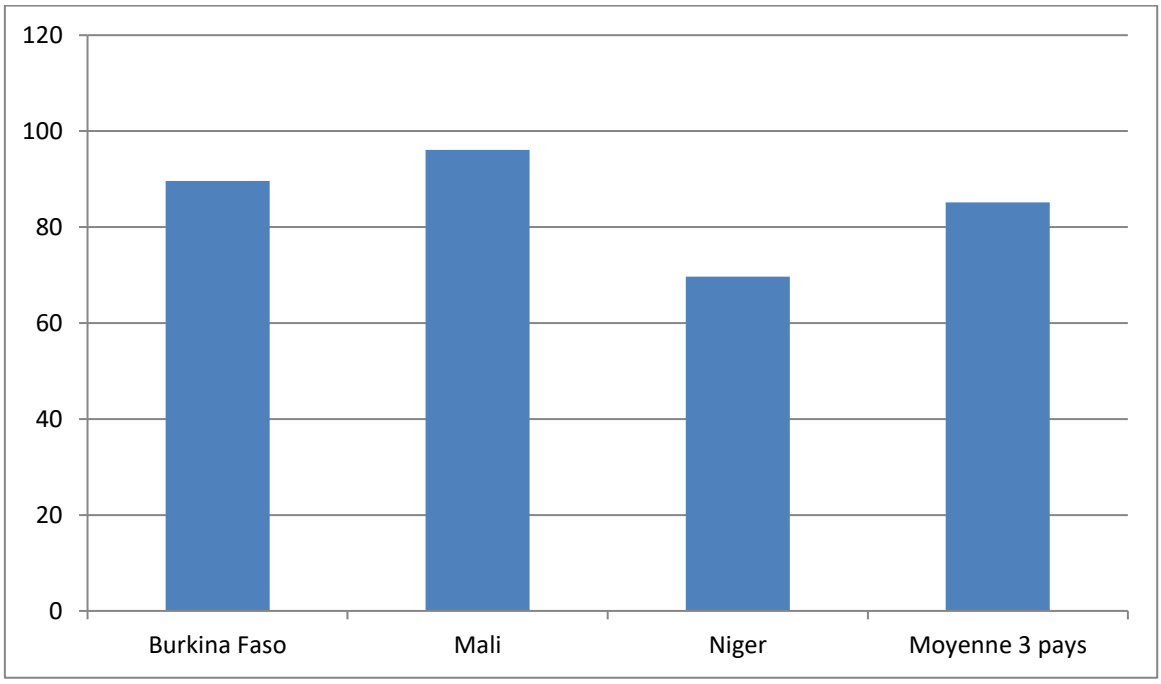

Source: Données issues de l'enquête réalisée au cours de l'évaluation finaledu PSCCS par les consultants nationaux

Graphique N° 4 : Pourcentage, par pays, des personnes informées de la législation liée à la transhumance et qui appliquent ces textes

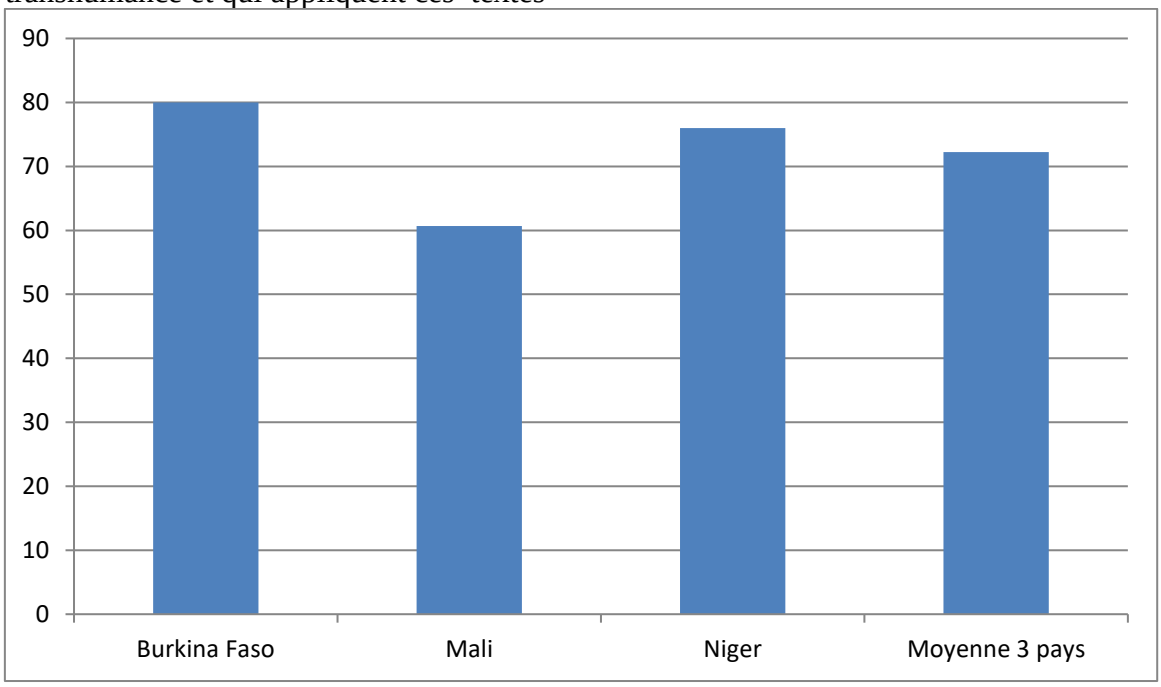

Source: Données issues de l'enquête réalisée au cours de l'évaluation finale du PSCCS par les consultants nationaux

Graphique N° 5 : Nombre, par pays, de jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi qui participent à la vie économique des communautés.

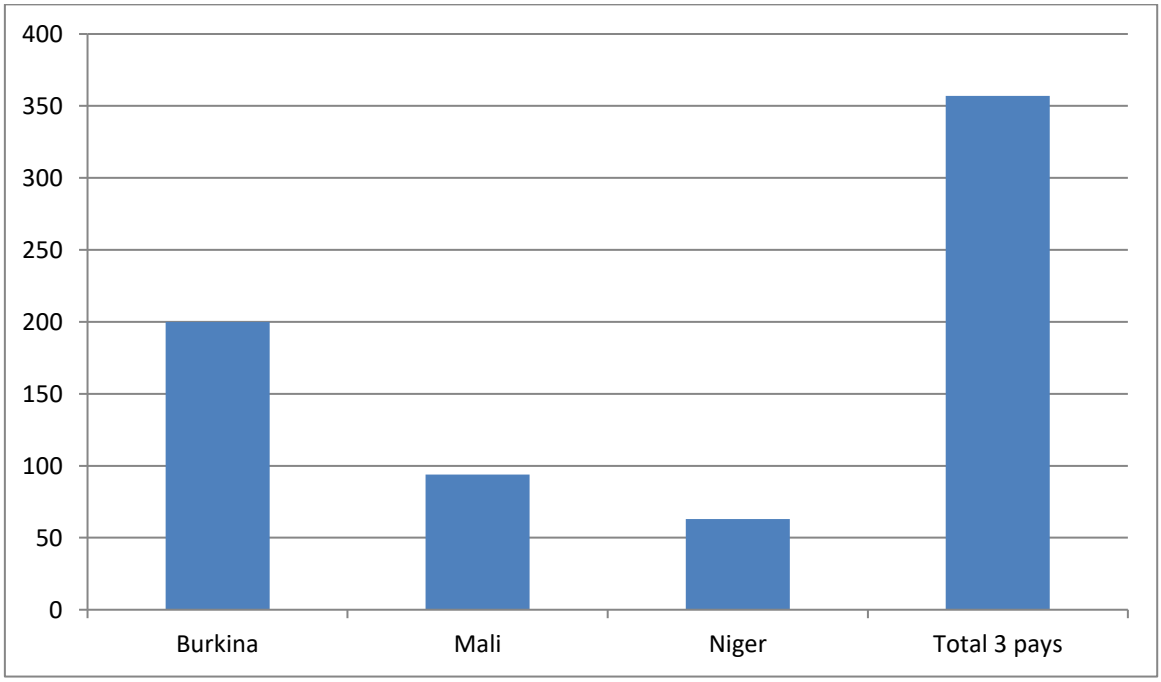

Source: Données issues de l'enquête réalisée au cours de l'évaluation finale du PSCCS par les consultants nationaux

Tableau N° 8 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires pour l'ensemble des trois pays (Burkina Faso, Mali, Niger)

RESUTATS DU PROJET	INDICATEURS	VALEURS DE L'INDICATEUR A LA FIN DU PROJET			
		Burkina	Mali	Niger	Moyenne des 3 pays)
R1 : Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.	% de confiance des populations (jeunes, femmes) en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie	98.27	100	84	94,09%
	% des membres des communautés qui jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes	94,82	93,44	86,5	91,58%
	Nombre de jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi qui participent à la vie économique des communautés.	200	94	63	357
	Nombre de jeunes sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme	20 000	74	175	20.249
	% des membres des communautés jugeant satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées	100	76, 47	86,5	87,65%
	% de personnes jugeant efficaces et faisant confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes	93,10	97,06	84,8	91,65%
	Nombre d'incidents violents répertoriés par les cellules de veille et résolus	ND	904	46	950
R2 ; La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières	% de personnes estimant que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable	89,65	96,08	69,7	85,14%
	% des autorités traditionnelles et locales qui estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières	ND	24,51	80,5	52,50%
	% de diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet	ND	89,39	53,03	71,21%
	% de FDS et autorités administratives jugeant satisfaisants les mécanismes de coordination	71,42	15,68	68,2	51,78%
	Nombre d'incidents sécuritaires résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives	ND	102	34	136
	Nombre de personnes mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations	5 000	454	750	6 204
	% de jeunes et de femmes ayant participé aux activités de masses estimant que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS	100	93,14	73	88,71%
	Nombre de personnes formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces	37	68	400	505
	% de satisfaction des personnes formées sur les enjeux de la sécurité et mettant en pratique les enseignements reçus	ND	100	73	86,5%

R3 : Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles	% de conflits liés à la transhumance réduit depuis la mise en œuvre du projet	70	61,76	ND	65,88%
	% de la population des zones frontalières informés sur la législation liée à la transhumance et qui applique les textes	80	60,79	76	72,26%
	% de conflits liés à la transhumance résolus par les comités formés/renforcés	0	43,14	ND	43,14%
	Nombre de kilomètres de couloirs de transhumance créés et viabilisés par le projet	55	148	71,143	274,14
	Nombre de personnes formées dans les communautés ciblées sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participant à la réduction des conflits	55	ND	100	155
	Nombre de conflits résolus par les mécanismes et acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés.	0	ND	ND	ND

Source : Enquête réalisée par les consultants nationaux
ND : Non disponibles
Les résultats de cette enquête, par pays, et désagrégés en genre, sont les suivants :

Résultats de l'enquête au Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'enquête s'est déroulée dans les provinces du Séno (Dori, Seytenga), l'Oudalan (Gorom-Gorom), le Yagha (Sebba, Titabé) et le Soum, sur un échantillon représentatif de 100 bénéficiaires, avec un taux de réponse de 95 personnes. La population cible était constituée des bénéficiaires identifiés sur la base des listes de présence et les recommandations des répondants. Le ciblage des répondants a pris en compte la dimension genre. Cependant, en raison des conditions sécuritaires et le déplacement des bénéficiaires, la collecte des données s'est focalisée sur les partenaires de mise en œuvre.

Les résultats de cette enquête sont les suivants :

98,27% des enquêtés, à savoir 65,23% hommes, 33,04% de femmes et 78,32 jeunes ont confiance en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie.

94,82% des membres des communautés, à savoir 51,42% d'hommes, 43,40% de femmes et 89,65% de jeunes jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes.

200 jeunes ont été formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi et participent à la vie économique des communautés. 150 d'entre eux ont été équipés en matériels et installés

20.000 jeunes ont été sensibilisés par les campagnes/caravanes qui ont sillonnées 5 communes du sahel sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme.

100 % des membres des communautés, dont 55,17% hommes, 44,83% femmes et 100% jeunes jugent satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées.

93,10% personnes enquêtées, dont 65,48% d'hommes, 27,62% femmes et 100% de jeunes jugent efficaces et font confiance aux décisions issues des instances de décisions impliquant les jeunes.

0 incidents violents ont été répertoriés par les cellules de veille et résolus, même si certains membres affirment contribuer à la résolution de conflits dans d'autres cadres.

89,65% des enquêtés, dont 66,74 % d'hommes, 22,91% femmes et 80,25% de jeunes estiment que la confiance a été renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable.

100% des autorités traditionnelles et locales estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières.

71,42% de FDS et autorités administratives jugent satisfaisants les mécanismes de coordination.

5.000 personnes ont été mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations.

100% personnes enquêtées, dont 55,17% d'hommes, 44,83% de femmes et 100% de jeunes, ayant participé aux activités de masse estiment que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS.

37 personnes ont été formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces.

100% des personnes, dont 54% d'hommes, 41% de femmes et 100% de jeunes, formées sur les enjeux de la sécurité, sont satisfaites et mettent en pratique les enseignements reçus.

70% de réduction des conflits liés à la transhumance depuis la mise en œuvre du projet.

80% de la population des zones frontalières ont été informés sur la législation liée à la transhumance et appliquent les textes.

0 conflits liés à la transhumance ont été résolus par les comités formés/renforcés au regard du temps d'excercice depuis leur mise en place.

55 kilomètres de couloirs de transhumance ont été créés et viabilisés par le projet.

55 personnes ont été formées dans les communautés, sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participant à la réduction des conflits.

0 conflits ont été résolus par les mécanismes et ont été acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés au regard de la duree d'excercice depuis leur mise en place. Cependant certains membres disent participer à la résolution de conflits agriculteurs éleveurs dans d'autres cadres.

Encadré N°1 : Les services techniques et les autorités communales concernés par le PSCCS rencontrés au Burkina Faso ont déclaré :

Le PSCCS a suscité et impulsé une dynamique de dialogue sur la paix et la cohésion sociale en impliquant les acteurs étatiques et non étatiques de la zone d'intervention. Le grand mérite du projet réside surtout dans le fait d'avoir contribué à donner vie à des espaces de dialogues qui étaient en veilleuse dans le contexte sécuritaire qui prévaut. Les rencontres de dialogue ont permis aux participants de mieux cerner le rôle attendu de chacun dans la promotion de la paix à travers les activités du projet, notamment la participation de la jeunesse, l'amélioration de la confiance entre populations et FDS, la réduction des conflits. Cependant, les provinces ont été sous représentées à certains espaces et activités par rapport au chef-lieu

Tableau N° 9 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires (Burkina Faso)

RESUTATS DU PROJET	INDICATEURS	VALEURS DE L'INDICATEUR A LA FIN DU PROJET			
		H	F	J	Ens
R1 : Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.	% de confiance des populations (jeunes, femmes) en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie (à désagréger par sexe)	65.23	33.04	78.32	98.27
	% des membres des communautés qui jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes (à désagréger par sexe et âge)	51.42	43.40	89.65	94.82
	Nombre de jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi qui participent à la vie économique des communautés. (à désagréger par sexe)			200	200
	Nombre de jeunes sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme			20000	20000
	% des membres des communautés jugeant satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées (à désagréger par sexe)	55.17	44.83	100	100
	% de personnes jugeant efficaces et faisant confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes (à désagréger par sexe)	65.48	27.62	100	93.10
	Nombre d'incidents violents répertoriés par les cellules de veille et résolus	0			
R2 ; La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre	% de personnes estimant que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable (à désagréger par sexe)	66.74	22.91	80.25	89.65
	% des autorités traditionnelles et locales qui estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières (à désagréger par sexe)	100	0	0	100
	% de diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet	Difficile à quantifier mais les répondants estiment que le vol, surtout de petits ruminants s'est développé			

les populations frontalières	% de FDS et autorités administratives jugeant satisfaisants les mécanismes de coordination (à désagréger par sexe)	71.42	0	NA	71.42
	Nombre d'incidents sécuritaires résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives	La sécurité n'est pas prête pour partager ces données			
	Nombre de personnes mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations (à désagréger par sexe)				5 000
	% de jeunes et de femmes ayant participé aux activités de masses estimant que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS (à désagréger par âge et sexe)	55.17	44.83	100	100
	Nombre de personnes formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces (à désagréger par sexe)				37
	% de satisfaction des personnes formées sur les enjeux de la sécurité et mettant en pratique les enseignements reçus (à désagréger par sexe)	54	41	100	100
R3 : Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles	% de conflits liés à la transhumance réduit depuis la mise en œuvre du projet	70 (perception dans la zone où les pistes à transhumance ont été réalisées)			
	% de la population des zones frontalières informés sur la législation liée à la transhumance et qui applique les textes				80% (il s'agit de perception des répondants)
	% de conflits liés à la transhumance résolus par les comités formés/renforcés	0			
	Nombre de kilomètres de couloirs de transhumance créés et viabilisés par le projet	55			
	Nombre de personnes formées dans les communautés ciblées sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participant à la réduction des conflits (à désagréger par sexe)				5/5
	Nombre de conflits résolus par les mécanismes et acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés.	0 (mis en place mais non encore opérationnel)			

Source : Enquête réalisée par le consultant national du Burkina Faso
ND : Non Disponibles

Résultats de l'enquête au Mali

L'enquête de perception des effets et impacts du projet a été réalisée dans la zone du projet au Mali sur un échantillon représentatif de 102 bénéficiaires représentant 20% de l'effectif total de 510 bénéficiaires.

Les résultats de cette enquête auprès de l'échantillon ont donné les résultats ci-après :

100% des enquêtés, dont 67,7% hommes et 32,2% de femmes ont confiance en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie. La proportion des jeunes est de 89,66%.

93,44% des membres des communautés, dont 63,73% d'hommes et 29,71% de femmes jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes. La proportion des jeunes 94,25%.

94 personnes, dont 67 hommes, 27 femmes et 73 jeunes ont été formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi et participent à la vie économique des communautés.

74 personnes, dont 60 hommes, 14 femmes et 63 jeunes ont été sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme.

76,47 % des membres des communautés, dont 59,60% hommes, 16,67% femmes et 75, 86% jeunes jugent satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées.

97,06% des personnes enquêtées, dont 67,65% d'hommes, 29,41% de femmes et 98,85% de jeunes, jugent efficaces et font confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes.

904 incidents violents ont été répertoriés par les cellules de veille et résolus.

96,08% des enquêtés, dont 65,69 % d'hommes, 30,39% femmes et 95,55% de jeunes estiment que la confiance a été renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable.

24,51% des autorités traditionnelles et locales, dont 14,71% d'hommes, 9,80% de femmes et 20,69% de jeunes estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières.

Il y a eu 69,39 % de diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet.

15,68% de FDS et autorités administratives, dont 6,86% d'hommes, 8,82% de femmes et 12,64% de jeunes, jugent satisfaisants les mécanismes de coordination.

102 incidents sécuritaires ont été résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives.

454 personnes, dont 240 hommes, 214 femmes et 274 jeunes ont été mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations.

93,14% personnes, dont 63,73% d'hommes, 29,41% de femmes et 93,10% de jeunes, ayant participé aux activités de masse estiment que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS.

68,63% de personnes, dont 48,04% d'hommes, 20,59% de femmes et 70,11% de jeunes, ont été formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces.

100% des personnes formées sur les enjeux de la sécurité et mettent en pratique les enseignements reçus sont satisfaites, dont 70% d'hommes, 30% de femmes et 72,13% de jeunes.

61,76% de réduction des conflits liés à la transhumance depuis la mise en œuvre du projet.

60,79% de la population des zones frontalières, dont 43,14% d'hommes, 17,65% de femmes et 5,32% de jeunes, ont été informés sur la législation liée à la transhumance et appliquent les textes.

43,14% de conflits liés à la transhumance ont été résolus par les comités formés/renforcés.

633 kilomètres de couloirs de transhumance ont été créés et viabilisés par le projet.

1785 personnes, dont 1454 hommes, 331 femmes et 1518 jeunes, ont été formées dans les communautés sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participent à la réduction des conflits.

148 conflits ont été résolus par les mécanismes etont été acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés.

Encadré N°2 : Monsieur Hamey Gariko de la localité d'Ansongo, au Mali, bénéficiaire d'un kit pour de la mécanique Moto, déclare **:**

J'ai fait de la formation en mécanique moto, au compte du Projet, pendant 1 mois 15 jours, dans la ville d'Ansongo. Avant l'arrivée du projet, j'avais passé environ une année d'apprentissage auprès d'un mécanicien. Au terme de la formation, j'ai reçu un kit du projet, mais ce kit n'était pas complet. Je travaille avec un ami au sein de son atelier. Je me débrouille pour gagner un peu d'argent mais pas beaucoup, environ 15 000 FCFA /Mois. Le montant me permet d'acheter le savon pour les habits et de faire quelques petites dépenses.

Encadré N° 3 : Madame Aichata Alassane, à Ansongo, au Mali, bénéficiaire d'un appui en teinture déclare **:**

J'ai bénéficié d'une formation de 10 jours en teinture dans la commune d'Ansongo. Auparavant, je faisais de la transformation agro-alimentaire. Je voulais apprendre la teinture et diversifier mes compétences, c'est la raison pour laquelle j'ai opté pour la teinture dans le cadre du PSCCS, mais c'est une activité qui ne marche pas bien dans notre localité. Avec l'appui reçu, j'ai quelques compétences en teinture. Aussi, je gagne un peu dans le domaine, mais pas suffisant, environ 15 000 FCFA/mois et je donne 5000 FCFA à la petite fille qui travaille avec moi. J'ai besoin d'un complément de matériel en teinture pour bien mener l'activité de teinture (les couleurs, les Tasses), ainsi que du matériel pour booster mon activité de transformation Agro-alimentaire

Tableau N° 10 : Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires (Mali)

RESUTATS DU PROJET	INDICATEURS	VALEURS DE L'INDICATEUR A LA FIN DU PROJET			
		H	F	J	Ens
R1 : Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.	% de confiance des populations (jeunes, femmes) en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie (à désagréger par sexe)	67,74%	32,26%	89,66% (60,92% sexes masculines, 28,74% sexes féminines)	100%
	% des membres des communautés qui jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes (à désagréger par sexe et âge)	63,73%	29,71%	94,25 (65,52% sexes masculins, 28,74% sexes féminins)	93,44 %
	Nombre de jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi qui participent à la vie économique des communautés. (à désagréger par sexe)	67	27	73 (51 sexes masculins et 22 sexes féminins)	94
	Nombre de jeunes sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme	60	14	63 (52 sexes masculins et 11 sexes féminins)	74
	% des membres des communautés jugeant satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées (à désagréger par sexe)	59,80%	16,67%	75,86% (60,92% sexes masculins, 14,94% sexes féminins)	76,47 %
	% de personnes jugeant efficaces et faisant confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes (à désagréger par sexe)	67,65%	29,41%	98,85% (70,11% sexes masculins, 28,74% sexes féminins)	97,06 %
	Nombre d'incidents violents répertoriés par les cellules de veille et résolus	904			
R2 ; La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la	% de personnes estimant que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable (à désagréger par sexe)	65,69%	30,39 %	95,55% (66,67 % sexes masculins, 29,89%	96,08 %

collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières				sexes féminins)	
	% des autorités traditionnelles et locales qui estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières (à désagréger par sexe)	14,71%	9,80 %	20,69% (11,49 % sexes masculins, 9,20% sexes féminins)	24,51 %
	% de diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet	89,39%			
	% de FDS et autorités administratives jugeant satisfaisants les mécanismes de coordination (à désagréger par sexe)	6,86%	8,82 %	12,64% (4,60% sexes masculins, 8,05% sexes féminins)	15,68 %
	Nombre d'incidents sécuritaires résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives	102			
	Nombre de personnes mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations (à désagréger par sexe)	240	214	274 (135 sexes masculins, 139 sexes féminins)	454
	% de jeunes et de femmes ayant participé aux activités de masses estimant que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS (à désagréger par âge et sexe)	63,73%	29,41 %	93,10% (64,37 % sexes masculins, 28,74% sexes féminins)	93,14 %
	% de personnes formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces (à désagréger par sexe)	48,04%	20,59 %	70,11% (50,57 % sexes masculins, 19,54% sexes féminins)	68,63 %

	% de satisfaction des personnes formées sur les enjeux de la sécurité et mettant en pratique les enseignements reçus (à désagréger par sexe)	70%	30%	72,13% sexes masculins, 27,87% sexes féminins)	100%
R3 : Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles	% de conflits liés à la transhumance réduit depuis la mise en œuvre du projet	61,76%			
	% de la population des zones frontalières informés sur la législation liée à la transhumance et qui applique les textes	43,14%	17,65 %	58,32% (40,23 % sexes masculins, 18,39% sexes féminins)	60,79 %
	% de conflits liés à la transhumance résolus par les comités formés/renforcés	43,14%			
	Nombre de kilomètres de couloirs de transhumance créés et viabilisés par le projet	633			
	Nombre de personnes formées dans les communautés ciblées sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participant à la réduction des conflits (à désagréger par sexe)	1454	331	1518 (1224 sexes masculins, 294 sexes féminins)	1785
	Nombre de conflits résolus par les mécanismes et acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés.	148			

Source : Enquête réalisée par le consultant national du Mali
H : Hommes ; F : Femmes ; J : Jeunes ; Ens : Ensemble = Hommes + femmes
ND : Non Disponibles

Résultats de l'enquête au Niger

Encadré N° 4 : Les leaders communautaires, religieux et les chefs traditionnels de la zone du projet ont été rencontrés. Ils témoignent sur les impacts du projet :

Les interventions du PSCCS ont permis le renforcement de la sécurité au sein des zones de conflits et le changement de comportement de la population, surtout des jeunes. Elles ont également permis d'améliorer les relations entre les populations, les FDS et les autorités administratives et coutumières. Avec ce projet, certains jeunes ont pu bénéficier d'un soutien financier et d'un appui dans le domaine de l'élevage et du maraichage. Il y a eu également des infrastructures qui ont été créées (château d'eau). Il faut consolider les acquis à travers la continuité des activités de sensibilisation, la recherche de débouchés pour les produits issus des activités des jeunes et des femmes, intensifier les activités d'embouche pour les femmes ; il faut également créer plus d'emplois pour les jeunes, intensifier les rencontres inter jeunes ».

Une enquête sur la perception des effets et impacts du projet a été réalisée au Niger. Dans l'optique de constituer un échantillon représentatif, il a été retenu d'interroger dans chaque commune quinze (15) jeunes (filles et garçons) et cinq (5) femmes soit vingt (20) personnes par commune, ce qui fait un total pour les cinq (5) communes retenues de cent (100) personnes à interroger. La collecte des données dans toutes les régions et départements concernés s'est déroulée du 17 au 21 janvier 2020.

Les résultats de cette enquête sont les suivants :

84% des enquêtés, dont 30% hommes, 54%% de femmes et 77,78% de jeunes ont confiance en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie.

86,5%% des membres des communautés, dont 29,8% d'hommes, 56,7%% de femmes et 85,18% de jeunes, jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes.

63 personnes, dont 24 hommes, 39 femmes et 63 jeunes ont été formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi et participent à la vie économique des communautés.

175 personnes, dont 126 hommes, 49 femmes et 126 jeunes ont été sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme.

86,5 % des membres des communautés, dont 29,8% hommes, 56,7% femmes et 86,5% de jeunes jugent satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées.

84,8% des personnes enquêtées, dont 30,3% d'hommes, 54,5% de femmes et 88,89% de jeunes, jugent efficaces et font confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes.

46 incidents violents ont été répertoriés par les cellules de veille et résolus.

69,7% des enquêtés, dont 21,2 % d'hommes, 48,5% femmes et 77,77% de jeunes estiment que la confiance a été renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable.

80,5% des autorités traditionnelles et locales, dont 27% d'hommes, 63,5% de femmes et 68% de jeunes estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières.

Il y a eu 53,03 % de diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet.

68,2% de FDS et autorités administratives, dont 31,8% d'hommes, 36,4% de femmes et 73,33% de jeunes, jugent satisfaisants les mécanismes de coordination.

34 incidents sécuritaires ont été résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives.

750 personnes ont été mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations.

73% jeunes, ayant participé aux activités de masse estiment que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS.

400 personnes ont été formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces.

73% des personnes,dont 25,4% d'hommes, 47,6% de femmes et 63% de jeunes,ont été formées sur les enjeux de la sécurité et mettent en pratique les enseignements reçus sont satisfaites

76% de la population des zones frontalières, dont 65% d'hommes, 11% de femmes et 87% de jeunes, ont été informés sur la législation liée à la transhumance et appliquent les textes.

71 kilomètres de couloirs de transhumance ont été créés et viabilisés par le projet.

100 personnes ont été formées dans les communautés sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participent à la réduction des conflits.

Tableau N° 11: Perception des effets et impacts du projet par les bénéficiaires (Niger)

RESUTATS DU PROJET	INDICATEURS	VALEURS DE L'INDICATEUR A LA FIN DU PROJET			
		H	F	J	Ens
R1 : Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.	% de confiance des populations (jeunes, femmes) en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie (à désagréger par sexe)	30%	54%	77,78 %	84%
	% des membres des communautés qui jugent satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes (à désagréger par sexe et âge)	29,8%	56,7%	85,18 %	86,5%
	Nombre de jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi qui participent à la vie économique des communautés. (à désagréger par sexe)	24	39	25	63
	Nombre de jeunes sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme	126	49	126	175
	% des membres des communautés jugeant satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées (à désagréger par sexe)	29,8%	56,7%	86,2%	86,5%
	% de personnes jugeant efficaces et faisant confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes (à désagréger par sexe)	30,3%	54,5%	88,89 %	84,8%
	Nombre d'incidents violents répertoriés par les cellules de veille et résolus	46			
R2 ; La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les	% de personnes estimant que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable (à désagréger par sexe)	21,2%	48,5%	77,77 %	69,7%
	% des autorités traditionnelles et locales qui estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières (à désagréger par sexe)	27%	63,5%	68%	80,5%
	% de diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet	53,03			

populations et entre les populations frontalières	% de FDS et autorités administratives jugeant satisfaisants les mécanismes de coordination (à désagréger par sexe)	31,8%	36,4%	73,33 %	68,2%
	Nombre d'incidents sécuritaires résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives	34			
	Nombre de personnes mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations (à désagréger par sexe)	ND	ND	ND	750
	% de jeunes et de femmes ayant participé aux activités de masses estimant que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS (à désagréger par âge et sexe)	ND	ND	ND	73%
	Nombre de personnes formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces (à désagréger par sexe)	ND	ND	ND	400
	% de satisfaction des personnes formées sur les enjeux de la sécurité et mettant en pratique les enseignements reçus (à désagréger par sexe)	25,4%	47,6%	63%	73%
R3 : Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles	% de conflits liés à la transhumance réduit depuis la mise en œuvre du projet	ND			
	% de la population des zones frontalières informés sur la législation liée à la transhumance et qui applique les textes	65%	11%	87%	76%
	% de conflits liés à la transhumance résolus par les comités formés/renforcés	ND			
	Nombre de kilomètres de couloirs de transhumance créés et viabilisés par le projet	71,143			
	Nombre de personnes formées dans les communautés ciblées sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participant à la réduction des conflits (à désagréger par sexe)	ND	ND	100	100
	Nombre de conflits résolus par les mécanismes et acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés.	ND			

Source : Enquête réalisée par le consultant national du Niger
H : Hommes ; F : Femmes ; J : Jeunes ; Ens : Ensemble = Hommes + femmes
ND : Non Disponibles

On peut synthétiser les débuts d'effets et d'impacts, énoncés ci-dessus, en trois grands facteurs a, b et c, lesquels ont été utilisés pour apprécier le critère des effets/impacts à travers l'indicateur du « Coefficient d'effets/impacts » (CEI). Ainsi, cet indicateur se décompose en ces trois facteurs (a, b, c,) qui sont les suivants :

Facteur « a » : Contribution du projet à ce que les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentaient marginalisés, soient de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.

Facteur « b » : Contribution du projet au renforcement de la sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières.

Facteur « c » : Contribution du projet à ce que les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance soient réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles.

L'indicateur des effets/impacts (CEI) est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation des Effets/impacts du Projet	Notation
Facteur « a » : Contribution du projet à ce que les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, soient de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.	1/2
Facteur « b » : Contribution du projet au renforcement de la sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières.	1,5/2.
Facteur « c » : Contribution du projet à ce que les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance soient réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles.	1/1

Le Coefficient d'effet/impact (CE I) s'obtient ainsi qu'il suit :

CEI = a + b + c = 3,5/**5.**

On peut ainsi conclure que le PSCCS a un niveau d'effets/impacts moyennement satisfaisant.

3.5. MESURE DE LA PERTINENCE DU PSCCS

Cet exercice s'est fait par un travail documentaire qui a été complété par des entretiens croisés avec le PNUD, les structures nationales de mise en œuvre du projet et les partenaires au développement.

Pour ce critère de la pertinence, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en six facteurs (a, b, c, d, e, f) tels que spécifiés ci-après :

Facteur « a » : alignement avec la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel : Le projet s'est inséré dans le cadre de l'objectif 1.2 point C de la stratégie qui est : « Renforcer la capacité des autorités locales et des institutions et mettre en place des mécanismes pour une participation plus large et plus inclusive de la communauté et des groupes vulnérables, y compris les femmes, dans le développement local ; de l'objectif 1.3 qui est : « Renforcer les capacités de l'État pour assurer un accès plus équitable aux ressources et aux services socioéconomiques ; et de l'objectif 1.6 à savoir : « Soutenir la sécurité communautaire et la cohésion sociale par un dialogue participatif et inclusif pour les pays du Sahel ».

Facteur « b » : Alignement par rapport aux priorités du G5 Sahel : Le PSCCS a été aligné sur les priorités du G5 Sahel notamment en matière de gestion des frontières. Ces priorités reposent sur les trois volets suivants : 1) instaurer un dialogue avec les pays du G5 Sahel afin de formuler des politiques inclusives des communautés locales dans la

gestion des zones frontalières ; 2) identifier les besoins en matière de renforcement de capacités des agences frontalières ; et enfin 3) fournir un soutien à la sécurité humaine des communautés locales vivants dans les zones frontalières.

Facteur « c » : Alignement avec les thématiques de la Plateforme Ministérielle de Coordination des Stratégies Sahel : Le projet est en cohérence avec les thématiques sécurité, gouvernance, résilience et développement pilote de la Plateforme dont la mission était de :

- Appuyer la durabilité des efforts visant à traiter les défis du Sahel ;
- Maintenir l'attention sur les défis les plus importants de la région ;
- Faciliter la convergence de points de vue sur les priorités des initiatives régionales en faveur du Sahel ;
- Veiller au suivi des progrès et des réalisations, notamment à travers la coordination du soutien de la communauté internationale aux pays du Sahel.

Facteur « d » : Pertinence de la théorie de changement du projet : La théorie de changement qui part de la suppression du sentiment d'exclusion/marginalisation des populations transfrontalières ; de l'amélioration des conditions de vie des populations (en particulier les jeunes et les femmes) ; du renforcement de la confiance des population dans la capacité de l'Etat de livrer des services de base ; et de la résolution des conflits entre les communautés liés à la transhumance ; pour aboutir à une meilleure cohésion sociale et à une meilleure sécurité des communautés, est pertinente.

Facteur « e » : Cohérence avec les priorités nationales et les attentes des populations : Les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales, régionales et aux attentes des communautés bénéficiaires, en ce sens que les plans de développement des trois pays prennent la sécurité comme un axe fort se traduisant notamment par la création du G5 Sahel et de la MINUSMA.

Facteur « f » : Pertinence des outils de suivi-évaluation et de coordination : Les 23 indicateurs proposés dans le cadre logique sont tous SMART. L'Unité de coordination transfrontalière s'est révélée être un outil pragmatique d'intégration pour les trois pays.

Le Coefficient de pertinence « CP » est noté sur une échelle de 1 à 5 et se calcule tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du PSCCS	La notation
Facteur « a » : alignement avec la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel :	1/1
Facteur « b » : Alignement par rapport aux priorités du G5 Sahel	1/1
Facteur « c » : Alignement avec les thématiques de la Plateforme Ministérielle de Coordination des Stratégies Sahel	1/1
Facteur « d » : Pertinence de la théorie de changement du projet	0,5/0,5
Facteur « e » : Cohérence avec les priorités nationales et les attentes des populations	1/1
Facteur « f » : Pertinence des outils de suivi-évaluation et de coordination	0,5/0,5

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

CP = a + b + c + d + e +f = 5/5.

On peut ainsi conclure que le PSCCS a un niveau de pertinence très satisfaisant.

3.6. MESURE DE L'EFFICACITE DU PSCCS

Il faudra, pour mesurer l'efficacité, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations. Le projet considéré sera d'autant plus efficace que les réalisations égalent ou dépassent les prévisions.

Pour ce critère de l'Efficacité, on a eu recours à l'indicateur du taux de réalisation des produits (TRP). Ce taux a été estimé en comparant les cibles prévues par produits aux performances obtenues. Ces estimations sont reprises dans tableau ci-après.

Le TRP ainsi est de 85,6%. Il traduit le taux d'efficacité (TE) de la mise en œuvre du projet. Ce taux d'efficacité peut être converti en un coefficient d'efficacité (CE) noté sur une échelle de 1 à 5. CE = 4,2/5.

On peut ainsi conclure que le PSCCS a un niveau d'efficacité satisfaisant.

Tableau N° 12 : Taux de réalisation des produits

Résultats	Produits	Taux de réalisation
R N°1 : Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés ont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus	**P11 :** Les centres multifonctionnels d'activités socioéconomiques/ Appui conseil pour les jeunes filles et garçons sont créés et fonctionnels	**69,8%**
	P12 : Les mécanismes transfrontaliers de sensibilisations à l'engagement civique et social sont renforcés	89%
	P13 ; Les jeunes filles et garçons sont impliqués dans les processus de prise de décision dans leurs communautés	100%
R N°2 : La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières	**P21 :** des réunions coopération et de coordination entre les FDS et les autorités administratives et locales des trois pays sont organisées	**100%**
	P22 : collaboration est instaurée entre les FDS et les populations civiles à travers des activités de masse, des campagnes de sensibilisation	**100%**
	P23 : Les capacités des communautés sont renforcées à travers des formations sur la paix et la sécurité, des comités locaux d'alerte précoces et consolidation de la paix sont mis en place et fonctionnels	85%
R N°3 : Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles	**P31 :** Les couloirs de transhumance sont créés et viabilisés	70%
	P32 : Les acteurs sont formés et informés sur les règlementations et coutumes relatives à la gestion des ressources naturelles	80%
	P33 : Un mécanisme de gestion des conflits transfrontaliers liés à la transhumance est opérationnelle	**77%**
Taux de réalisation moyen des produits		**85,6%**

Source : Estimation des consultants

3.7. MESURE DE L'EFFICIENCE DU PSCCS

La mesure de l'efficience a été faite par la mesure du rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Il se mesure par un rapprochement des données de terrain au moment « t » de l'étude entre les réalisations d'une part, et les ressources humaines, matérielles et financières utilisées, d'autre part.

Pour le critère de l'Efficience, on a utilisé l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF). Il prend en compte trois facteurs, tels que spécifié dans le tableau ci-dessous :

Facteurs d'appréciation de l'efficience du PSCCS	Notation
Facteur « a » : Le niveau de l'exécution technique par rapport au niveau de l'exécution financière. Taux d'exécution technique est de 85,6% ; Taux d'exécution financière est de 100% Taux d'efficience = 100/100 x 85,6 = 85,6%, soit 2,5 sur une échelle de 3.	2,5/3 ; La note sur le facteur « a » est obtenue en faisant un rapprochement entre le taux d'exécution technique et le taux d'exécution financière. La conversion du taux d'efficience (85,6%) en coefficient d'efficience (2,5) se fait par la règle de trois : 3/100 x 85,6 = 2,56
Facteur « b» : Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?	0,75/1. La note sur le facteur « c » est obtenue en faisant un rapprochement entre le financement mobilisé et le financement prévu.
Facteur « c » : Le projet a-t-il été bien géré selon les normes attendues ? Les rapports d'audit étaient-ils favorables ?	0,5/0,5. La note sur le facteur « d » est obtenue en exploitant les avis formulés par les rapports d'audit s'il existe.
Facteur « d» : Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?	0,25/0,5. La note sur le facteur « e » est calculée en rapprochant la durée effective de mise en œuvre du projet et la durée prévue dans le prodoc.

Le CEF se calcule ainsi qu'il suit : CEF = a+b+c+d = 4/5

On conclut donc que le projet a un niveau d'efficience satisfaisant (S).

3.8. MESURE DE LA DURABILITE DU PSCCS

Pour ce critère de la durabilité, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de durabilité »(CD). Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c) tels qu'indiqués ci-après :

Facteur « a » : Appropriation nationale du projet et contribution nationale : Les autorités nationales et communales se sont impliquées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le financement du projet. Ainsi par exemple, tenant compte du caractère catalytique des projets PBF, le Mali a pu mobiliser 1 600 000 dollars du fonds fenêtre Gouvernance pour consolider les activités. Le fonds additionnel a été mis à disposition en deux tranches (1ere tranche en 2018 et d 2 eme tranche en 2019) sur la base d'un plan de travail. Suite à la mobilisation du fonds additionnel une révision budgétaire a été effectuée. Les ressources prévues au Mali ont permis de réaliser les activités planifiées sans changement de lignes budgétaires. Le Mali et le Burkina ont réussi à mobiliser des ressources additionnelles du Funding Window du PNUD pour réaliser des activités qui renforceront certainement l'impact du projet en contribuant à résoudre les problématiques traités par le projet. Par ailleurs, se basant sur son premier financement PBF, le Burkina a présenté un dossier d'éligibilité aux Fonds PBF et a été déclaré éligible. Trois autres projets ont été élaborés et leur mise en œuvre a débuté en 2019 avec des ressources plus importantes.

Facteur « b » : Importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités : Les activités de renforcement des capacités, se traduisant par l'organisation d'ateliers, de séminaires, de sessions formation, de campagnes de sensibilisation ont occupé une place prépondérante dans les activités du projet. Ainsi, par exemple, il s'est tenu deux sessions de formation de FDS et deux ateliers d'échanges civilo-militaires au Burkina Faso qui ont mobilisé pour la formation, 77 FDS dont 2 femmes (Forces armées nationales, Gendarmerie, Police, Douanes, Environnement, Sécurité pénitentiaire), et pour les ateliers 92 personnes dont 17 femmes (FDS, Environnement, Santé, Mairies, Associations de jeunes, de femmes, agriculteurs, éleveurs, leaders des réfugiés, Commissions Villageoises de Développement des villages hôtes).

Facteur « c » : Le degré d'engagement des bénéficiaires pour la pérennisation des acquis du projet, notamment en matière d'insertion socio-économique des jeunes, de renforcement de sécurité communautaire et de réduction des conflits transfrontaliers liés à la transhumance : Des résultats tangibles ont été obtenus en termes d'implication des jeunes et des femmes dans le processus de décision au sein de leurs communautés à travers leur participation aux cellules de veille et aux cadres de concertation mises en place, de leur insertion socio-économique avec le développement des activités génératrices de revenus, et de l'implication des responsables coutumiers et religieux dans la résolution des conflits. La stratégie de sortie/durabilité du projet est basée sur l'appropriation nationale au niveau des trois (03) pays, à travers l'implication et la participation des instances administratives et communautaires dans le pilotage stratégique (membres Comité de Pilotage Transfrontalier) et opérationnel (implication dans l'organisation, la mise en oeuvre et le suivi des activités). Par ailleurs, des stratégies de plaidoyers et de mobilisation des partenaires sont en perspective afin de pérenniser et mettre à l'echelle le projet.

Le coefficient durabilité (CD) est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité du PSCCS	La notation
Facteur « a » : Appropriation nationale du projet et contribution nationale	0,5/1
Facteur « b » : Importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités	2/2
Facteur « c » : Le degré d'engagement des bénéficiaires pour la pérennisation des acquis du projet, notamment en matière d'insertion socio-économique des jeunes, de renforcement de sécurité communautaire et de réduction des conflits transfrontaliers liés à la transhumance	1/2

Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtiendra ainsi qu'il suit :

CD = a + b + c = 0,5 + 2 + 1 = 3,5.

On peut ainsi conclure que le PSCCS a un niveau de durabilité moyennement satisfaisant.

3.9. MESURE DU DEGRE DE PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION « GENRE »

Pour la dimension du genre, on a utilisé l'indicateur « Coefficient Genre » (CG). Cet indicateur a été apprécié à travers deux facteurs a et b, tels qu'explicités ci-dessous :

Facteur « a » : Le degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception du projet : Le document du projet a retenu comme enjeux majeur la situation de la femme. Un diagnostic de cette situation a été établi et fait ressortir la vulnérabilité particulière des femmes, en raison des pratiques socio-culturelles qui excluent typiquement les femmes de la prise de décisions communautaires. Ce qui affaiblit particulièrement l'égalité de l'accès aux ressources, en limitant l'accès des femmes aux opportunités sociaux-économiques et à d'autres moyens de subsistance. La coutume et les valeurs culturelles plutôt conservatrices prévalent toujours.

Par ailleurs, le Résultat attendu N° 1 du projet concerne les jeunes et les femmes. Ce Résultat indique que : « Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus ».

Facteur « b » : Degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres : L'enquête de perception réalisée dans le cadre de l'évaluation a montré que :

- Au Mali, ce sont 73 jeunes dont 27 femmes et 46 hommes ; au Niger 63 jeunes dont 39 femmes et 24 hommes ; et au Burkina Faso 200 jeunes dont 96 femmes et 104 hommes, qui ont été formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi, et qui participent à la vie économique de leurs communautés.

- Au Mali, 24,51% des autorités traditionnelles et locales enquêtées, avec 9,80% de femmes et 20,69% de jeunes, contribuent à la consolidation de la paix dans les zones frontalières. Au Niger, ce sont 80,5% des autorités traditionnelles et locales, avec 27% d'hommes, 63,5% de femmes et 68% de jeunes.

- Au Mali, 29,41% de femmes et 93,10% de jeunes enquêtés, ayant participé aux activités de masse, estiment que cela leur a permis de restaurer la confiance avec les FDS. Au Niger, ce sont 63% des jeunes. Au Burkina Faso ce sont 100% des personnes enquêtées, avec 55,17% d'hommes et 44,83% de femmes.

- Au Mali, 30% de femmes et 72,13% de jeunes enquêtés, formées sur les enjeux de la sécurité, mettent en pratique les enseignements reçus. Au Niger, ce sont 73% des personnes enquêtées, avec 25,4% d'hommes, 47,6% de femmes et 63% de jeunes. Au Burkina Faso, ce sont 100% des personnes enquêtées, avec 54% d'hommes et 41% de femmes.

- Au Mali, 17,65% de femmes et 5,32% de jeunes enquêtés, qui ont été informés sur la législation liée à la transhumance, appliquent les textes. Au Niger, ce sont 76% de la population des zones frontalières, avec 65% d'hommes, 11% de femmes et 87% de jeunes.

Il est à noter, globalement, que le projet a eu beaucoup de difficultés pour assurer une participation effective et efficace des femmes aux activités du projet. En effet, les pesanteurs socio-culturelles ont impacté sur cette participation et à cela s'est ajouté l'insécurité qui rendait l'accès difficile dans les zones d'intervention, ce qui a amené par moment à délocaliser certaines activités. Ces contraintes rendaient difficile le déplacement des femmes vers les zones où se tiennent les activités.

L'indicateur du coefficient genre (CD) a été affecté d'une note sur une échelle de 1 à 5 selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre du PSCCS	La notation
Facteur « a » : degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet**.**	2/2
Facteur « b » : degré de contribution du Projet à la promotion de l'égalité des genres	1/3

Le Coefficient Genre (CG) va s'obtenir ainsi qu'il suit : CG = a + b = 3/5.

La note obtenue s'apprécie à l'aide de la grille indiquée au point 4.4.1. On peut ainsi conclure que le PSCCS a un niveau de prise en compte de la dimension genre moyen.

IV. LES PRINCIPALES CONTRAINTES RENCONTREES

Les principales contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ont été les suivantes :

Le contexte sécuritaire délétaire et volatile dans la zone du projet : L'insécurité est allé grandissante dans la zone du Liptako Gourma tout au long de la période de mise en œuvre du projet avec une situation qui s'est particulièrement dégradée au Burkina Faso. Ce contexte a rendu des zones entières non accessibles, fortement ralenti le rythme de mise en oeuvre des activités et grevé les coûts. Les mesures sécuritaires mises en place par les autorités pour contenir la menace sécuritaire ont rendu difficiles les missions de suivis sur le terrain. Le

contexte sécuritaire a ainsi été pour beaucoup dans l'allongement de la durée de mise en œuvre du projet (2 extensions de 11 mois au total).

Le retard dans la mobilisation du Coordonnateur : Les bureaux pays du PNUD, notamment celui du Burkina qui a abrité l'Unité de Coordination Transfrontalière, a été confronté à une difficulté de mobilisation du coordinateur international initialement prévu. Ce qui a entrainé un retard de démarrage d'environ 8 mois. Cette difficulté est liée au contexte d'insécurité qui a fait que deux experts retenus après un long processus de recrutement ont désisté au dernier moment. Cette situation a amené à faire recours à un coordonnateur national.

Les difficultés d'acquisition : Il y a eu des difficultés au niveau des acquisitions et le recrutement des prestataires de services qui ont tout au long de la mise en œuvre du projet provoquées des lenteurs plus ou moins importantes. Cette difficulté est due au fait que le processus devait être mené par le PNUD-Burina, de concert avec les deux autres pays, et il était souvent difficile par exemple pour le procurement de réunir un panel composé des membres des trois pays.

Les inconvénients du caractère transfrontalier du projet : Le caractère frontalier du projet avait ses avantages et ses inconvénients aussi. Ainsi, cette caractéristique a exposé les équipes de mise en œuvre au défi de la planification conjointe, ce qui a affecté dans une certaine mesure la diligence dans la réalisation des activités. Le caractère régional et transfrontalier du projet a constitué également un défi majeur en terme de coordination de la mise en œuvre des activités conjointes. Au niveau pays, cela a rendu extrêmement difficile le suivi des activités, la synergie d'action, la capitalisation et le partage des bonnes pratiques entre les trois pays.

Les insuffisances du document de projet et l'absence d'initiatives au debut de la mise en œuvre du projet pour y remedier **:** Le document de projet comportait plusieurs insuffisances relatives notamment à la non clarification et la sous budgétisation des activités. L'une des insuffisances du PRODOC était également la non prise en compte d'une étude de base qui aurait permis d'établir une situation de référence et de faciliter l'établissement des cibles d'indicateurs de produits et d'effets.

La durée très courte du projet : Le PSCCS s'est exécuté sur 29 mois (extension de 6 mois plus extension de 5 mois). Cette durée est insuffisante pour avoir les résultats tangibles dans un domaine très sensible comme la paix, la sécurité et la cohésion sociale. Cependant, il faut noter que PSCCS est un projet IRF qui a une durée maximale de 18 mois, avec une possible extension. Le PBF met à disposition des fonds catalytiques qui doivent permettre durant cette période d'exécution du projet de mobiliser d'autres ressources supplémentaires pour la poursuite des activités**.**

Dans la mise en œuvre du projet au Mali, le partenariat envisagé avec l'OIM a rencontré des difficultés de concrétisation.

V. LES PRINCIPALES LECONS APPRISES

La mise en œuvre du projet Cross Border, l'une des premières expériences transfrontalières dans la zone du Liptako Gourma et plus généralement dans la région du Sahel a permis de

capitaliser plusieurs leçons apprises. La mise en œuvre dans un contexte sécuritaire des plus délétères a été également source d'apprentissage.

Les principales leçons apprises sont :

- La qualité du ciblage des bénéficiaires des initiatives d'auto-emplois et des métiers porteurs est un facteur déterminant de succès et de durabilité.
- Les cadres d'échanges et de dialogues entre les communautés sont de puissants leviers de communication, de rapprochement et de cohésion sociale.
- Les activités culturelles sont de puissants ferments de réconfort et de rapprochement des communautés en situation de crise.
- Dans un contexte de ressources limitées et d'insécurité, la programmation groupée d'activités complémentaires et cohérentes permet d'accélérer la mise en œuvre, d'accroitre l'efficience et la visibilité des interventions.
- La mise en œuvre d'un projet transfrontalier est un processus de moyen et long terme eu égard aux défis liés à la planification conjointe, la cohérence des interventions et les synergies d'actions.
- L'efficacité et le succès d'un projet transfrontalier repose sur une autonomie de gestion fondée sur l'existence en interne de l'expertise clé nécessaire.
- Le suivi est un facteur primordial d'efficacité, de garantie de la qualité et de la durabilité des interventions dans le cadre d'un partenariat de mise en œuvre.
- L'existence de cadres formels de communication et d'échanges réguliers entre les équipes pays de la mise en œuvre et l'Unité de Coordination transfrontalière est un facteur primordial d'efficacité et de renforcement de l'esprit d'équipe.
- Le choix d'un nombre limité de partenaires de mise en œuvre permet d'assurer la cohérence et l'efficacité, ainsi que la visibilité des interventions.
- L'implication et la participation de toutes les parties prenantes, notamment des autorités (administratives, coutumières et religieuses) est un gage d'appropriation et de durabilité des interventions du projet.
- Le recours aux prestataires locaux est potentiellement un facteur d'efficacité et d'efficience (réduction des délais et des coûts), d'accroissement des externalités positives et d'acceptation d'un projet, notamment dans un contexte de crise.
- La représentativité et la qualité des membres du comité de pilotage est un facteur important d'orientation stratégique de la mise en œuvre du projet.
- L'engagement des autorités nationales à travers leur implication directe pour faciliter la mise en œuvre atteste la prise en compte de la dimension durabilité du projet. Aussi, les actes posés permettent aux communautés de trouver ensemble le chemin de la paix et de la cohabitation pacifique et par ricochet l'appropriation voire la durabilité.
- Les communautés disposent de mécanismes endogènes de prévention et de gestion. En s'appuyant sur ces mécanismes socio-culturels, on accroit les chances d'adhésion des populations ainsi que les chances de succès.
- Le projet a révélé un grand intérêt des membres des communautés de communiquer, de dialogue et ils ont compris que bien de conflits sont en grande partie dus à l'absence de dialogue. Par exemple, certains répondants indiquent qu'il paraissait très risquant de

parler de religion et de paix à Gorom- Gorom. Mais les activités du projet ont permis de comprendre qu'il s'agit beaucoup plus d'une appréhension qu'une réalité.

- Le recours au faire-faire en s'appuyant sur les organisations (ONG) locales bien établis et jouissant d'un large capital social à travers la région a été une bonne approche qui a permis non seulement de juguler les risques liés à l'insécurité mais aussi d'imprimer un label local au projet. En effet, le projet a eu recours au CRUS, A2N et l'UFC pour conduire certaines activités sur le terrain. Ces acteurs ont positivement apprécié le partenariat et y ont adhéré.

VI. LES BONNES PRATIQUES

Des bonnes pratiques ci-après ont été enregistrées lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du PSCCS.

Le caractère transfrontalier, régional et multi-pays du projet est une bonne pratique à répliquer. Cette approche est innovante et a permis la mutualisation des efforts et des moyens, la concertation à l'échelle des trois pays des autorités politiques, administratives, communales et de sécurité publique. Ce caractère transfrontalier a aussi permis l'implication des autorités nationales des trois pays à travers les ministères stratégiques (Défense et Sécurité, Gestion des Frontières et Affaires Etrangères) dans le pilotage stratégique du projet.

L'implication directe des bénéficiaires, à savoir les jeunes, les femmes et les forces de défense et de sécurité, les catégories professionnelles, les éleveurs et agriculteurs est une approche qui a eu des résultats probants. C'est une approche innovante qui devrait être répliquée.

Le projet a eu une approche systémique, à la fois par rapport aux activités et à la zone d'intervention, d'adressage de la problématique de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale. En effet, le projet a combiné amélioration des revenus, renforcement des capacités des acteurs et populations, ainsi que le rapprochement entre différentes composantes pour catalyser les initiatives de déradicalisation et de réduction des germes de conflits dans la zone du projet.

Pour faire face au défi sécuritaire, le projet a développé plusieurs stratégies, en fonction de chaque contexte spécifique de mise en oeuvre, allant de la délocalisation, le report, la duplication à l'annualation de certaines activités dans des zones à risque élévé.

Le projet a développer une stratégie de mise en œuvre basée sur le faire-faire et le développement de partenariats avec des structures (ONG, associations et services techniques) locales compétentes et ayant une bonne présence dans les zones à risque. Cete approche a été une réponse efficace au contexte sécuritaire de la zone du projet.

VII. LES RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-après peuvent être retenues pour améliorer l'efficacité des interventions du PNUD, du PBF, de l'ensemble du SNU et des gouvernements des trois pays.

Recommandations spécifiques pour le PNUD

1-Renforcer les capacités des chargés de programmes et des financiers du PNUD s'occupant des projets PBF sur les procédures budgétaires et la nomenclature budgétaires du PBF.

2-Initier le third-party monitoring des projets dont la mise en œuvre se fait dans les zones d'insécurités non accessibles aux personnels du PNUD.

Recommandation spécifique pour le PBF

3-Promouvoir des projets de moyen terme (trois ou quatre ans) dans le domaine de la sécurité, la cohésion sociale et la consolidation de la paix pour avoir les résultats escomptés.

Recommandations pour l'ensemble des agences du SNU

4-Appuyer les présidents des conseils régionaux et les mairies à institutionnaliser les espaces de dialogue et de redevabilité, notamment avec la jeunesse.

5-Appuyer la mise en œuvre des plans de communication et de sensibilisation sur la paix, la sécurité et la cohésion sociale des populations, élaborés dans le cadre du projet.

6-Appuyer la finalisation et la mise en œuvre du projet de plan d'action conjoint de sécurisation et de développement de la zone du Liptako Gourma issu des différentes rencontres d'échanges conjointes entre les acteurs des trois pays

7-Accompagner l'institutionnalisation d'un cadre permanent de concertation entre les communes frontalières de la zone du Liptako-Gourma et entre les gouverneurs du Liptako Gourma.

8-Accompagner le fonctionnement des comités de sécurité et des cellules de veilles actifs dans les domaines de la sécurité communautaire, la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

Recommandations pour les gouvernements des trois pays

9-Renforcer l'auto-emploi des jeunes et des femmes à travers le suivi et l'accompagnement (mise en relation avec les institutions financières, formation sur la gestion…) à moyen terme des jeunes installés, des centres de formation professionnelle et autres centres de promotion des jeunes et des femmes.

10-Renforcer les relations de complémentarité et de collaboration entre les FDS de la zone du Liptako Gourma, notamment en mutualisant leurs méthodes, leurs bonnes pratiques et leurs moyens d'intervention.

11-Renforcer l'offre d'infrastructures et de services pastoraux à travers notamment le balisage des aires et couloirs de transhumance, la disponibilité des SPAI et produits vétérinaires et la sensibilisation des transhumants au respect de ces couloirs pour éviter les conflits.

12-Consolider les recommandations issues de l'ensemble des concertations locales et conjointes en un document unique de capitalisation.

13-Mettre à l'échelle la formation des acteurs de la communication (écrite, orale) sur la diffusion de messages favorables à la paix et assurer le suivi des radios bénéficiaires.

14-Renforcer la vulgarisation des textes et règlementations nationaux et communautaires liés à la gestion des ressources naturelles et à la transhumance.

15-Identifier et renforcer les solutions locales de résolution des conflits.

16-Adopter une législation qui promeut et favorise les thématiques majeures telles que l'équité, l'égalité du genre, les droits humains, l'appui à la jeunesse, l'appui aux femmes, etc. Cela facilitera le travail des acteurs de développement qui veulent accompagner les Etats dans leurs efforts de développement.

17-Proposer un format plus souple pour le dispositif de coordination et de pilotage transfrontaliers du programme. En effet, le caractère transfrontalier et multi-pays est un atout pour bien appréhender les questions de conflits, de sécurité et de cohésion sociale. Cependant, le fonctionnement des organes de gestion d'un tel programme rencontre des problèmes de conciliation d'agendas, de mobilisation des bénéficiaires, de mobilité des agents chargés de la mise en œuvre et d'accessibilité des zones d'intervention. L'introduction d'une certaine souplesse ou flexibilité pourrait permettre de mieux gérer ces inconvénients.

Recommandations pour les PTF et les Gouvernements

18-Initier des compétitions ou de prix pour récompenser les meilleures initiatives de paix aussi bien chez les collectivités territoriales que les acteurs communautaires**.** Ceci aura le mérite de renforcer ces entrepreneurs et consolider leur légitimité au sein de leur communauté.

19-Faire une meilleure programmation des activités des projets futurs qui tiennent vraiment compte des cibles et des problèmes à résoudre. Faire notamment un ciblage plus ambitieux des activités permettant d'avoir un réel impact sur l'employabilité des jeunes.

CONCLUSION

Le projet a eu un niveau de mise en œuvre des activités appréciable et des performances allant de satisfaisantes à très satisfaisantes, en matière de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de prise en compte de la dimension genre ; et des performances moyennement satisfaisantes en matière de durabilité et d'effets/impact. Globalement, le projet a obtenu ses résultats attendus, atteint les objectifs préalablement fixés.

Ainsi, le projet a permis : d'accroitre l'employabilité et de créer une centaine d'emplois et des revenus réguliers pour les jeunes désœuvrés ou à risque ; de susciter l'émergence d'un leadership de jeunes dans les initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix ; de promouvoir des capacités locales en matière de communication favorable à la paix, à la sécurité et à la cohésion sociale ; d'instaurer une culture de dialogue inter communautaire ; de renforcer le rapprochement et la collaboration entre les populations civiles et les Forces de Défense et de Sécurité ; et de dynamiser la coopération transfrontalière entre les autorités administratives, les collectivités, ainsi que les forces de défense et de sécurité des trois pays.

Ces performances ont été obtenues en dépit des contraintes rencontrées à savoir : (i) le retard de démarrage du projet qui a nécessité une prolongation de onze mois ; (ii) le contexte sécuritaire délétaire et volatile dans la zone du projet avec une insécurité qui est allé grandissante dans la zone du Liptako Gourma tout au long de la période de mise en œuvre du projet.

Dans la perspective de consolider et de mettre à l'échelle les acquis du projet, il s'agira de mettre en œuvre une stratégie de sortie de projet et de pérennisation des acquis qui doit être basée sur l'appropriation nationale au niveau des trois pays, à travers l'implication et la participation des instances administratives et communautaires dans la poursuite et le suivi des activités pendant la période de l'après-projet.

Par ailleurs, d'importantes leçons ont été tirées du projet qu'il faudra valoriser dans les interventions futures du PNUD, du PBF et des Gouvernements des trois pays.

Enfin, les recommandations formulées devraient permettre de consolider les acquis et jetter les bases pour une meilleure exécution des projets futurs.

ANNEXE N° 1 : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Recommandations	Commentaires du PNUD	Actions à planifier pour l'accomplissement des recommandations	Dates cibles	Responsables	Etat de mise en œuvre
Renforcer l'auto-emploi des jeunes et des femmes à travers le suivi et l'accompagnement (mise en relation avec les institutions financières, formation sur la gestion…) à moyen terme des jeunes installés, des centres de formation professionnelle et autres centres de promotion des jeunes et des femmes.		**Ela**borer un programme de suivi et d'accompagnement Prévoir un budget de suivi et d'accompagnement Entreprendre des démarches de sensibilisation auprès des banques Mener des actions d'information auprès des jeunes	Août 2020	Gouvernements des trois Etats	Pas de début de mise en œuvre
Accompagner l'institutionnalisation d'un cadre permanent de concertation entre les communes frontalières de la zone du Liptako-Gourma.		Prendre l'acte juridique créant le cadre permanent Prévoir les ressources financières pour le fonctionnement des cadres	Août 2020	Gouvernements des trois Etats	Pas de début de mise en œuvre
Appuyer la finalisation et la mise en œuvre du projet de plan d'action conjoint de sécurisation et de développement de la zone du Liptako Gourma issu des différentes rencontres d'échanges conjointes entre les acteurs des trois pays. .		Finaliser un plan d'action conjoint de sécurisation et de développement Prévoir un budget pour ce plan Mettre en œuvre le plan	Août 2020	Gouvernements des trois Etats et PTF	Pas de début de mise en œuvre

Renforcer les relations de complémentarité et de collaboration entre les FDS de la zone du Liptako Gourma, notamment en mutualisant leurs méthodes, leurs bonnes pratiques et leurs moyens d'intervention		Créer un cadre de dialogue et de concertation entre les FDS de la zone de Liptako Gourma	Août 2020	Gouvernements des trois Etats	Pas de début de mise en œuvre
. Appuyer la mise en œuvre des plans de communication et de sensibilisation sur la paix, la sécurité et la cohésion sociale des populations, élaborés dans le cadre du projet.		Elaborer un plan de communication et de sensibilisation Prévoir le budget du plan	Août 2020	Gouvernements des trois Etats	Pas de début d'exécution
Mettre à l'échelle la formation des acteurs de la communication (écrite, orale) sur la diffusion de messages favorables à la paix et assurer le suivi des radios bénéficiaires		Elaborer un programme de formation Elaborer un plan de mise à l'échelle	Août 2020	Gouvernements des trois Etats	Pas de début d'exécution
. Renforcer la vulgarisation des textes et règlementations nationaux et communautaires liés à la gestion des ressources naturelles et à la transhumance. .		Recenser les textes et règlements Multiplier ces textes sous différents formats Vulgariser ces textes	Août 2020	Gouvernements des trois Etats	Pas de début d'exécution

Promouvoir des projets de moyen terme (trois ou quatre ans) dans le domaine de la sécurité, la cohésion sociale et la consolidation de la paix pour avoir les résultats escomptés		Elaborer des documents de projets à durée plus longue Mettre en œuvre les projets	Août 2020	Gouvernements des trois Etats et PTF	Pas de début d'exécution
Renforcer l'offre d'infrastructures et de services pastoraux à travers notamment le balisage des aires et couloirs de transhumance, la disponibilité des SPAI et produits vétérinaires et la sensibilisation des transhumants au respect de ces couloirs pour éviter les conflits.		Prévoir le financement des balises Construire les balises Sensibiliser les transhumants	Août 2020	Gouvernements des trois Etats et PTF	Un début d'exécution
Consolider les recommandations issues de l'ensemble des concertations locales et conjointes en un document unique de capitalisation.		Capitaliser les recommandations En faire un document unique Diffuser ce document	Août 2020	Gouvernements des trois Etats et PTF	Pas de début d'exécution
. Appuyer les présidents des conseils régionaux et les mairies à institutionnaliser les espaces de dialogue et de redevabilité, notamment avec la jeunesse.		Formaliser les espaces de dialogues par un acte juridique Fournir aux conseils régionaux et aux mairies des ressources pour faire fonctionner les espaces de dialogue	Août 2020	Gouvernements des trois Etats et PTF	Pas de début d'exécution

Initier des compétitions ou de prix pour récompenser les meilleures initiatives de paix aussi bien chez les collectivités territoriales que les acteurs communautaires**.** Ceci aura le mérite de renforcer ces entrepreneurs et consolider leur légitimité au sein de leur communauté. Du reste du côté des jeunes, l'on estime que le PSCCS ne les sollicite que quand il a besoin d'eux sans s'intéresser à leurs préoccupations ou activités qu'ils souhaiteraient mener.		Organiser des compétitions Prévoir des prix	Août 2020	Gouvernements des trois Etats et PTF	Pas de début d'exécution
Identifier et renforcer les solutions locales de résolution des conflits.		Identifier les solutions endogènes Renforcer ces solutions endogènes	Août 2020	Gouvernements des trois Etats et PTF	Pas de début d'exécution
Accompagner le fonctionnement des comités de sécurité et des cellules de veilles actifs dans les domaines de la sécurité communautaire, la cohésion sociale et la consolidation de la paix.		Prendre les textes règlementaires mettant en place les structures Prévoir des budgets de fonctionnement des structures	Août 2020	Les gouvernements des trois pays et les PTF	Pas de début d'exécution
Renforcer les capacités des chargés de programmes et des financiers du PNUD s'occupant des projets PBF sur les procédures budgétaires et la nomenclature budgétaires du PBF.		Elaborer un programme de formation Identifier les formateurs Prévoir le budget	Août 2020	PNUD	Pas de début d'exécution

Initier le third-party monitoring des projets dont la mise en œuvre se fait dans les zones d'insécurités non accessibles aux personnels du PNUD.		Identifier les projets Prévoir le budget	Août 2020	PNUD	Pas de début d'exécution
Adopter une législation qui promeut et favorise les thématiques majeures telles que l'équité, l'égalité du genre, les droits humains, l'appui à la jeunesse, l'appui aux femmes, etc. Cela facilitera le travail des acteurs de développement qui veulent accompagner les Etats dans leurs efforts de développement.		Elaborer des projets de lois Les faire adopter par les assemblées nationales Les vulgariser	Août 2020	Gouvernements des trois pays	Pas de début d'exécution
Proposer un format plus souple pour le dispositif de coordination et de pilotage transfrontaliers du programme. En effet, le caractère transfrontalier et multi-pays est un atout pour bien appréhender les questions de conflits, de sécurité et de cohésion sociale. Cependant, le fonctionnement des organes de gestion d'un tel programme rencontre des problèmes de conciliation d'agendas, de mobilisation des bénéficiaires, de mobilité des agents chargés de la mise en œuvre et d'accessibilité des zones d'intervention. L'introduction d'une certaine souplesse ou		Mettre en place un comité de réflexion Elaborer un format souple Mettre en œuvre le format	Août 2020	Gouvernements des trois pays	Pas de début d'exécution

flexibilité pourrait permettre de mieux gérer ces inconvénients.					
Faire une meilleure programmation des activités des projets futurs qui tiennent vraiment compte des cibles et des problèmes à résoudre. Faire notamment un ciblage plus ambitieux des activités permettant d'avoir un réel impact sur l'employabilité des jeunes.		Identifier les activités en rapport avec les cibles visés et les objectifs poursuivi Intégrer ces activités dans un cadre logique cohérent	Août 2020	Gouvernements des trois pays	Pas de début d'exécution

Annexe N° 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Liste des personnes rencontrées par le consultant international

Noms et Prénoms	Fonctions	Structures	Contacts
Issaka NOMBRE	Coordonnateur transfrontalier	PSCCS	00226 7033 44 70
Issouf OUATTARA	Consultant national du Burkina Faso	PNUD-PNUD Burkina	00226 70 28 23 37
Yahaya Garba ISMAEL	Consultant national du Niger	PNUD-Niger	00227 96 97 53 29
HadjizatouDJALLAMI	Chargé de programme	PNUD-Niger	00227 96 89 56 66
Martin Bisoka MBANDA	Chargé de programme	PNUD-Burkina Faso	Martin.mbanda@undp.org
Lassine DIARRA	Consultant national du Mali	PNUD-Mali	00223 77 16 54 77
Fatimata Ossade TRAORE	Chargé de programme	PNUD – Mali	00223 7605 80 14
Jo SCHEUER	Représentant Résident	PNUD Mali	00223 44 98 03 36
Ladji SOGOBA	Directeur des Frontières	Direction Nationale des Frontières Mali	00223 66 76 13 63
Sékou Oumar COULIBALY	Directeur	CNPV-Mali	00223 66 74 1318
Ibrahim BA	Point Focal PSCCS	PNUD Mali	00223 76 33 07
Jean Félix NTANGO	Chargé du suivi et rapportage	PNUD Niger	Jean.felix.ntango@undp.org
Adoulaye HAIDARA	Directeur Général	Direction Générale de l'administration territoriale et de la décentralisation (DGATD)	00227 96 96 20 74

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES PQR LE CONSULTANT DU MALI

Prénoms	Noms	Fonction	Structure	Contacts
Jo	Scheuer	Représentant résident	PNUD	44 98 03 36

Fatimata Ossade	TRAORE	Responsable du département Gouvernance	PNUD	7605 80 14
Mohamed Issa Ould	HAMED	Point Focal PSCCS	PNUD	76 02 39 49
Ladji	SOGOBA	Directeur National des Frontières	Direction Nationale des Frontières Mali	66 76 13 63
Kissima	SYLLA	Expert National Comité de pilotage PBF	Secrétariat PBF	79 08 00 06
Alfred	BORBOR	Chargé de Suivi-Evaluation	Secrétariat PBF	92711165
Nouhoum	CISSE	Assistant Admin Finance	Secrétariat PBF	763822 38
Maimouna	CISSE	Assistante de Projet	OIM	78 41 74 60
Maurice Armel	MIANGO-NIWA	Chef de sous Bureau Gao	OIM	75 9955 97
Sékou Oumar	COULIBALY	Directeur	CNPV	66 74 13 18
Oumar	TOURE	Chargé de suivi/conseiller	CNPV	76 26 91 04
Sékou Samber	TOURE	Coordinateur	CNPV	69 82 76 76
Wally Silamakan	CISSOKO	Préfet d'Ansongo	Préfecture	79 34 46 18
Mohamed Ibrahim AG	IFFANFANE	Maire de Tessit	Mairie de Tessit	7995 71 63
Alassane Sidy	TOURE	Maire d'Ansongo	Mairie	76 02 30 29
Salihou Atino	MAIGA	Maire Ouattagouna	Mairie	66 73 67 60
Salerhoum Talfo	TOURE	Mairie de Bara	Marie	77 90 00 03
Nassibo	DIALLO	Présidente de la CAFO locale d'Ansongo	CAFO	79 35 75 07
Fatoumata Adama	MAIGA	Chef service local de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille d'Ansongo	service local de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille	77 53 97 33
Aliou	GARIKO	Chef service Jeunesse, sport, Art, Culture d'Ansongo	Service Local de la Jeunesse, sport, Art Culture	77 45 37 71

Assagaidou A	MAIGA	Chef secteur Vétérinaire d'Ansongo	Service vétérinaire	75 11 98 24 /66 95 60 16
Ba-Drissa	COULIBALY	Chef de poste vétérinaire de Tessit	Service vétérinaire	72 17 13 48
Tata	ISSIAKA	Présidente de l'Association les sympathiques	Association sympathiques d'Ansongo	77 75 11 50
Fatoumata	SADOU	Trésorière de l'association les sympathiques	Association sympathiques d'Ansongo	77 44 06 34
Abdramane	AMADOU	Membre Bazi Réparation	Bazi réparation Ansongo	75 81 00 28
Barazol Alkaya	TOURE	Membre Bazi Réparation	Bazi réparation Ansongo	76 89 60 64
Abdoulaye	HAMAIDOU	Membre Bazi Réparation	Bazi réparation	76 54 81 90
Salamata	MAHAMADOU	Jeune Bénéficiaire		65 69 79 69
Hamey	GARIKO	Jeune Béneficiaire		78 80 66 12
Aichata	ALASSANE	Jeune Bénéficiaire		96 35 91 55

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES PAR LE CONSULTANT DU NIGER

Noms et Prénoms	Fonctions	Structures	Contacts
HadjizatouDJALLAMI	Chargé de programme	PNUD-Niger	00227 96 89 56 66
Adoulaye HAIDARA	Directeur Général	Direction Générale de l'administration territoriale et de la décentralisation (DGATD)	00227 96 96 20 74
Amadou Yacouba Cissé		PNUD Niger	90 33 52 12
Souleymane Djibo Kimba	Secrétariat Permanent	Code rural	souleymanepower1978@yahoo.fr
Zakariayou	Maire	Commune Ayorou	
Abdoulaye Moussa	Membre Comité de paix	Commune Ayorou	93 95 20 62
Alfa Moussa	Leader religieux	Commune Ayorou	92 97 55 20

Issa Garba	Président des Jeunes	Commune Ayorou	96 92 66 44
Moustapha Hamidou	Président Association des Pêcheurs	Commune Ayorou	98 55 41 52
Rahamatou Moussa	Présidente Union des Femmes	Commune Ayorou	96 98 55 95
Ali Bawa	Transporteur	Commune Ayorou	94 55 26 35
Hassoumi Moussa	Leader communautaire	Commune Ayorou	92 65 85 97
Abdoulaye Alassane	Président Association des Handicapés	Commune Ayorou	97 85 52 35
Moussa Abdou	Notable	Village Ayorou	93 93 25 61
Soumaila Moussa	Notable	Village d'Ayorou	
Abdoul Karim Seydou	Leader religieux	Commune Diagourou	91 45 52 20
Seydou Djibo	Leader religieux	Commune Diagourou	90 43 50 24
Abdoul Majid Abdoulaye	Délégué Spécial	Commune Diagourou	00227 96 52 05 18
Hama Mamoudou	Maire	Commune de Tera	00227 96 89 88 66
Hama Abdou	Leader religieux	Commune de Tera	98 35 40 05
Souley Djibo	Président du Conseil de la Jeunesse	Commune de Tera	96 41 15 98
Seybou Issifi	Leader religieux	Commune de Tera	93 55 24 89
Mamata Abdou	Présidente des femmes	Commune de Tera	
Maimouna Nouhou	Membre AJF	Commune de Terra	99 21 32 25
Abdoulaye Almouge	Maire	Commune de Bankilaré	00227 96 58 70 95

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES PAR LE CONSULTANT DU BURKINA FASO

Listes des acteurs et parties prenantes rencontrés

N°	Nom et prénom	Fonction/Localité	Téléphone
1.	Nana Réné	Conseiller technique du Gouverneur du Sahel	60 74 44 94

2.	Dembélé Noufou	Secrétaire général / Haut-commissariat du Séno	70872787
3.	Massa Hamidou	Haut-Commissaire de l'Oudalan	76470809
4.	Conseiga Adama	Haut-Commissaire du Yagha	78807207
5.	Nombré Issiaka	Coordonnateur du projet	66195573
6.	DICKO Hanafi	Président Fédération des éleveurs et agriculteurs	78842047
7.	DICKO Boureima Bounty	Président Association des Jeunes pour le Développement au Sahel	70672524 74000636
8.		Directeur provincial de la jeunesse du Séno	78950185
9.	Bogolitan Abdoul Mois Ag	Maire Adjoint de Seytenga	70685351
10.	BOCOUM Boureima	1er adjoint Dori	70253850
11.	SAWADOGO Dominique	Directeur Régional ressources animales	70744423
12.	Madame OUEDRAOGO	Présidente Coordination Régionale des Femmes	70 34 67 23
13.	CISSE Oumarou	Directeur Exécutif A2N	70 30 55 67
14.	CISSE Boubacar	Coordinateur CRUS	70 28 95 22
15.	MODIBO Oumarou	Coordinateur	73 13 53 15
16.	Ramde Francois	Codonateur UFC	70248769
17.	ALI Bassirou	Président, Coordination Régionale des Jeunes du Sahel	70 34 77 89 70 56 10 70
18.	Chef de Canton Gorom	Coutumier	70256287
19.		Directeur Provincial JEUNESSE Sebba	71853145
20.	Sow Ramata M	Bénéficiaires SEBBA	72599199
21.	Moussa Amadou	Bénéficiaires SEBBA	72152244
22.	Tindano Moussa A	Bénéficiaires SEBBA	72285400
23.	Mr Dicko	Représentant jeunes Sebba	70433434
24.	Maire	Maire de Titabé	71463559
25.	Maire	Maire de Gorom – Gorom	70736500
26.	Hamadi Boubacar	Maire de Sebba	
27.	Dicko Boureima	Maire de Baraboulé	
28.	Mr Sawadogo Amidou	Chargé de communication Mairie de Gorom	70 76 92 53
29.		1er Adjoint a Maire de Falangoutou	
30.	DP	Directeur Provincial jeunesse Gorom Gorom	70273035
31.	DP	DP Jeunesse du Soum	70427336
32.	Ousmane Bah	Chargé d'étude Conseil Régional du Sahel	76544203

Annexe N° 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

Rapport annuel d'activités 2018 du PSCCS ; UCT ; 2018

Rapport annuel d'activité 2019 du PSCCS ; UCT ; 2019

Rapport semestriel 2018 du PSCCS ; UCT ; 2018

Rapport final du PSCCS ; UCT ; 2020 ;

Rapport de mission de mai 2019 du PSCCS au Mali ; UCT ; 2019

Rapport de mission de mai 2019 du PSCCS au Niger ; UCT ; 2019

Document de projet du PSCCS ; PNUD ; 2018

Compte rendu de la réunion de 2018 du COPIL ; UCT ; 2018

Document des OMD/ODD

Document UNDAF du SNU – Burkina Faso ;

Document UNDAF du SNU- Mali ;

Document UNDAF du SNU-Niger ;

PNDS du Burkina Faso, Gouvernement du Burkina Faso

Annexe 4 : LES GUIDES D'ENTRETIENS

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES AUTORITES POLITIQUES, ADMINISTRATIVES ET COMMUNALES, AINSI QUE DES ORGQNES DESECURITES

Quelle a été le degré d'implication de la partie nationale dans la formulation et la mise en œuvre du projet ?

2 –Le projet a-t-il eu un impact sur la marginalisation des jeunes et des femmes dans la communauté ? si oui, donner des exemples.

3- Le projet a-t-il eu un impact sur les relations Populations/FDS ; Populations/ Autorités politiques et administratives ; FDS/autorités politiques et administratives ; et sur les relations entre les populations transfrontalières des trois pays ? Si oui, donner des exemples.

4- Le projet a-t-il eu un impact sur les conflits agriculteurs/éleveurs, les conflits inter-ethniques et les conflits inter-religieux ? Si oui, donner des exemples.
5- Le projet a-t-il permis le développement d'activités génératrices de revenus, notamment pour les femmes et les jeunes ? Si oui, donner des exemples.
6- Les jeunes et les femmes ont-ils été impliqués dans les prises de décisions au sein des communautés ? Si oui, donner des exemples.
6- Le projet a-t-il contribué à améliorer le comportement civique de la population, notamment des jeunes ? Si oui, donner des exemples.
7- Le projet a-t-il contribué à améliorer la sécurité dans les zones transfrontalières ? Si oui, donner des exemples.
8- Les projets a-t-il contribué à résoudre les problèmes liés à la transhumance ? Si oui, comment ? Si oui, donner des exemples.
9 Le projet a-t-il permis les renforcements de capacités (mise en place des comités locaux d'alerte précoce et formation sur la paix et la sécurité)?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA COORDINATION DU PSCCS

1 – Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet : les organes, le niveau de fonctionnalité et d'efficacité ?
2 – Quel a été le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage du projet ?
3- Comment s'est faite la formulation du projet, et quel a été le degré d'implication des gouvernements et des bénéficiaires ?
4 – Quels ont été les principaux acquis du projet ?
5 – Quelles ont été les principales contraintes du projet ?
6 – Quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
7 – Quels ont été les principales bonnes pratiques du projet ?
8 – Quelles recommandations pour les interventions futures du PNUD ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE PNUD

1. Quel a été le système d'exécution du projet qui a été employé ? Exécution directe ou exécution nationale ? Quelle en est la justification ? Les avantages et inconvénients de chaque système ?
2. Quel a été le rôle du PNUD dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet ?

3. Quel a été le processus de formulation du PSCCS ?
4. Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du PSCCS ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
5. Quel est le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées ?
6. Quelle est votre appréciation sur l'exécution technique du PSCCS ?
7. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière ?
8. Selon vous, quels ont été les principaux acquis ?
9. Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du PSCCS ?
10. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du PSCCS ?
11. Quels sont les principaux effets et impacts du PSCCS ?
12. Quel est le niveau de pertinence du PSCCS ?
13. Quel est le degré d'alignement du PSCCS par rapport aux programmes pays des agences du SNU et à l'UNDAF ?
14. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du PSCCS ?
15. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du PSCCS ?
16. Quels sont les éléments pouvant attester que la mise en œuvre du PSCCS s'est faite avec efficacité et efficience ?
17. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de l'intervention du SNU et des Gouvernements?
18. Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec les cadres logiques de l'UNDAF et les cadres des agences individuellement ?
19. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain au bureau pays ?
20. Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte ou la non-atteinte des résultats attendus (y compris en termes de convergence) ?
21. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?
22. Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente comparée à des alternatives possibles hors communes de convergence ?
23. Dans quelles mesure le projet a-t-il contribum2@ 0 l4qtteinte des ODDs ?
24. Quels sont les acquis du projet qui auraient boosté le rythme d'atteinte des objectifs du bureau ?
25. Quels sont les prérequis du bureau qui auraient favorisé le résultat du projet ?

INFORMATIONS SUR L'EXECUTION FINANCIERE DU PSCCS

Tableau N° 1 : Exécution financière du PSCCS

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget dépensé	Taux d'exécution financière
PNUD			

Les Gouvernements			
Total			

Tableau N° 2 : Mobilisation des ressources financières du PSCCS

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget mobilisé	Taux de mobilisation
PNUD			
Les Gouvernements			
Total			

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES POPULATIONS BENEFICIAIRES

1. Quels sont vos principaux besoins cruciaux pour lesquels vous souhaitez qu'on y trouve prioritairement une solution ?
2. Quels sont les principaux effets/impacts du PSCCS sur vos conditions de vie : sécurité, cohésion sociale, alimentation, santé, éducation, revenus, accès à l'eau et aux infrastructures socio-économiques, etc. ?
3. Quels sont les changements positifs que les interventions du PSCCS ont apportés dans votre manière de gérer vos communautés ?
4. Quels sont vos besoins et attentes non satisfaits par le PSCCS ?
5. Quel a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PSCCS ?
6. Y a-t-il des besoins dans le domaine de la sécurité et de la cohésion sociale qui ne sont pas encore satisfaits ? Si oui, les quels ? Que faudrait-il envisager pour y remédier ?
7. Selon vous quel sont les grands acquis du PSCCS et que faut-il faire afin que ceux-ci restent durables ?
8. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans la démarche et qu'il faut éviter à l'avenir ?
9. Y a-t-il d'autres partenaires qui vous appuient ? Si oui, dans quels domaines et depuis quand ? Et quelles sont leurs relations avec les agences SNU ?
10. Quel a été le nombre d'AGR réalisées pour les populations, et le nombre des bénéficiaires ?
11. Comment trouvez-vous la pérennité des acquis du projet après que le projet ait pris fin ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES SERVICES TECHNIQUES CONCERNES DU GOUVERNEMENT

1. Quels a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PSCCS ?
2. Quel est votre niveau de participation au comité technique et/ou comité de pilotage ?
3. Faites-vous éventuellement des propositions de réorientation stratégique aux sessions du comité de pilotage ?
4. Quels ont été les principaux acquis du PSCCS : Acquis pour la structure, le personnel, la communauté bénéficiaire, la commune ?
5. Quelles ont été les principales insuffisances et contraintes observées dans la mise en œuvre du PSCCS ?
6. Quels ont été les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du PSCCS ?
7. Quelles recommandations avez-vous à formuler pour la poursuite de l'intervention du SNU et du Gouvernement ?
8. Quel est le degré d'alignement avec les documents de références des pays et avec les OMD/ODD ?
9. Quel est le degré d'alignement du PSCCS par rapport aux programmes pays des agences du SNU et à l'UNDAF ?
10. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du PSCCS ?
11. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du PSCCS ?
12. Quels sont les éléments pouvant attester que la mise en œuvre du PSCCS s'est faite avec efficacité et efficience ?
13. Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec les cadres logiques de l'UNDAF et les cadres des agences individuellement ?

14. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain au bureau pays ?

15. Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte ou la non-atteinte des résultats attendus (y compris en termes de convergence) ?

16. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?

17. Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente comparée à des alternatives possibles hors communes de convergence ?

FICHE D'ENQUETE SUR LA PERCEPTION DES EFFETS ET IMPACTS DU PROJET AUPRES D'UN ECHANTILLON REPRESENTATIF DE BENEFICIAIRES

1 - Date de l'enquête :

2 - Lieu de l'enquête :

- Pays :

Région/Province/ Préfecture/Dé

- Lieu de l'enquête :

- Pays :
- Région/Province/ Préfecture/Département/Cercle :
- Village :

3 – Age de la personne enquêtée :

4 – Sexe de la personne enquêtée :

5 – Avez-vous confiance en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer vos conditions de vie ?

- Oui :
- Non :

6 – Jugez-vous satisfaisants les mécanismes transfrontaliers de sensibilisation des jeunes ?

- Oui :
- Non :

7 – Avez- vous bénéficiés de formations ?

- Oui :
- Non :

8 – Si vous avez reçu des formations, êtes-vous devenus par la suite membres dans les instances décisionnelles de votre communauté ?

- Oui :

- Non :

9 – Si vous avez reçu des formations, par la suite, participez-vous à la vie économique de votre communauté ?

- Oui :
- Non :

10 - Avez-vous été sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme ?

- Oui :
- Non :

11 – Jugez-vous satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées ?

- Oui :
- Non :

12 – Jugez-vous efficaces et faites-vous confiance aux décisions issus des instances de décisions impliquant les jeunes ?

- Oui :
- Non :

13 – Dans votre communauté, il y a eu combien d'incidents violents répertoriés par les cellules de veille et qui ont été résolus ?

14 – Estimez-vous que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable ?

- Oui :
- Non :

15 – Si ous êtes une autorités traditionnelle et locale, estimez-vous avoir contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières ?

- Oui :
- Non :

16 – Estimez–vous qu'il y a eu une diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet ?

- Oui :
- Non :

17 – Si oui, dans quelle proportion est cette diminution ?

- Entre 1 et 25% :
- Entre 26 et 50% :
- Entre 51 et 75% :
- Entre 76 et 100% :

17 – Si vous êtes FDS ou autorités administratives, jugez-vous satisfaisants les mécanismes de coordination ?

- Oui :
- Non :

18 – Si vous êtes FDS ou autorités administratives :

- Quel est le nombre d'incidents sécuritaires résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives dans votre région ?
- Quel est le nombre de personnes mobilisées par les activités de masses entre FDS et populations ?

19 – Si vous avez participé aux activités de masses, estimez-vous que cela a permis de restaurer la confiance avec les FDS ?

- Oui :
- Non :

20 – Avez-vous été formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces ?

- Oui :
- Non :
- Si oui, quel a été le nombre de jeunes et de femmes ayant bénéficié de cette formation dans votre communauté ?
- Si oui, quel a été le nombre de jeunes et de femmes ayant bénéficié de cette formation dans votre communauté ?
- Si oui, quelest le nombre de personnes formées sur les enjeux de la sécurité et mettant en pratique les enseignements reçus ?

21 – Est-ce que les conflits liés à la transhumance ont été réduit dans votre communauté depuis la mise en œuvre du projet ?

- Oui :
- Non :
- Si oui, dans quelle proportion :
    - 1 à 25% :
    - 26 à 50% :
    - 51 à 75% :
    - 76 à 100% :

21 – Avez-vous été informés sur la législation liée à la transhumance ?

- Oui :
- Non :
- Si oui, appliquez-vous les textes ?
    - Oui :
    - Non :

22 – Est-ce que les conflits liés à la transhumance ont été résolus par les comités formés/renforcés dans votre communauté ?

- Oui :
- Non :
- Si oui, dans quelle proportion ?
    - 1 à 25% :
    - 26 à 50% :
    - 51 à 75% :
    - 76 à 100%

23 – Que a été le nombre de kilomètres de couloirs de transhumance créés et viabilisés par le projet dans votre région ?
24 – Quel a été le nombre de personnes formées dans votre communauté ciblées sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participant à la réduction des conflits ?
25 – Quel a été le nombre de conflits résolus par les mécanismes et acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans votre communauté ?
26 – Avez-vous bénéficié d'activités génératrices de revenus ?

- Oui :
- Non :
- Si oui, quel type d'AGR avez-vous bénéficié ?

- Si oui, quel a été votre bénéfice net par an (En FCFA)?

Annexe N° 6 : Matrice d'évaluation.

Les critères d'évaluation	**Les Facteurs d'appréciation des critères**	**Les indicateurs**	**Les questions évaluatives**	**Les méthodes de collecte des données**
La mesure des effets et impacts du PSCCS	Facteur « a » : Contribution du projet à ce que les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, soient de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus. Facteur « b » : Contribution du projet au renforcement de la sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières. Facteur « c » : Contribution du projet à ce que les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance soient réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles	Le Coefficient d'effet/impact (CE I) s'obtient ainsi qu'il suit : CEI = a + b + c = ou < **5**	Quelle a été la proportion des jeunes et des femmes qui ont été impliqués dans les processus de prise de décision ? Quelle a été la proportion des jeunes et des femmes qui ont adopté des comportements civiques, Quelle a été la proportion des jeunes et des femmes qui ont entrepris des activités génératrices de revenus ? Quel a été la réduction le niveau de réduction des conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance ? Quel a été le niveau de réduction de l'insécurité ?	Interview des femmes et des jeunes Enquêtes légères auprès des femmes et des jeunes
La mesure de la pertinence du PSCCS	Facteur « a » : Est-ce que la théorie de changement et l'approche du projet étaient pertinentes ? Facteur « b » : Est-ce que les objectifs envisagés par le projet lors de sa conception ont répondu aux besoins de sécurisation, de cohésion sociale et de consolidation de la paix dans les communes frontalières cibles des trois pays ?	Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit : CP = a + b + c + d + e + f = ou < **5**	Est-ce que la théorie de changement et l'approche du projet étaient pertinentes ? Est-ce que les objectifs envisagés par le projet lors de sa conception ont	Exploitation documentaire Entretien avec la coordination du projet

	Facteur « c » : Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales, régionales et aux attentes des communautés bénéficiaires ?		répondu aux priorités ? Dans quelles mesures le projet a été conjointement élaboré, compris, intégré et opérationnalisé ? Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec le cadre logique du projet ?	
	Facteur « d » : Dans quelles mesures le projet a été conjointement élaboré, compris, intégré et opérationnalisé de la même manière au sein de chaque pays (cadres conceptuels, cadres logiques, ciblage, mécanismes de coordination et de suivi conjoint)			
	Facteur « e » : Dans quelle mesure la stratégie de coordination en place a répondu aux attentes de mise en œuvre conjointe du projet ?			
	Facteur « f » : Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec le cadre logique du projet ?			
	Facteur « b » : La participation politique des femmes et des jeunes aux élections et leur représentativité dans les instances décisionnelles sont renforcées.			
	Facteur « c » : Les organisations de la société civile (OSC) sont en mesure d'assurer un suivi efficace du processus et contribuent au renforcement de la transparence des opérations électorales. Le dialogue entre les acteurs du processus est renforcé et favorise la prévention des conflits.			
	Facteur « d » : Les populations sont sensibilisées sur les principes fondamentaux de la démocratie et du processus électoral.			
	Facteur « e » : La crédibilité du processus électoral dans son ensemble est renforcée.			
Analyse de la cohérence du PSCCS : Analyse du cadre logique et du dispositif de formulation et de	Facteur « a » : Degré de caractère SMART des indicateurs.	Le Coefficient de cohérence (CC) s'obtiendra ainsi qu'il suit :	Est-ce que les indicateurs sont SMART ? Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, les	Exploitation documentaire et entretien avec les PTF, les OSC/ONG, la
	Facteur « b » : Degré de synergie, de convergence, de cohérence et de complémentarité entre les activités, les produits, les effets et les objectifs du PSCCS.			

mise en œuvre du PSCCS	Facteur « c » : Degré de fonctionnalité des organes de pilotage et de gestion du SCCS. Facteur « d » : Le caractère participatif et itératif du processus de formulation du PSCCS. .	CC = a + b + c + d = ou **< 5**	résultats attendus et les activités ? Quel est le degré de fonctionnalité des organes de pilotage et de gestion du PSCCS ? Est-ce que le processus de formulation du PSCCS a été participatif ?	CENI et le MATD
La mesure de l'efficacité dans la mise en œuvre du PSCCS	Facteur « a » : Le Taux d'obtention des résultats (TOR) ; Facteur « b » : Le Taux de réalisation des activités (TRA). Une pondération est introduite pour accorder plus d'importance aux Résultats qu'aux activités, parce que la gestion doit être axée sur les résultats.	Le « Taux d'efficacité » (TE) ; TE = (TOR x 2) + (TRA x1) / 3 TOR = Produits réalisés/produits prévus x 100 TRA = Activités réalisées/Activités prévues x 100.	Est-ce que la mise en œuvre du PSCCS a été efficace ? Quelle a été le taux de réalisation des activités ? Quel a été le taux d'obtention des résultats ?	Exploitation documentaire, entretiens, analyse croisée et calcul
Mesure du degré de prise en compte de la dimension « genre »	Facteur « a » : Degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du PSCCS. Facteur « b » : degré de contribution du PSCCS à la promotion de l'égalité des genres	Le Coefficient Genre (CG) va s'obtenir ainsi qu'il suit : CG = a + b = ou < 5	Est-ce que le genre a été pris en considération à la formulation du projet ? Est-ce que les femmes sont en proportion importante dans les bénéficiaires du projet ?	Entretiens avec les femmes.
La mesure de la durabilité/pérennité	Facteur « a » : Dans quelle mesure les systèmes mis en place ont permis d'assurer la viabilité et la durabilité des interventions ? Facteur « b » : Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de reddition en place ont été fonctionnels ? Facteur « c » : Dans quelle mesure l'approche a permis d'accroitre la capacité des bénéficiaires et des acteurs à mobiliser leurs ressources propres en vue de prendre en charge certaines de leurs actions ? Facteur « d » : Degré ou importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités.	Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtiendra ainsi qu'il suit : CD = a + b + c + d +e = ou < 5	Est-ce les effets du projet ont continués à la fin du projet ? Est-ce que les capacités des bénéficiaires ont été renforcées ? Est-ce que des activités de formation et d'information ont été menées en nombre appréciables?	Entretiens avec les bénéficiaires

	Facteur « e » : Degré de participation ou d'implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du PSCCS.			
La mesure de l'efficience dans la mise en œuvre du PSCCS	Facteur « a » : Degré d'efficience par rapport à la réalisation des activités	Le CEF se calcule ainsi qu'il suit : CEF = a+b= ou < 5	Est-ce que les moyens financiers ont été utilisés de façon rationnelle ? Est-ce que les moyens humains ont été utilisés de façon rationnelle ? Est-ce que les moyens matériels ont été utilisés de façon rationnelle ?	Exploitation des rapports d'audit et des rapports financiers

Annexe N° 7 : Calendrier de travail

Le calendrier de travail des consultants a été consigné dans le tableau N° 2 ci-après.

Tableau N°2 : Calendrier de travail

Activités	Date	Durée	Responsables
Signature du contrat et contact avec le coordonnateur du PSCCS et le Chargé de programme du PNUD	4 et 5/12/19	2 J	Consultant international
Elaboration du rapport de démarrage, du calendrier de la mission et séance de travail avec le coordonnateur du PSCCS	6 et 7/12/19	2J	Consultant international
Séance de travail entre le consultant international et le consultant national du Burkina Faso	8/12/19	1J	Consultant international et le consultant national du Burkina Faso
Lancement de la phase des interviews et collecte d'informations au Burkina Faso	9 et 10/12/19	2J	Consultant international et le consultant national du Burkina Faso
Lancement de la phase des interviews et collecte d'informations au Mali	11 et 12/12/19	2J	Consultant international et le consultant national du Mali
Lancement de la phase des interviews et collecte d'informations au Niger	13 et 14/12/19	2J	Consultant international et le consultant national du Niger
Conduite des entretiens et interviews avec les acteurs de mise en œuvre et les bénéficiaires du PSCCS par les consultants nationaux au Burkina, au Mali et au Niger	15 au 29/12/19	15 jours	Les consultants nationaux
Elaboration du rapport provisoire par le consultant international	15 au 29/12/19	15 jours	Le consultant international

Elaboration du projet de rapport final en prenant en compte les observations du PNUD et de la coordination du PSCCS	28, 29, 30/12/19	3 jours	Le consultant international
Réunion du comité de suivi de l'étude pour examiner le rapport	2/1/2020	1 jour	Consultant international
Elaboration du rapport final	3 au 7/1/2020	5 jours	Consultant international
Total	30 jours		

Annexe N° 8 : Analyse du caractère SMART des indicateurs

Résultats	**Produits**	**Indicateurs**	**Appréciations**
R1	-	% des jeunes et des femmes ayant confiance en la capacité des autorités locales et nationales à améliorer leurs conditions de vie % des membres des communautés qui jugent satisfaisant les mécanismes de sensibilisation des jeunes	SMART SMART
	P11 : Les centres multifonctionnels d'activités socioéconomiques/ Appui conseil pour les jeunes filles et garçons sont créés et fonctionnels	Nombre de jeunes formés dans les centres de formations multifonctionnels et en emploi qui participent à la vie économique des communautés.	SMART
	P12 : Les mécanismes transfrontaliers de sensibilisations à l'engagement civique et social sont renforcés	Nombre de jeunes sensibilisés par les campagnes/caravanes sur l'importance de la préservation de la paix et les dangers du terrorisme % des membres des communautés jugeant satisfaisants les campagnes de sensibilisation menées	SMART SMART
	P13 ; Les jeunes filles et garçons sont impliqués dans les processus de prise de décision dans leurs communautés	Nombre de personnes jugeant efficace et faisant confiance aux décisions issues des instances de décisions impliquant les jeunes Nombre d'incidents violents répertoriés par les cellules de veille et résolus	SMART SMART
R2	-	% de personnes estimant que la confiance est renforcée entre les FDS et les populations locales et que la sécurité des zones frontalières est stable. % des autorités traditionnelles et locales qui estiment contribuer à la consolidation de la paix dans les zones frontalières % de diminution des actes illicites (vols agressions, petits trafics, enrôlement dans les groupes impliquant des jeunes (filles et garçons) dans les communautés pendant la durée du projet	SMART SMART SMART
	P21 : des réunions coopération et de coordination entre les FDS et les autorités administratives et locales des trois pays sont organisées	% de FDS et autorités administratives jugeant satisfaisants les mécanismes de coordination Nombre d'incidents sécuritaires résolus par la coordination des FDS et des autorités administratives	SMART SMART

	P22 : collaboration est instaurée entre les FDS et les populations civiles à travers des activités de masse, des campagnes de sensibilisation	Nombre de personnes mobilisées par les activités de % de jeunes et de femmes ayant participé aux activités de masses estimant que cela permet de restaurer la confiance avec les FDS	SMART SMART
	P23 : Les capacités des communautés sont renforcées à travers des formations sur la paix et la sécurité, des comités locaux d'alerte précoces et consolidation de la paix sont mis en place et fonctionnels	Nombre de personnes formées sur les thèmes de paix et de sécurité au sein des communautés et des comités d'alerte précoces. % de satisfaction des personnes formées sur les enjeux de la sécurité et mettant en pratique les enseignements reçus	SMART SMART
R3	**-**	% de conflits liés à la transhumance réduit depuis la mise en œuvre du projet % de la population des zones frontalières informés sur la législation liée à la transhumance et qui applique les textes % de conflits liés à la transhumance résolus par les comités formés/renforcés	SMART SMART SMART
	P31 : Les couloirs de transhumance sont créés et viabilisés	: Nombre de kilomètres de couloirs de transhumance créés et viabilisés par le projet	SMART
	P32 : Les acteurs sont formés et informés sur les règlementations et coutumes relatives à la gestion des ressources naturelles	Nombre de personnes formées dans les communautés ciblées sur les réglementations relatives à la gestion des communes et participant à la réduction des conflits	SMART
	P33 : Un mécanisme de gestion des conflits transfrontaliers liés à la transhumance est opérationnelle	Nombre de conflits résolus par les mécanismes et acceptés par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés.	SMART

Source : Les consultants

Annexe N° 9 : Termes de référence de l'évaluation finale du PSCCS

Projet « Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans le Liptako-Gourma »

Termes de référence

Recrutement d'un consultant individuel, chef de mission pour la mission d'évaluation finale du projet Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans le Liptako Gourma (PSCCS)

1. Contexte et justification

Depuis le mois d'août 2017, le Système des Nations Unies (SNU) à travers les bureaux pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) du Burkina Faso, du Mali et du Niger, met en œuvre en partenariat avec les gouvernements respectifs des trois pays, le projet "Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans la région du Liptako Gourma" (PSCCS).

Le projet cible prioritairement les jeunes, les femmes et les éleveurs transhumants et est mis en œuvre dans trois régions frontalières que sont la région du Sahel du Burkina Faso, la région de Tillabéry au Niger et la région de Gao au Mali.

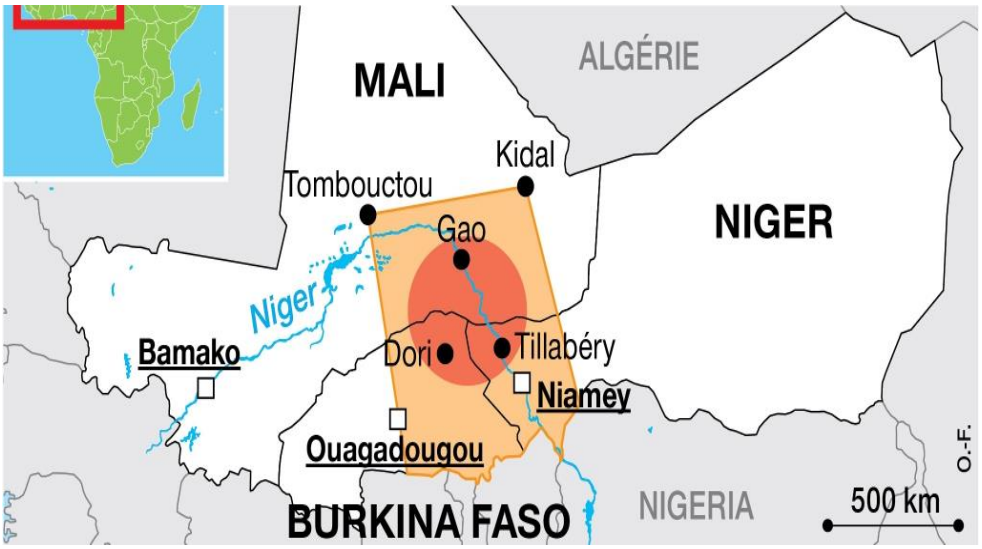

Financé à hauteur de USD 3.000.000 par Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF), à raison de USD 1 000 000 par pays, le PSCCS s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel et vient en appui aux initiatives des Gouvernements des trois pays dans leurs efforts de rétablissement de la sécurité et du développement dans la zone du Liptako Gourma, et plus généralement dans le Sahel, en proie depuis 2012 à une crise sécuritaire sans précédent. Pour le Burkina Faso elle s'inscrit spécifiquement dans la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF).

L'objectif visé par le projet est d'améliorer la sécurité communautaire et la cohésion sociale des populations dans la zone à l'intersection du Mali, du Niger et du Burkina Faso à travers des interventions visant à mitiger les vecteurs de conflits que sont la marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les FSD, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

La théorie du changement formulé dans le document du projet s'énonce comme suit : « Si le sentiment d'exclusion/marginalisation des populations transfrontalières est résorbé, et Si les conditions de vie des populations (en particulier les jeunes et les femmes) sont améliorées et leur confiance dans la capacité de l'Etat de livrer des services de base est renforcée et si les conflits entre les communautés liés à la transhumance sont résolus de façons pacifiques et de manière participative entre les

différentes parties, Alors les intentions à se livrer à des activités illicites ou le penchant pour les discours radicaux seront réduits, parce que les jeunes et les femmes auront d'autres moyens de gagner leur vie tout en gérant de manière efficace les ressources naturelles et seront moins exposés aux moteurs idéologiques de l'extrémisme violent, ce qui permettra de créer une dynamique de stabilisation dans cette zone transfrontalière sensible ».

En lien avec les objectifs poursuivis, trois résultats sont attendus du projet :

4. **Résultat 1 :** Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.
5. **Résultat 2 :** La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières.
6. **Résultat 3 :** Les conflits entre communautés transfrontalières liés à la transhumance sont réduits par une meilleure gestion des ressources naturelles.

Le PSCCS est mis en œuvre en partenariat avec plusieurs agences du Système des Nations Unies (OIM, UNCDF, UNHCR), divers acteurs nationaux (ministères sectoriels, services techniques déconcentrés, administrations déconcentrés, collectivités territoriales) et des ONG. Au niveau stratégique et politique, il est piloté par un Comité de Pilotage Transfrontalier (CPT) composé des parties prenantes nationales désignées des trois pays. Sur le plan opérationnel, une Unité de Coordination Transfrontalière (UCT) a été mise en place et établie à Dori au Burkina Faso, avec pour mission principale d'assurer la gestion globale du projet et sa mise en œuvre. Au niveau pays, la gestion du projet est assurée par une équipe de staffs désignés de chaque bureau du PNUD. Par ailleurs, des Volontaires des Nations Unies (VNU) et des volontaires nationaux (Mali), assistants communautaires, appuient la mise en œuvre et le suivi des activités du projet sur le terrain.

Le projet est mis en œuvre dans un contexte sécuritaire relativement difficile, marqué notamment par la persistance et l'intensification des attaques terroristes dans la zone d'intervention. Dans ce contexte, le projet a bénéficié d'une extension sans coût de six (06) mois pour assurer l'achèvement des activités prévues dans le PRODOC. Ainsi, prévu initialement pour une période de 18 mois, le projet sera finalement exécuté sur 24 mois, du 15 août 2017 au 15 juillet 2019.

Conformément aux procédures du PBF et du PNUD le projet doit faire l'objet d'une évaluation finale. Les présents TDRs précisent les modalités et les contours de réalisation de cette évaluation finale.

2. Objectifs de l'évaluation finale

L'objectif global de l'évaluation finale indépendante est d'analyser les résultats de la mise en œuvre du projet « Promotion de la Sécurité Communautaire et de la Cohésion Sociale dans la zone du Liptako Gourma » dans les trois pays (Burkina, Mali, Niger).

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont de :

- Apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte et priorités des trois pays en matière de sécurité, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement ;
- Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion et de coordination conjoints du projet ;
- Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, ainsi que la qualité des résultats obtenus ;
- Déterminer l'impact ou les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les régions cibles des trois pays ;
- Documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet PSCCS ;
- Tirer les leçons de la mise en œuvre de ce projet transfrontalier de consolidation de la paix en se focalisant davantage sur la manière dont les agences et les pays ont travaillé ensemble pour l'atteinte des résultats ;
- Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets transfrontaliers ou conjoints ;
- Alimenter les indicateurs clés permettant d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés à travers la mise en œuvre du projet.

3. Portée de l'évaluation

Compte tenu de ses objectifs en tant que processus d'apprentissage mais aussi de décision, l'évaluation couvrira un vaste champ, notamment la conception du projet, le choix des zones d'intervention, les stratégies de mise en œuvre, les mécanismes de suivi, la pérennisation des réalisations et le rapportage. Elle couvrira aussi bien les questions relatives aux mécanismes de coordination (à différents niveaux), à la cohérence interne au sein des bureaux pays du PNUD, à la participation des communautés ainsi qu'à l'implication des Gouvernements des trois pays.

L'évaluation se basera sur quatre des critères standards d'évaluation définis par l'OCDE/CAD, à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité. L'évaluation sera conduite dans l'optique de l'approche droits humains et de l'égalité des sexes. Les principales questions d'évaluation non exhaustives en lien avec les quatre critères retenus auxquelles l'évaluation devra apporter des réponses sont les suivantes :

Critères	Questions
a. Pertinence	– Est-ce que la théorie de changement et l'approche du projet étaient pertinentes ? – Est-ce que les objectifs envisagés par le projet lors de sa conception ont répondu aux besoins de sécurisation, de cohésion sociale et de consolidation de la paix dans les communes frontalières cibles des trois pays ? – Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales, régionales et aux attentes des communautés bénéficiaires ? – Dans quelles mesures le projet a été conjointement élaboré, compris, intégré et opérationnalisé de la même manière au sein de chaque pays (cadres conceptuels, cadres logiques, ciblage, mécanismes de coordination et de suivi conjoint) ? – Dans quelle mesure la stratégie de coordination en place a répondu aux attentes de mise en œuvre conjointe du projet ? – Dans quelles mesures les questions du genre et des jeunes ont été intégrés dans le projet ? – Quels ont été les mécanismes pour déterminer les interventions du projet et le choix des bénéficiaires ? – Le ciblage des bénéficiaires a-t-il été fait de manière à éviter le do no harm ? – Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec le cadre logique du projet ? – Dans quelle mesure le projet s'est – il adapté à l'évolution de son environnement, notamment au plan sécuritaire et quelles stratégies conjointes d'atténuation des risques ont-elles été mises en place – Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
b. Efficacité	– Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ? – Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ? – Si les extrants n'ont pas été produits, quel changement dans la structure des intrants aurait pu y remédier ? – Comment une plus grande production des extrants permettrait-elle de mieux atteindre le but et les objectifs du projet ? – Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain vers les bureaux pays ?

	– Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ? – Dans quelle mesure les interventions du projet ont permis d'attirer d'autres partenaires pour renforcer l'action ?
c. Efficience	– Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ? – Dans quelle mesure les mécanismes en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroitre les synergies et la complémentarité dans l'action ? – Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ? – Le projet a-t-il été bien géré selon les normes attendues ? ; – Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ? ; – Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ? – Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés permettent-ils d'assurer une gestion efficiente du projet ?
d. Pérennité	– Quel a été le degré d'implication des bénéficiaires, notamment des communes et services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ? – Quelles ont été les stratégies mises en œuvre pour susciter la participation des bénéficiaires, en particulier les communes et les services techniques compétents au projet ? – Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagées pour assurer la valorisation, la réplication ou l'extension des résultats atteints ; – Quel est le degré d'engagement des parties prenantes (Gouvernement, SNU, ONG, bénéficiaires) pour la pérennisation des acquis du projet, notamment en matière d'insertion socioéconomique des jeunes, de renforcement de sécurité communautaire et de réduction des conflits transfrontaliers liés à la transhumance ? – Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des actions du projet ? Si oui quels sont-ils ? et comment peut-on les lever ? – Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ? – Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

4. Approche méthodologique de l'évaluation

Pour cet exercice, il sera fait recours aux méthodes quantitatives et qualitatives mais aussi à l'observation directe, à travers notamment des visites de sites d'interventions du projet dans les trois régions des trois pays (si les conditions sécuritaires le permettent). Toutes ces informations combinées permettront d'apporter des réponses aux questions d'évaluation ci-dessus décrites. La méthodologie qui sera détaillée par les consultants devra être en ligne avec l'approche basée sur les droits humains et l'égalité de sexes. Afin d'enrichir son analyse et de disposer d'informations fiables, l'équipe de consultants devra aussi trianguler les données disponibles issues de multiples sources.

- **Les méthodes quantitatives** : celles-ci comprennent la revue des documents pertinents et l'analyse des données quantitatives disponibles dans les services publics, chez certains partenaires d'exécutions tels que les ONG ou ailleurs, basée sur des méthodes d'analyse statistique appropriées devant faire ressortir les liens entre les interventions du projet et les résultats observés. Concernant la revue documentaire, il s'agira de passer en revue les documents et rapports pertinents, notamment les documents stratégiques UNDAF, les CPD, les documents de développement politiques, PRODOC du projet et les documents opérationnels (plans annuels de travail, les rapports d'activités et de suivi semestriels et annuels), les rapports des partenaires de mise en œuvre, les rapports des différentes réunions du comité de pilotage etc. Pour ce qui est de l'analyse des données quantitatives, il s'agira de se pencher sur les données des enquêtes et opérations récentes de collecte organisées par les services techniques étatiques, les ONG, ainsi que les agences récipiendaires dans les communes d'intervention du projet. Toutes ces données viendront en complément de celles d'une enquête légère sur les indicateurs clés à conduire au sein des communes concernées.

- **Les méthodes qualitatives** : elles incluront les groupes de discussion, l'observation directe ainsi que des entretiens avec les parties-prenantes et auprès d'informateurs clés afin de compléter les données quantitatives. L'équipe d'évaluation trouvera les alternatives les plus appropriées pour obtenir les informations les plus à même de renseigner véritablement la prise de décision. Ainsi divers groupes de population seront identifiés au sein des agences, des ministères, des structures publiques centrales et décentralisés/déconcentrées pertinentes, des institutions partenaires d'exécution, des autorités locales et aussi des représentants de bénéficiaires au Niger, Burkina et Mali. Parmi les personnes à rencontrer figurent en bonne place le staff de l'Unité de Coordination Transfrontalière (UCT) basé à Dori au Burkina Faso et ceux des équipes pays du PNUD de gestion du projet.

L'équipe d'évaluateur devra subtilement utiliser les différentes méthodes de collecte : revue documentaire, entretiens, discussions de groupe, observation directe, enquêtes (le cas échéant), etc. à la fois quantitatif et qualitatif qui permette d'assurer une complémentarité dans le traitement et l'analyse des informations, et d'éviter ainsi les assertions.

5. Livrables attendus

L'équipe d'évaluation doit produire les documents suivants :

1. Un rapport de démarrage : qui présente la méthodologie d'évaluation et explique clairement comment l'approche proposée apportera les réponses aux questions et permettra d'atteindre l'objectif de l'évaluation. La note doit contenir les outils de collecte de données (quantitatives et qualitatives) dans les trois pays, les critères de sélection et une cartographie des cibles, le plan d'analyse avec une matrice de l'évaluation reflétant les critères et les questions d'évaluation. La méthodologie comprendra également une proposition de chronogramme détaillé des activités et la soumission des livrables. Par ailleurs, il identifiera les défis ou risques potentiels susceptibles d'entraver la soumission des livrables dans les délais, ainsi que les mesures de mitigation envisagées. Ce document constituera la première base de travail sur laquelle l'équipe d'évaluateurs devra s'accorder avec le comité de suivi technique. Le comité aura en charge l'examen et la validation du rapport de démarrage.

2. Un premier draft du rapport : qui est sera le résultat de l'ensemble des travaux des consultants. Ce rapport générera des connaissances basées sur les évidences en identifiant les lacunes aussi bien dans la conception du projet et sa mise en œuvre. Il identifiera aussi les bonnes pratiques en vue du renforcement de la programmation des projets transfrontaliers de consolidation de la paix futurs. Par ailleurs ce document fera ressortir la synthèse des résultats de l'évaluation des indicateurs clés de résultat. Les détails seront fournis en annexe. Ce premier draft sera partagé avec le comité de suivi technique afin de recueillir les premiers commentaires et amendements sur la qualité du travail fourni.

3. Deuxième draft du rapport : Sur la base des premiers commentaires et amendements du comité technique de suivi, les consultants produiront un second draft du document d'évaluation qui sera une version améliorée de la première. Cette version sera présentée au comité de pilotage transfrontalier du projet lors d'un atelier de restitution afin de recueillir les commentaires et observations des membres, ainsi que pour la validation des résultats de l'évaluation.
Ce rapport sera accompagné du **support Power Point** que l'équipe d'évaluateurs doit présenter et discuter lors de l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation.

5. Un rapport final provisoire : L'équipe des consultants intègrera l'ensemble des commentaires pertinents reçus de toutes les parties prenantes. Ce rapport contiendra un

résumé analytique de 3-4 pages présentant une brève description du contexte transfrontalier de mise en œuvre du projet, les objectifs de l'évaluation, un aperçu de la méthodologie, les principaux résultats, conclusions et recommandations. Les annexes du rapport incluront toutes les informations pertinentes pour l'étude mais non nécessaires dans le corps du rapport, notamment les outils de collecte de données.

6. Une version définitive du rapport d'évaluation : Après examen et approbation par le comité technique de suivi de la prise en compte de l'ensemble des amendements pertinents faits par les différentes parties prenantes, le responsable de l'évaluation validera la version reçue du document comme version définitive de l'évaluation.

6. Organisation de l'évaluation

Afin d'assurer la réalisation dans les meilleures conditions et délais de l'évaluation, une organisation type sera mise en place. Cette organisation s'articulera autour de trois entités principales avec des rôles et responsabilités claires. Il s'agit de :

1. Responsable de l'évaluation ;
2. Comité technique de suivi de l'évaluation ;
3. L'équipe d'évaluateurs.

6.1 Responsable de l'évaluation

L'évaluation sera placée conformément au document de projet sous la coordination de l'agence lead, à savoir le PNUD Burkina. Elle sera donc sous la responsabilité du Représentant Résident du PNUD Burkina.
Les principales tâches et responsabilités du responsable de l'évaluation sont de :

- Conduire à travers le procurement du PNUD- Burkina la sélection de l'équipe d'évaluateurs (y compris les enquêteurs) sur la base des offres reçues ;
- Coordonner avec toutes les parties prenantes concernées, la mise en œuvre de l'évaluation par l'équipe d'évaluateurs ;
- S'assurer que le contrôle de la qualité est effectué tout au long du processus d'évaluation (Fournir des commentaires à l'équipe d'évaluation, commenter les versions préliminaires du rapport initial, du plan de travail, des rapports d'évaluation préliminaire et final, approuver les rapports finaux) ;
- Organiser et présider les réunions du comité technique de suivi de l'évaluation ;
- Conseiller les parties prenantes concernées sur les questions liées à l'évaluation
- Organiser et superviser la présentation des résultats de l'évaluation à travers un atelier de restitution au comité de pilotage transfrontalier du projet.

6.2 Comité technique de suivi de l'évaluation

Dans le cadre du suivi et de l'assurance qualité de l'évaluation, un comité technique sera mis en place. Placée sous la responsabilité du Représentant Résident du PNUD Burkina, responsable de l'évaluation, ce comité se composera du coordinateur de l'Unité de Coordination Transfrontalière (UCT), des équipes pays PNUD de mise en œuvre du projet, des chargés de suivi évaluation des bureaux pays PNUD et du spécialiste suivi évaluation du PBF.

Les principales tâches et responsabilités du comité technique de suivi sont les suivantes :

- Assurer le suivi et la coordination d'ensemble du processus de réalisation de la mission d'évaluation ;
- Participer au cadrage de la mission
- Mettre à la disposition de l'équipe des consultants, toute la documentation disponible sur le projet
- Faciliter les rendez-vous entre l'équipe du projet et les différentes parties prenantes de la mise en œuvre du projet et les bénéficiaires de la région du sahel au Burkina Faso au Niger et au Mali
- Recevoir et ventiler tous les drafts de livrables produits dans le cadre de la mission
- Faire des amendements et des commentaires à tous les documents produits dans le cadre de la mission
- Assurer la centralisation, la compilation et la transmission de tous les commentaires à l'équipe de consultants
- Organiser la restitution des résultats de l'évaluation
- S'assurer de la prise en compte de l'ensemble des amendements dans la version finale du document d'évaluation
- Partager la version finale de l'évaluation

6.3 Equipe d'évaluation

L'évaluation sera réalisée par une équipe d'évaluateurs indépendants composée de consultants externes et un staff d'appui logistique des bureaux PNUD des trois pays et de l'UCT du projet.

Les principes d'évaluation du Comité concernant l'indépendance de l'équipe d'évaluation seront appliqués. L'équipe d'évaluation procédera à l'évaluation sur la base d'un contrat passé avec le PNUD-Burkina.

De façon globale, l'équipe d'évaluation devra :

- Préparer et mener à bien l'évaluation conformément au mandat défini ;
- Assumer la responsabilité des constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation ;

- Rendre compte hebdomadairement par courrier électronique au responsable de l'évaluation (chaque vendredi) de l'avancement de l'évaluation tout au long du processus ;
- Coordonner et planifier des réunions et des visites sur le terrain avec l'assistance logistique des bureaux pays PNUD des trois pays et de l'UCT ;
- Assurer l'assurance qualité du processus et de tous les documents qui seront produits dans le cadre de l'évaluation conformément au plan d'assurance qualité ;
- Assurer à la demande du responsable de l'évaluation, la restitution de la version provisoire du rapport d'évaluation.

7. Composition de l'équipe d'évaluation

L'évaluation sera menée par une équipe de consultants spécialisés dans la réalisation des études, enquêtes et évaluations. L'équipe sera composée de :

7.1 Un consultant international chef d'équipe

a. Principales responsabilités

Le consultant principal assure le leadership à toutes les phases de l'évaluation: (i) coordonne l'élaboration des outils techniques, aussi bien pour la collecte des données qualitatives que pour les données qualitatives et fournit les orientations méthodologiques nécessaires à l'évaluation ; (ii) organise le travail entre les membres de l'équipe des consultants et en assure la supervision ; (iii) coordonne l'exercice de compilation/collecte et analyse des données sur les activités réalisées par l'UCT et les équipes PNUD des trois pays; (iv) dirige le processus de rédaction des rapports successifs de l'évaluation; (v) en tant que rédacteur principal, il s'assure de la cohérence interne des différentes parties du rapport; (vi) s'assure de la qualité des contributions des consultants associés et dirige la révision des versions successives jusqu'au rapport final ; (vii) facilite les réunions techniques avec les membres du comité technique ainsi que les réunions de validation ; et (viii) présente les résultats, les conclusions et les recommandations du rapport final de l'évaluation.

b. Profil du consultant international chef d'équipe

Qualification académique

- Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) dans les domaines des sciences sociales, gestion des projets, développement international ou disciplines connexes.

Expérience professionnelle

- Expérience confirmée d'au moins huit (08) années dans le domaine d'évaluation des projets et/ou programme de développement avec un minimum de 05 évaluations en tant que chef de mission ;

- Bonne connaissance des programmes de développement y compris dans les situations d'urgence, résilience et connaissance de la littérature actuelle dans le secteur en général (minimum 5 années d'expérience) ;
- Expérience avérée dans le domaine de la recherche, notamment l'élaboration et l'utilisation des outils d'enquêtes et d'analyse des questions sociales de développement durable (économiques et environnementales) et dans l'analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données …) ;
- Expérience confirmée dans la collecte, le traitement et l'analyse des données qualitatives et quantitatives ;
- Bonne connaissance du contexte socio-économique et programmatique de la zone du Sahel et plus spécifiquement du Liptako-Gourma (Niger, Burkina et Mali).

Compétences et aptitudes

- Bonne capacité de facilitation des groupes de discussion.
- Excellente capacité de synthèse et de rédaction des documents.
- Bonne aptitude à gérer une équipe et respecter les délais.

Langues requises

- Excellente maîtrise du français.

Charge de travail : 30 jours /homme

7.2 **Trois consultants nationaux associés** (un par pays)

Le consultant international, chef de mission travaillera en tandem avec trois (03) consultants nationaux, recrutés à travers des processus séparés et dont une brève description des responsabilités est ci-dessous fournie :

a. Principales responsabilités

Les consultants associés (évaluateurs nationaux) sont membres de l'équipe d'évaluation. A ce titre, ils prennent activement part à toutes les phases en y apportant leur expérience, leur expertise, leur parfaite connaissance du contexte socio-culturel et socio-économique ainsi que des dynamiques culturelles. Ils contribuent activement à la revue de la littérature, la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, mais aussi à la rédaction du rapport d'évaluation. Une répartition des responsabilités sera faite afin qu'il y ait une parfaite complémentarité et harmonie dans le travail de l'équipe, à toute les phases.

8. Taches de la consultation

Le tableau ci-dessous présente le calendrier succinct indicatif des principales activités et les principaux résultats attendus à chacune des étapes du processus d'évaluation. L'équipe de consultant présentera un chronogramme détaillé de toutes les activités dans le cadre de son rapport de démarrage.

Tâches	Livrables
1- Cadrage de la mission	
2- Préparation (finalisation méthodologie production des outils de collecte de données, échantillonnage, planning des activités) et soumission du rapport méthodologique sur base des TDRs	Rapport de démarrage provisoire y compris un calendrier des étapes clés
3- Discussion et finalisation du rapport méthodologique	Rapport de démarrage final
4- Collecte des données (qualitatives et quantitatives)	
5- Traitement et analyse des données	Cadres de synthèse et d'analyse des données

Tâches	Livrables
6- Préparation du rapport préliminaire d'évaluation qui est discuté par le comité technique	Premier draft rapport d'évaluation (intégrant les résultats de l'enquête de perception)
7- Préparation du rapport provisoire d'évaluation (prise en compte des commentaires et amendements du premier draft de rapport par le comité technique)	Deuxième draft rapport d'évaluation (intégrant les résultats de l'enquête de perception)
8- Organisation d'un atelier technique élargi pour la discussion de la version revue du rapport.	Rapport de l'atelier relevant les recommandations clés.
9- Soumission au comité technique de la version finale provisoire, prenant en compte l'ensemble des commentaires pertinents	Support de présentation PPT des résultats de l'évaluation Rapport révisé prenant en compte les commentaires
10- Soumission du rapport final	Rapport final en français incluant un résumé complet de 3-4 pages Fichier nettoyé de la base de données complète.
TOTAL	

9. Processus de sélection

Les offres du consultant seront évaluées sur la base des critères et notations mentionnés dans le tableau ci-dessous. Les candidats sont également encouragés à éviter un langage trop générique et à fournir une offre appropriée, descriptive et spécifique en lien avec les livrables attendus.

Critère	***Point Max.***
Offre technique	
○ Diplômes; Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) dans les domaines des sciences sociales, gestion des projets, développement international ou disciplines connexes.	(20 points)
• Expérience confirmée d'au moins huit (08) années dans le domaine d'évaluation des projets et/ou programme de développement avec un minimum de 05 évaluations en tant que chef de mission	(20 points);

• Bonne connaissance des programmes de développement y compris dans les situations d'urgence, résilience et connaissance de la littérature actuelle dans le secteur en général (minimum 5 années d'expérience)	(10 points)
• Expérience avérée dans le domaine de la recherche, notamment l'élaboration et l'utilisation des outils d'enquêtes et d'analyse des questions sociales de développement durable (économiques et environnementales) et dans l'analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données …) ;	(10 points);
• Expérience confirmée dans la collecte, le traitement et l'analyse des données qualitatives et quantitative;	(10 points) ;
• Bonne connaissance du contexte socio-économique et programmatique de la zone du Sahel et plus spécifiquement du Liptako-Gourma (Niger, Burkina et Mali).	(10 points) ;
• Méthodologie de travail	(20 points)
Offre financière	*(30%)*

NB : Seule les candidats dont les notes techniques sont supérieures ou égales à 70 verront leur offre financière évaluée.

Pour la proposition financière, chaque consultant est tenu d'intégrer dans son offre, ses honoraires journaliers, les frais de collecte des données (estimatifs des frais de location de véhicules, des frais de saisie, de traitement de données, d'impression et de photocopie, etc.). L'offre sera soumise en dollars américains et son montant total (tout frais inclus) indiqué.

10. Déontologie de l'évaluation

L'évaluation sera conduite conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE42.

« La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE. Le consultant doit veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. Le consultant doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus d'évaluation doivent par ailleurs être utilisées pour l'évaluation uniquement, à l'exclusion de tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires ».

11. Annexe : Normes à prendre en compte pour le rapport

L'équipe d'évaluation devra produire un rapport qui répond aux standards du système des Nations Unies2. Il doit comprendre les éléments suivants :

1. Résumé analytique de 3 à 4 pages qui donne un aperçu des éléments essentiels du rapport. Ce résumé peut être lu et utilisé de façon autonome tant il sera complet et concis. Il comprend :

- Une vue d'ensemble de l'objet de l'évaluation
- Les objectifs de l'évaluation
- La méthodologie de l'évaluation
- Les résultats et les conclusions les plus pertinents
- Les principales recommandations.

2. Objet et but de l'évaluation : l'évaluation devrait décrire clairement l'objet qui est en train d'être évalué, notamment le modèle logique et/ou la chaîne des résultats attendus, les stratégies d'exécution et l'intervention, la couverture des interventions, et les principales hypothèses. Le but de l'évaluation doit être clairement défini, notamment la raison pour laquelle cette évaluation s'imposait à ce moment précis, quelles sont les informations recherchées, qui en a besoin et comment elles seront utilisées.

3. Questions et critères de l'évaluation : le rapport de l'évaluation doit préciser les questions de l'évaluation ainsi que les critères d'évaluation utilisés ou non utilisés.

4. Méthodologie : le rapport doit contenir une description claire de la méthodologie et une description complète de la participation des acteurs dans l'évaluation. Elle détaillera quelles données ont été collectées, comment elles ont été collectées et par qui, les limites possibles de l'évaluation, etc.

5. Résultats de l'évaluation devraient porter sur les critères d'évaluation ainsi que les critères transversaux (le genre, les droits humains, la gestion axée sur les résultats). Les

[2] United Nations Evaluation Group (UNEG) Quality Checklist for Evaluation Reports: http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc_id=607

résultats seront objectivement présentés avec des données et preuves. Les limites/gaps dans les données ainsi que les résultats non anticipés seront également présentés et discutés. Les raisons de non-réalisation des droits, des échecs particulièrement les contraintes récurrentes doivent être identifiées autant que possible. Enfin, les résultats doivent être présentés avec clarté, logique et cohérence.

6. Conclusions devraient porter sur les objectifs d'évaluation et les questions clés, s'appuyer sur des faits et être logiquement liées aux résultats de l'évaluation et donner un aperçu des problèmes importants identifiés et/ou de leurs solutions.

7. Les enseignements tirés sont des contributions à la connaissance générale. Ils doivent être bien soutenus par les résultats et les conclusions présentées.

8. Recommandations : le rapport décrit le processus de l'élaboration de recommandations, notamment la consultation avec les parties prenantes et doit identifier clairement le groupe cible pour chaque recommandation.

9. Annexes devraient contenir : les TDR, la bibliographie, la liste des personnes interviewées et des sites visités, des informations supplémentaires sur la méthodologie, les outils de collecte de données, etc.